

Climat des affaires Le satisfecit du gouvernement

Khaoula Lachgar : Il serait souhaitable que les mécanismes d'amélioration profitent en premier aux PME et aux auto-entrepreneurs



Page 4

Nos vœux



S.A.R le Prince Moulay Rachid célèbre ce dimanche son 51^{ème} anniversaire.

En cette occasion, Libération se joint à l'ensemble du peuple marocain pour présenter ses vœux déférents de bonheur et de longue vie à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, à S.A.R le Prince Héritier Moulay El Hassan, à S.A.R le Prince Moulay Rachid et à la famille Royale

Habib El Malki : *L'enseignement préscolaire revêt une grande importance vu qu'il est au cœur du système éducatif*



Page 3

Avis de tempête sur les exportations agricoles ?

Alors que des associations de producteurs européens s'agitent à Bruxelles, les professionnels marocains demeurent confiants



Page 2

Coupes africaines
Le Wydad et le Raja tout près du but



Page 31

Avis de tempête sur les exportations agrumicoles ?

Actualité



Les agriculteurs européens, et à leur tête les Espagnols, poursuivent leur guerre contre les exportations agricoles marocaines vers l'UE.

En effet, l'Association européenne des fruits et légumes (FruitVegetablesEurope), la Fédération espagnole des producteurs-exportateurs de fruits et légumes (Fepex), la Filière française de la tomate (AOPn Tomato de France) et l'Association des producteurs allemands (DPA) ont adressé une lettre commune à la présidente de la Commission européenne, Von der Leyen, et aux commissaires européens au commerce, Valdis Dombrovskis, à la sécurité alimentaire, Stella Kyriakides et à l'agriculture, Janusz Wojciechowski, pour exprimer leur profonde préoccupation face à l'impact négatif de l'accord UE-Maroc sur le marché de la tomate.

Selon le portail Agrodigital, « depuis plusieurs années, FruitVegetablesEurope et ses membres attirent l'attention sur l'impact dévastateur de l'accord UE-Maroc sur le marché de la tomate au sein de l'UE, en raison du non-respect et de la non-application des mesures prévues par ce document. Il existe de réelles inquiétudes concernant la méthode de calcul de la valeur à l'importation des tomates marocaines, la nécessité d'adapter les quotas suite au Brexit et l'étiquetage et le contrôle des tomates cultivées au Sahara ». Et le même portail d'ajouter : « Malgré les avertissements, la situation empire. Cette situation dramatique met en danger la

durabilité de l'ensemble de la filière de production de la tomate au sein de l'UE ».

Reprenant cette information, le quotidien espagnol ABC a publié un article sur ce sujet, intitulé : « La production de tomate : Un nouveau conflit avec le Maroc ? Les producteurs exigent des mesures ».

Un professionnel marocain opérant dans le secteur de l'exportation des produits agricoles vers l'UE s'est montré rassurant en affirmant que « les choses vont bon train jusqu'à pré-

sent et il n'y a aucun problème, contrairement à ce que prétendent certaines parties ».

« Toutes les informations sur les exportations marocaines des fruits et légumes vers l'Union européenne sont sans fondement, car nous traitons avec tous les pays européens et non pas avec un pays en particulier. Les relations commerciales dans le domaine agricole sont régies par l'accord agricole signé entre Rabat et Bruxelles. Lequel accord détermine les conditions d'entrée des produits agricoles marocains sur le marché européen », nous a expliqué cette source qui a requis l'anonymat. Et d'ajouter : « Il ne faut pas mêler un simple incident (la crise entre Rabat et Madrid) avec les relations commerciales entre le Maroc et l'Union européenne ».

Ce professionnel a, par ailleurs, appelé les journalistes marocains à ne pas se laisser manipuler par les fausses informations visant à semer la zizanie dans les relations commerciales entre le Maroc et l'UE.

Par ailleurs, une association regroupant les principaux exportateurs d'avocat au Maroc a été créée, récemment, sous l'appellation "Morocco Avocado Association" (MAVA).

Cette association a pour mission de servir en tant que catalyseur des différentes démarches déjà existantes en matière d'exportation de l'avocat marocain, dont le but premier est d'assurer et de garantir la sécurité alimentaire des consommateurs européens, a indiqué la MAVA dans un communiqué relayé par la MAP.

La filière s'est en effet engagée de-

puis plusieurs années dans une démarche de certification à l'international, en particulier Global Gap, afin de renforcer les standards de qualité, des vergers aux usines de conditionnement, a précisé la même source, notant que la filière est accompagnée par des structures étatiques de contrôle et de régulation telles que "Morocco Foodex" ou l'ONSSA, qui effectuent chaque année proactivement des milliers d'analyses sur l'ensemble du territoire pour garantir la sécurité des exportations du pays.

L'avocat marocain bénéficie d'un fort engouement du marché communautaire européen qui représente 90% des exportations, notamment du fait de son excellente qualité gustative ainsi que du transit time de courte durée qui permet de conserver la fraîcheur et la qualité du produit, a poursuivi le communiqué.

En effet, ce fruit à forte valeur ajoutée, bénéficiant d'une demande importante des clients internationaux, représente aujourd'hui une filière d'avenir pour le pays tant au niveau des opportunités d'emploi qu'au niveau des investissements nationaux et internationaux, a indiqué la même source.

Il est à noter que l'avocat marocain bénéficie de conditions pédoclimatiques exceptionnelles et propices à son développement, puisque la jeunesse des vergers lui garantit pour de nombreuses années une protection naturelle et biologique favorisant le développement d'une agriculture saine et durable.

T. Mourad

“
Alors que des associations de producteurs européens s'agitent à Bruxelles, les professionnels marocains demeurent confiants

Habib El Malki : *L'enseignement préscolaire revêt une grande importance vu qu'il est au cœur du système éducatif*

Le rapport élaboré par le groupe de travail thématique chargé de l'évaluation des politiques publiques examiné en plénière à la Chambre des représentants

Ainsi que nous l'avions écrit dans notre édition du mercredi 16 juin, le rapport élaboré par le groupe de travail thématique chargé de l'évaluation des politiques publiques concernant l'enseignement préscolaire a été examiné, mardi, lors d'une séance plénière tenue par la Chambre des représentants sous la présidence de Habib El Malki.

Cette séance s'est tenue conformément aux dispositions de l'article 101 de la Constitution et aux dispositions du règlement intérieur de la Chambre des représentants, notamment l'article 278, a indiqué un communiqué de la Chambre.

A cette occasion, Habib El Malki a noté qu'il s'agit du quatrième événement du genre à la Chambre des représentants depuis l'introduction de la prérogative d'évaluation dans le document constitutionnel, "où l'évaluation des politiques publiques revêt une grande importance, en raison de son rôle de redressement et d'amélioration des politiques et programmes publics, lequel rôle a été confirmé par le rapport de la Commission spéciale sur le modèle de développement, qui a appelé à accorder plus d'importance à l'évaluation des politiques publiques, notamment l'évaluation parlementaire".

Le président de la Chambre des représentants a affirmé que l'enseignement préscolaire revêt une grande importance, étant au cœur du système éducatif, soulignant l'attention particulière que SM le Roi Mohammed VI accorde à ce chantier de grande envergure.

Par la suite, la présidente du groupe thématique, Ghita Badroun et les rapporteurs Jamal Benckroun Krimi et Hassan Adili, ont présenté un résumé du rapport élaboré par le groupe, dans lequel ont été exposés la méthodologie de travail et les critères d'évaluation adoptés pour l'élaboration de ce rapport. Ils ont également fait



état de certaines contraintes, notamment celles relatives à la propagation de l'épidémie de la Covid-19.

Les membres du groupe, poursuit le communiqué, ont visité une trentaine d'établissements d'enseignement dans quatre régions, à savoir Rabat-Salé-Kenitra, l'Oriental, Dakhla-Oued Eddahab et Casablanca-Settat. Ils ont également rencontré plusieurs responsables du département de l'éducation nationale, du département de la jeunesse et des sports, et des représentants d'associations civiles concernées.

Le rapport a abordé l'évaluation ex-ante des programmes précédents, en particulier la Charte nationale de l'éducation et de la formation et le plan d'urgence 2000-2015, ainsi que l'évaluation intermédiaire du programme national de généralisation et de développement de l'enseignement préscolaire 2018-2028, selon la même source.

Le groupe thématique a, aussi, apporté un certain nombre de conclusions visant à améliorer les politiques publiques en termes d'enseignement préscolaire et à apprécier leur impact réel sur la catégorie cible, appelant à cet effet à revoir le modèle de formation relatif à l'enseignement préscolaire, notamment dans le contexte de la pandémie, et à investir dans le développement et la recherche de futures méthodes d'enseignement pour cette catégorie d'enfants.

Le rapport a fait une panoplie de recommandations visant à renforcer la gouvernance du secteur, contribuant ainsi à augmenter le nombre de bénéficiaires et à établir un équilibre entre zones urbaines et rurales, moderniser l'arsenal juridique, réhabiliter les structures et équipements scolaires, établir des partenariats avec les différents acteurs du secteur, améliorer la situation

et les conditions de travail de la catégorie des éducatrices et éducateurs, fournir les fonds nécessaires et intégrer les enfants africains migrants et réfugiés dans le système d'enseignement préscolaire.

Sur le plan éducatif et pédagogique, le rapport a souligné la nécessité de reconsidérer les programmes et approches pédagogiques et de réfléchir au concept d'enseignement mixte basé sur la combinaison de la formation en présentiel et des solutions technologiques qui font participer les parents dans le développement de leurs enfants, appelant à l'élaboration d'une politique éducative inclusive.

Dans leurs interventions respectives au nom des groupes et du groupement parlementaires, les députés ont fait état de l'importance de l'enseignement préscolaire pour les générations futures, appréciant l'effort déployé

pour l'élaboration du rapport, tout en appelant à la nécessité de mettre en place un cadre pédagogique approprié pour l'étape de l'enseignement préscolaire, couvrant les méthodes d'enseignement et les normes de qualité, et l'adoption d'une vision centrée sur la formation des éducateurs, dans le respect des principes de parité et d'égalité territoriale.

Ils se sont également arrêtés sur les insuffisances qui ont touché le secteur de l'enseignement préscolaire, entravé son développement et en ont fait un enseignement traditionnel faible qui ne répond pas aux normes de qualité et d'harmonie, soulignant que la Charte nationale de l'éducation et de la formation constitue une étape importante vers la mise en place d'un système éducatif dans lequel l'enseignement préscolaire occupe une place fondamentale.

Adoption de six projets de loi à caractère socioéconomique

La Chambre des représentants a adopté à l'unanimité cinq projets de loi relatifs aux établissements de crédit et organismes assimilés, au département des eaux et forêts, au régime d'assurance maladie obligatoire et au régime des pensions, et à la majorité un projet de loi relatif aux usages licites du cannabis en deuxième lecture.

L'adoption de ces projets de loi à caractère social et économique a eu lieu lors d'une plénière, présidée mardi par Habib El Malki, président de la Chambre des représentants, a indiqué la première Chambre du Parlement dans un communiqué.

Le projet de loi N°51.20 modifiant et complétant la loi N°103.12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, comprend trois amendements majeurs visant à conférer un caractère réglementaire à la circulaire conjointe qui détermine les modalités de contrôle des conglomérats financiers.

Ces modifications permettent aussi de déterminer un taux maximum des intérêts conventionnels pour chaque type d'opération de crédit au lieu d'une seule limite maximale actuellement appliquée à toutes les opérations comme elles ont pour objectif de respecter le secret professionnel en vigueur dans

les pays de l'Union européenne.

Quant au projet de loi N°52.20 portant création de l'Agence nationale des eaux et forêts, il vient exécuter la nouvelle stratégie forestière "Forêts du Maroc 2020-2030", dont l'objectif est de rendre le secteur forestier plus compétitif et durable, à travers un modèle de gestion inclusif et créateur de richesses.

Cette nouvelle agence sera chargée de mettre en œuvre les orientations stratégiques de la politique de l'État dans les domaines de la protection, de la conservation, de la mise en valeur et du développement durable du patrimoine national forestier.

S'agissant du projet de loi N°35.13 portant création et organisation de la Fondation pour la promotion des œuvres sociales et culturelles du personnel du département des eaux et forêts, il vise à améliorer et à développer les services offerts au personnel du département en proposant de nouvelles œuvres sociales et culturelles qui répondent à leurs ambitions et aspirations.

Le projet de loi N°30.21 modifiant et complétant la loi N°98.15 relative au régime de l'assurance maladie obligatoire de base pour les catégories des professionnels, des travailleurs indépendants et des per-

sonnes non salariées exerçant une activité libérale et le projet de loi N°31.21 modifiant et complétant la loi N°99.15 instituant un régime de pensions pour les mêmes catégories des professionnels s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du chantier de la généralisation de la couverture sociale au Maroc, ainsi que l'adéquation après l'adoption de la loi cadre N°09.21 relative à la protection sociale.

La Chambre des représentants a également adopté, en deuxième lecture, le projet de loi N°13.21 relatif aux usages licites du cannabis, après les amendements introduits par la Chambre des conseillers.

Climat des affaires

Le satisfecit du gouvernement

“

Khaoula Lachguar
Il serait souhaitable que les mécanismes d'amélioration profitent en premier aux PME et aux auto-entrepreneurs

Le gouvernement se félicite du bilan de ses actions en matière d'amélioration du climat des affaires dans notre pays.

Dans un document dressant le bilan de l'action gouvernementale, l'exécutif a indiqué qu'il a participé à l'exécution d'un bon nombre de réformes destinées à améliorer le climat des affaires, à faciliter la vie des entreprises et à soutenir l'investissement. L'ensemble de ces efforts ont permis, précise ledit document, de réaliser des résultats réels et palpables au profit des entreprises et de l'économie nationales, en particulier, au niveau des investissements, des IDE et de création d'entreprises et leur préservation contre les faillites.

Ces efforts ont permis également, ajoute le document gouvernemental, d'améliorer la position du Maroc au niveau du classement "Doing Business", ce qui a contribué, en conséquence, à renforcer le rayonnement international de notre pays et son attractivité.

Toutefois, Khaoula Lachguar, membre du Conseil national de l'USFP, a estimé, lors de l'émission «Ma waraa elhadab», diffusée dernièrement sur Medi1 TV, que les mécanismes d'amélioration du climat des affaires dans notre pays doivent d'abord profiter aux petites entreprises et aux auto-entrepreneurs et non pas aux seuls investisseurs étrangers. Selon elle, il faut arrêter d'abord le débat sur l'amélioration du



climat des affaires selon la seule optique « Classement Doing Business ». A l'inverse, elle pense que le débat doit plutôt se focaliser sur la responsabilité des responsables gouvernementaux et administratifs dans l'amélioration du climat des affaires pour les investisseurs et les entrepreneurs marocains, autrement dit, la jeune entreprise marocaine.

Mais, comment peut-on envisager cette amélioration ? La facilité de faire des affaires passe d'abord, précise Khaoula Lachguar, par le renforcement de la formation en créant des liens entre celle-ci, l'enseignement et le marché de l'emploi. D'autant que notre pays manque de synergie entre les politiques. Ensuite, par l'accompagnement via des législations claires et précises.

D'après elle, nombreuses sont les petites entreprises qui font faillite et qui ont du mal à procéder à une liquidation judiciaire faute d'un cadre légal clair.

Et du coup, ces PME sont appelées à endurer un processus long et pénible avec des conséquences importantes sur les plans financier et social. Et enfin, par le financement. Pour elle, le Maroc n'a plus besoin d'un secteur bancaire conservateur qui participe timidement au cycle économique. Elle estime qu'il faut revoir les services bancaires proposés par ces établissements et assurer des fonds pour les PME.

Elle pense également qu'il faut développer et encadrer le

secteur bancaire pour qu'il devienne l'un des éléments constitutifs du cycle économique dans notre pays. « Nous ne voulons pas d'un secteur bancaire ermite et hors de l'économie nationale », a-t-elle martelé.

Dans ce sens, l'interviewée a rappelé que l'USFP a souvent appelé au rétablissement de « l'initiative nationale » destinée à renforcer les capacités de l'entreprise nationale en matière d'in-

vestissement, de production, de création des richesses et de l'emploi et le contexte de Covid-19 n'a que réaffirmé l'importance de cette thèse, juge-t-elle.

En outre, elle estime que l'Etat peut jouer un rôle primordial dans le soutien des entreprises notamment celles qui sont endettées et qui doivent rembourser leurs obligations alors que leur situation financière n'est pas tout à fait rétablie. Mais comment peut-on envisager cette intervention de l'Etat ? « Les pouvoirs publics peuvent participer au capital des entreprises.

Cette intervention n'est plus un tabou, même dans les pays les plus libéraux.

En effet, le soutien via des crédits n'aura pas l'effet escompté puisque leur remboursement entame les capacités financières des entreprises », a-t-elle indiqué.

Et de souligner : « Pourtant, cette participation de l'Etat doit être limitée dans le temps et cesser une fois que l'entreprise retrouve son équilibre financier. Il faut ajouter que cette participation permettra de contrôler de près les fonds versés auprès des entreprises et allégera le fardeau d'endettement sur ces dernières ».

A ce propos, elle a affirmé que le financement constitue le nerf de la guerre du nouveau modèle de développement et qu'il n'y aura pas de société développée et moderniste sans révision radicale du système fiscal. « Cette révision doit passer par l'élargis-

sement de l'assiette fiscale et non pas par la hausse des taux d'impôt.

Ce qui va permettre, d'un côté, d'intégrer le secteur informel dans l'économie formelle et, de l'autre, d'assurer des fonds pour les politiques publiques ».

Khaoula Lachguar croit, cependant, que la question prioritaire doit être l'emploi des jeunes. Selon elle, il faut créer les conditions adéquates pour permettre aux jeunes d'inventer et de prendre l'initiative. « Aujourd'hui, notre pays bénéficie d'un taux élevé du nombre des jeunes, mais malheureusement, on ne profite pas de cette situation.

En effet, la jeunesse n'est pas conçue comme l'axe principal de nos politiques publiques », s'est-elle désolée. Et de conclure : « Nous nous concentrons trop sur les indicateurs internationaux comme c'est le cas pour le classement Doing Business mais nous négligeons les indicateurs en relation avec l'emploi des jeunes, l'accès des jeunes aux services de la santé et autres.

C'est plutôt ces indicateurs qui doivent faire l'objet d'une reddition des comptes de la part des responsables gouvernementaux et cela ne peut se réaliser en l'absence d'une stratégie nationale au profit des jeunes.

Il faut aujourd'hui traiter les jeunes comme des citoyens dotés pleinement de leur capacité juridique et qui sont capables de travailler et d'inventer ».

Hassan Bentaleb

“

La question prioritaire doit être l'emploi des jeunes

La RDC réitère son soutien à la marocanité du Sahara

Lors d'un entretien par visioconférence avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, le vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères de la République démocratique du Congo (RDC), Christophe Lutundula Apala Pen'Apala, a réitéré, jeudi, la position historique de soutien par son pays à la marocanité du Sahara ainsi que la solidarité entière de son pays avec le Maroc pour la recherche d'une solution durable à ce différend, dans le cadre de la souveraineté du Royaume et sous l'égide exclusive de l'ONU.

A cet égard, les deux ministres ont insisté sur l'impératif du respect des normes et procédures au sein des organes de l'Union africaine (UA), et ont réaffirmé la pertinence de la décision 693 du Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA de juillet 2018, qui a consacré l'exclusivité de l'ONU en tant que cadre pour la recherche d'une solution au différend régional autour du Sahara marocain, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger.

Par ailleurs, les deux ministres se sont félicités de l'excellence des liens historiques d'amitié et de solidarité entre les deux pays, et qui connaissent une nouvelle impulsion conformément aux orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et du président Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo et à leur volonté commune de faire des relations maroco-congolaises, un modèle de coopération interafricaine, fondé sur les valeurs de solidarité,



d'échange et de partage.

Abordant la situation en RDC, Nasser Bourita a salué les efforts consentis par les autorités congolaises pour la promotion de la démocratie, la sécurité et le développement.

Il a également rendu hommage aux initiatives et actions entreprises par le président Tshisekedi, en sa qualité de président en exercice de l'UA, veillant au respect et à la défense de la souveraineté et de l'unité des États africains.

Le ministre a aussi loué la contri-

bution du président congolais aux efforts de la communauté internationale pour la promotion de la paix et de la stabilité régionales, relève le communiqué.

Nasser Bourita et Christophe Lutundula Apala Pen'Apala ont constaté la parfaite concordance de leurs points de vue sur les différentes questions d'intérêt commun, soulignant l'importance de renforcer la communication et la coordination dans les différentes instances internationales.

Nasser Bourita a réitéré l'engagement du Royaume à accompagner la RDC dans ses efforts de développement, notamment dans les domaines à fort impact socio-économique tels que l'agriculture, la santé, l'eau, l'électricité et les énergies renouvelables.

Les deux ministres se sont accordés sur l'organisation de la 6ème session de la grande commission mixte de coopération Maroc-RDC avant la fin de l'année et ont également examiné la possibilité d'instaurer un mécanisme de consultations politiques

ainsi que de programmer un Forum économique Maroc-RDC, en 2022 à Kinshasa, fait savoir le communiqué.

A ce titre, les deux ministres ont souligné la nécessité de redynamiser le Conseil d'affaires Maroc-RDC en vue de promouvoir davantage les échanges commerciaux et économiques entre les deux pays et de mettre à profit la présence consulaire congolaise à Dakhla, qui est appelée à devenir un pôle d'excellence en matière d'intégration économique régionale, conclut le ministère.

La Guinée équatoriale veut imprimer un nouvel élan à sa coopération avec le Royaume

La Guinée équatoriale veut imprimer un nouvel élan à ses relations de coopération avec le Royaume du Maroc, a affirmé, jeudi à Rabat, le ministre équato-guinéen des Affaires étrangères et de la Coopération, Simeón Oyono Esono Angue.

"Les deux pays souhaitent diversifier leurs relations pour toucher les secteurs clés liés au développement", a précisé le responsable équato-guinéen dans une déclaration à la presse, à l'issue de ses entretiens avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Il a aussi souligné que cette entrevue s'inscrit dans le cadre des consultations menées au sujet des questions

d'intérêt commun, rappelant que le Maroc et la Guinée équatoriale entretiennent des relations de coopération depuis plusieurs décennies.

Simeón Oyono Esono Angue a, par ailleurs, annoncé la tenue d'une commission mixte à la fin de cette année, faisant savoir que les deux parties ont évoqué l'établissement d'une feuille de route pour la mise en oeuvre des accords bilatéraux déjà signés.

Evoquant le dossier du Sahara marocain, le chef de la diplomatie équato-guinéenne a réitéré le soutien de son pays à l'intégrité territoriale du Royaume.

"La Guinée équatoriale a soutenu, soutient et soutiendra l'intégrité territoriale du Maroc", a-t-il dit.

Le Groupe d'amitié parlementaire Honduras-Maroc salue le succès de la diplomatie marocaine en Amérique

Le Groupe d'amitié parlementaire Honduras-Maroc a salué, mercredi à Tegucigalpa (Honduras), le "succès sans équivoque" de la diplomatie marocaine dans la défense de l'intégrité territoriale du Royaume dans les deux Amériques.

La reconnaissance des États-Unis de la pleine souveraineté du Maroc sur son Sahara a été "une décision correcte et opportune", a affirmé le Groupe d'amitié parlementaire Honduras-Maroc dans un communiqué parvenu jeudi à la MAP, estimant que "des puissances au sein de l'Union européenne (UE) devraient faire la même chose".

Le Groupe parlementaire a exprimé, en outre, son "soutien total" au Maroc dans la défense de son

intégrité territoriale, notamment dans les pays d'Amérique latine.

"C'est un fait concret et réel que la diplomatie marocaine a engagé une bataille plus dynamique pour défendre la question du Sahara en Amérique latine, où la position marocaine a gagné notre attention et notre solidarité", précise le document, estimant que "le Maroc gagne du terrain en Amérique latine dans sa bataille pour la position réaliste et ferme sur cette question".

Mettant l'accent sur le renforcement de la présence diplomatique des pays d'Amérique Latine au Maroc, le groupe parlementaire s'est félicité du fait que des pays comme le Salvador ou la Bolivie ont retiré leur reconnaissance de la

pseudo-RASD".

Le communiqué note également qu'au cours des deux dernières années, d'autres États latino-américains, tels que la Colombie et le Guatemala, ont donné une forte dynamique à leurs relations bilatérales avec le Maroc, rappelant aussi la création de groupes d'amitié parlementaires avec le Maroc au Nicaragua, en Bolivie et au Honduras.

A cette occasion, le groupe parlementaire d'amitié Honduras-Maroc a fait part de sa détermination à œuvrer en faveur du renforcement de la coopération bilatérale, tout en invitant les parlementaires marocains à visiter l'Amérique Latine et à s'enquérir des perspectives prometteuses offertes par la région.

Le général de division, Andrew M. Rohling, commandant général adjoint pour l'Afrique et commandant de l'unité opérationnelle de l'armée des Etats-Unis pour l'Europe méridionale

Le Maroc est un allié incontournable des Etats-Unis en Afrique du Nord

La coopération militaire bilatérale est illimitée et riche en opportunités

La coopération militaire entre le Maroc et les Etats-Unis d'Amérique est "sans limite" et porteuse d'énormes opportunités pour l'avenir, a affirmé, jeudi, le général de division, Andrew M. Rohling, commandant général adjoint pour l'Afrique et commandant de l'unité opérationnelle de l'armée des Etats-Unis pour l'Europe méridionale.

Le haut responsable américain, qui s'exprimait lors d'une conférence de presse par téléphone sur l'exercice militaire maroco-américain "African Lion 2021", en cours depuis le 7 juin, a mis en relief le rôle du Maroc comme un allié "incontournable" dans la région d'Afrique du Nord grâce à sa "contribution conséquente" à la préservation de la paix et à la stabilité au Maghreb.

Le général Rohling a aussi noté que les Etats-Unis et le Maroc sont liés par un partenariat fort et solide de 200 ans, qui est appelé à s'intensifier davantage, rappelant que le Royaume a été le premier pays à reconnaître les Etats-Unis d'Amérique en 1777.

Le Maroc a toujours fait montre d'une "courtoisie et d'une générosité immense" pour abriter, chaque année, cet exercice militaire conjoint, "l'un des exercices les plus importants et compliqués au monde auquel prennent part directement 8.000

militaires venant de huit pays, en plus de 15 observateurs qui sont des participants potentiels pour l'exercice African Lion 2022", a souligné le haut gradé US.

"Durant les deux dernières semaines, nous avons effectué plusieurs activités interalliées à travers les territoires marocain et tunisien, qui ont mobilisé un matériel conséquent terrestre, aérien et maritime dans le but de renforcer l'interopérabilité entre les participants en matière de planification et de conduite d'opérations interarmées", a-t-il affirmé.

"Les opérations militaires englobent le volet humanitaire, l'aide aux sinistrés et la résolution de conflits potentiels, entre autres", a-t-il précisé, ajoutant que l'African Lion 2021 "veut incorporer tous ces scénarios dans ses simulations".

L'exercice militaire vise en particulier à renforcer les capacités manœuvrières des unités participantes, perfectionner les tactiques, les techniques et les procédures, entraîner la composante aérienne à la conduite des opérations de chasse, d'appui et de ravitaillement en vol et à consolider la coopération dans le domaine de la sécurité maritime.

Il comprend aussi des formations et entraînements sur les opérations de lutte contre les organisations terroristes violentes.



Matteo Salvini, chef du parti italien La Ligue

Le Maroc, pays le plus stable de toute la région méditerranéenne et nord-africaine

Le leader politique italien, Matteo Salvini, a plaidé pour une consolidation des relations sur tous les volets avec le Maroc, "en

tant que pays le plus stable de toute la région méditerranéenne et nord-africaine".

«Il faudrait accélérer et améliorer les re-

lations avec le Maroc en tant que pays le plus stable de toute la région méditerranéenne et nord-africaine», a souligné le chef du parti La Ligue dans une déclaration à la MAP à l'issue d'un entretien qu'il a eu jeudi à Rome avec l'ambassadeur du Maroc, Youssef Balla.

Le Maroc, a-t-il poursuivi, «devrait être notre premier interlocuteur pour des raisons culturelles, économiques, commerciales, de coopération et de sécurité», notant que «c'est pour cette raison que nous n'avons pas partagé certains choix du Parlement européen et, en tant qu'Italie, nous travaillons à renforcer davantage les relations et j'espère avoir bientôt l'honneur de visiter le Maroc, car nous sommes deux pays absolument proches».

Matteo Salvini a tenu à remercier les autorités marocaines pour leurs efforts, «car, a-t-il dit, si tous les pays méditerranéens avaient la même attitude sérieuse et collaborative que le Maroc nous aurions beaucoup moins de problèmes».

Rappelant que «le Maroc a engagé vingt mille hommes et femmes dans la lutte

contre la traite des êtres humains», il a mis en avant les accords de coopération absolument positifs avec le Royaume, tout en se disant «désolé pour les tensions bilatérales avec l'Espagne ces dernières semaines».

Matteo Salvini a fait observer que «le Maroc est en train de faire un parcours réussi en matière de régionalisation et de valorisation du rôle et des potentialités des régions absolument intéressant et appréciable pour l'Italie et pour l'Europe».

«Avec le Maroc, il faut consolider les relations dans tous les domaines», a-t-il plaidé, rappelant que «des liens entre l'Italie et le Royaume sont historiques et devraient être renforcés».

Le leader politique italien a affirmé qu'il travaille "personnellement avec nos maires, nos gouverneurs et nos ministres pour qu'il y ait une collaboration de plus en plus étroite entre l'Italie et le Maroc, d'autant plus que la communauté marocaine présente en Italie est parmi les plus intégrées».

«Donc, il y a de bonnes relations à tous les points de vue et à tous les niveaux», s'est-il félicité.



Un pont numérique vers le soutien social



Malgré toutes ses dévastations, la crise du Covid-19 a une lueur d'espoir : elle a mis en lumière d'importantes lacunes politiques à commencer par le manque de protection sociale pour deux milliards de travailleurs informels dans le monde. Mais pour remédier à cet échec, il faudra plus que des programmes sociaux; cela exigera également des gouvernements qu'ils combent la fracture numérique.

Pendant la pandémie, les programmes sociaux soutenant le «chaînon manquant» – les travailleurs informels qui sont exclus de la sécurité sociale standard liée à l'emploi et ne sont souvent pas éligibles aux programmes sociaux qui ciblent les très pauvres – se sont fortement appuyés sur les technologies numériques.

L'enregistrement s'est fait sur les smartphones. Les gouvernements ont vérifié les bénéficiaires à l'aide de systèmes d'identification numérique. Les paiements ont atterri dans les portefeuilles électroniques.

Cette utilisation bienvenue de la technologie numérique a simplifié les procédures et permis aux travailleurs d'éviter les interactions en face à face lorsqu'ils ont demandé ou perçu des prestations. Mais cette approche implique aussi un risque évident : l'exclusion de ceux qui sont du mauvais côté de la fracture numérique.

L'expérience des récupérateurs informels de déchets ici à Johannesburg est instructive. Lorsque le gouvernement sud-africain a introduit la subvention en espèces pour le soulagement social de la détresse des adultes exclus d'autres formes de soutien gouvernemental pendant la pandémie, les demandes devaient être soumises via un formulaire de site web, un courrier électronique, WhatsApp ou un code de données supplémentaires non structuré.

Cela promettait de l'efficacité, mais maintenant également l'application hors

de portée de nombreux récupérateurs de déchets. Selon Steven Leeuw, membre actif de l'African Reclaimers Organisation (ARO), « 90% des personnes avec qui nous travaillons n'ont pas de téléphone portable. S'ils le font, c'est généralement un ancien qui ne fonctionne pas vraiment, ou ils n'ont pas d'argent pour les données, ou n'importe où pour accéder au WiFi gratuit.

Heureusement, le BRA est intervenu pour aider les membres à postuler. Cela signifiait non seulement remplir et soumettre des demandes, mais également effectuer toutes les étapes administratives supplémentaires si la demande initiale était rejetée. Selon Leeuw, «cela aurait été plus facile si [l'Agence de sécurité sociale sud-africaine] avait envoyé des fonctionnaires sur nos lieux de travail pour aider les gens à s'inscrire à la subvention.

La crise du Covid-19 a mis à nu des inégalités systémiques qui devront être corrigées si nous voulons un jour construire des sociétés plus durables, résilientes et inclusives. Rejoignez-nous le 23 juin 2021 pour notre dernier événement virtuel en direct, Retour à la santé : rattraper le temps perdu, où des experts de premier plan examineront l'héritage immédiat de la pandémie et exploreront des solutions pour ramener toutes les communautés et sociétés à la santé.

Il y a des histoires similaires dans le monde. A Mexico, la subvention en espèces offerte aux travailleurs non salariés n'était initialement accessible que via une demande en ligne. « Je suis allé trois fois au cybercafé pour numériser des documents et envoyer des e-mails », a déclaré un travailleur. « Comment ceux qui ne savent ni lire ni écrire et qui ne peuvent pas payer le cybercafé vont-ils le faire ? ». Après les protestations des organisations de travailleurs, le gouvernement a ajouté une option d'application manuelle.

De même, à Delhi, les travailleurs informels ont eu du mal avec les appli-

cations numériques du programme AtmaNirbhar Nidhi (SVANidhi) du Pradhan Mantri Street Vendor – un programme de prêt gouvernemental conçu pour soutenir les vendeurs de rue. Non seulement l'application n'était disponible qu'en ligne, mais elle n'était pas non plus écrite en hindi familier et le site web plantait fréquemment.

De plus, les candidats devaient initialement posséder une carte Aadhar (une forme d'identification numérique liée à des données biométriques et démographiques) associée à un numéro de téléphone portable, ce qui créait une foule d'autres problèmes. « Tous les travailleurs n'ont pas une carte Aadhar », selon Shalini Sinha, coordinatrice de Delhi pour les femmes dans l'emploi informel : mondialisation et organisation. « Ou s'il s'agit de travailleurs migrants, la carte peut être de retour dans le village, et alors ils peuvent ne pas avoir le même numéro de téléphone portable et devoir suivre le processus pour associer un nouveau numéro à la carte ».

Ce ne sont pas des incidents isolés ou des anecdotes triées sur le volet. Un rapport de 2019 du Rapporteur spécial des Nations unies de l'époque sur l'extrême pauvreté et les droits de l'Homme, Philip Alston, a révélé que la numérisation de l'aide sociale entraîne souvent « de profondes réductions du budget global de l'aide sociale, une réduction du nombre de bénéficiaires, [et] la suppression de certains services. En fait, a averti Alston, les systèmes de protection sociale numériques « punissent souvent les classes les plus pauvres ». Par exemple, l'appariement de données sans restriction est utilisé pour exposer et sanctionner les « irrégularités les plus légères » dans les dossiers des bénéficiaires de l'aide sociale, entraînant parfois le refus de services essentiels.

Les solutions technologiques ne peuvent pas être utilisées comme un moyen de réduire les budgets et de transférer la responsabilité de l'Etat aux

organisations de base au service des pauvres. Les gouvernements qui appliquent les technologies numériques aux programmes de protection sociale doivent également garantir l'équité dans les systèmes et les institutions dans lesquels ces programmes sont intégrés.

Pour commencer, alors que les gouvernements investissent dans la transition numérique (y compris en orientant d'importantes sommes de fonds vers le secteur privé), ils doivent également soutenir le travail des organisations de base fournissant des services essentiels du dernier kilomètre pour connecter les gens à leurs droits. A l'heure actuelle, peu d'organisations de base dans les pays du Sud sont en mesure de mobiliser les ressources financières nécessaires pour soutenir leur travail.

De plus, les gouvernements doivent créer des mécanismes de consultation significative avec ces organisations, afin de concevoir des programmes qui répondent aux besoins des groupes cibles, de surveiller et d'évaluer les progrès, et d'apporter les changements nécessaires. Les travailleurs bureaucratiques de première ligne, tels que les travailleurs sociaux et les agents d'enregistrement, auront également besoin d'un plus grand soutien, notamment pour élargir leurs rangs dans certains cas. Bien entendu, la réduction de la fracture numérique devrait également être une priorité. Cela signifie élargir l'accès aux technologies numériques, y compris les téléphones mobiles et l'Internet haut débit, et veiller à ce que les gens aient les connaissances nécessaires pour les utiliser. Et les organisations de base ont également un rôle vital à jouer à ce propos. Mais, en attendant, la fracture numérique doit être comblée pour permettre aux plus vulnérables d'accéder à un soutien gouvernemental crucial.

Par Laura Alfors

Directrice du programme de protection sociale de Women in Informal Employment: Globalizing and Organizing.



Paris tombe le masque en extérieur *Inquiétude dans d'autres pays*



Les Français ont tombé le masque à l'extérieur jeudi mais dans plusieurs pays comme la Grande-Bretagne, la Russie ou le Portugal, l'heure est à l'inquiétude face à une résurgence de la maladie. En Afrique, la troisième vague de l'épidémie "s'amplifie et s'accélère" avec les variants, a mis en garde jeudi le bureau de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur le continent, soulignant que le nombre de cas y augmente "de 22% par semaine" et réclamant une augmentation de l'approvisionnement en vaccins. "Près de 12 millions de personnes sont désormais entièrement vaccinées, mais cela représente moins de 1% de la population" du continent, a souligné l'OMS.

A Disneyland Paris, Mickey et Pluto ont accueilli jeudi leurs premiers visiteurs, après plus de sept mois de fermeture. "Sur le territoire national, l'épidémie est en déclin, elle est en cours de maîtrise", s'est félicité le ministre français de la Santé Olivier Véran. Si le coronavirus continue de tuer en France (45 décès annoncés mercredi), les contaminations sont en net recul (3.058 nouveaux cas). Le gouverne-

ment français a décidé la levée de l'obligation du port du masque en extérieur - et de l'amende de 135 euros qui l'accompagnait - en pleine vague de chaleur et aux débuts de l'Euro de football. En revanche en Grande-Bretagne, les autorités sanitaires ont enregistré jeudi 11.007 nouveaux cas de contamination en 24h, dépassant les 10.000 pour la première fois depuis fin février sur fond de poussée du variant Delta initialement détecté en Inde.

Pays d'Europe le plus endeuillé par la pandémie, le Royaume-Uni a enregistré une brusque dégradation ces derniers temps, en dépit d'une campagne de vaccination à grande échelle. Cette tendance, marquée par un bond de 33,7% des contaminations en une semaine, a forcé lundi le gouvernement britannique à repousser d'un mois la levée totale des restrictions sanitaires. Une étude publiée jeudi par l'Imperial College London et Ipsos MORI a révélé que les cas étaient en "augmentation exponentielle" dans toute l'Angleterre, principalement dans les groupes d'âge non vaccinés. Les données suggèrent que les cas doublent tous les 11 jours.

A Moscou, l'épidémie s'est

abrusquement aggravée, a déclaré le maire de la ville, où la campagne de vaccination patine depuis des mois. "Le plus probable, c'est que nous sommes confrontés à de nouveaux variants, plus agressifs et qui se répandent plus rapidement", a estimé Sergueï Sobianine. Il a relevé que les cas détectés quotidiennement dans la capitale étaient passés en quelques jours de 3.000 à 7.000, et pourraient vendredi "être de plus de 9.000". Moscou et sa région ont rendu la vaccination obligatoire dans le secteur des services (transports, restauration, culture, santé, éducation, banque...), une première en Russie où les autorités ont pris des mesures très limitées malgré une mortalité qui place le pays parmi les plus touchés au monde, selon des statistiques officielles.

Au Portugal, le gouvernement a décidé d'interdire les entrées et les sorties de la région de Lisbonne pendant le week-end, pour éviter que la hausse des cas de Covid ne se répande au reste du territoire.

"Il s'agit d'une mesure supplémentaire, qui n'était pas prévue, mais que le gouvernement a pris pour contenir la hausse de l'inci-

dence à l'intérieur de la région métropolitaine de Lisbonne", a déclaré le ministre porte-parole du gouvernement, Mariana Vieira da Silva. Les déplacements non essentiels en direction et en provenance de la capitale et sa banlieue seront interdits du vendredi soir au lundi matin, jusqu'à nouvel ordre.

Au Japon, à presque un mois de l'ouverture des Jeux olympiques à Tokyo, le Premier ministre Yoshihide Suga a confirmé jeudi que l'état d'urgence serait levé dimanche dans la capitale et dans d'autres départements du pays, même si des restrictions seront maintenues jusqu'au 11 juillet, notamment pour les bars et restaurants qui continueront à fermer en début de soirée.

Le Japon fournira à ses ressortissants un passeport vaccinal à partir du mois prochain, selon le gouvernement. L'Europe occidentale se prépare, elle, aux vacances d'été, et les ambassadeurs des Vingt-Sept ont donné mercredi leur feu vert à l'ajout des Etats-Unis à la liste des pays et territoires dont les voyageurs, même non vaccinés contre la Covid-19, peuvent être admis dans l'UE.

Les Européens se fondent notamment sur la situation épidémiologique et l'avancement de la campagne de vaccination, et les pays peuvent y figurer s'ils ont enregistré moins de 75 cas de Covid pour 100.000 habitants sur les 14 derniers jours. C'est le cas des Etats-Unis (73,9), qui ont cependant franchi mardi le seuil des 600.000 morts.

Grâce à la campagne de vaccination, le nombre de décès quotidiens a considérablement baissé, et permis un quasi-retour à la normale dans la majorité du pays, notamment en Californie et à New York, où 70% des adultes ont reçu au moins une dose de vaccin. La Commission européenne a elle approuvé jeudi le plan de relance de la Grèce, qui sera financé par l'emprunt commun européen destiné à atténuer l'impact économique de la pandémie. Athènes touchera 30,5 milliards d'euros de l'UE sur plusieurs années. Depuis son apparition fin 2019, le coronavirus a tué au moins 3.835.238 personnes dans le monde et contaminé près de 177 millions de personnes, selon un bilan de l'AFP établi jeudi à partir de chiffres officiels.

156 ans après, un jour férié pour marquer la fin de l'esclavage aux Etats-Unis

Le président américain Joe Biden a promulgué jeudi une loi créant un nouveau jour férié fédéral, le "Juneteenth", pour commémorer l'émancipation des derniers esclaves au Texas il y a 156 ans, le 19 juin 1865. "Juneteenth symbolise à la fois la longue et difficile nuit de l'esclavage et de la soumission, et la promesse d'un jour meilleur", a-t-il dit lors de la cérémonie à la Maison Blanche aux côtés de sa vice-présidente Kamala Harris, qui est d'origine indienne et jamaïcaine. L'esclavage, officiellement aboli en décembre 1865 après près de 250 ans d'existence, est une "tache morale" et "le péché originel de l'Amérique", a rappelé le président démocrate.

Dans un rare moment d'unité politique, le Sénat avait approuvé à l'unanimité mardi le texte de loi consacrant la "Journée nationale de l'indépendance du Juneteenth", contraction de "juin" et "19" en anglais, puis la Chambre des représentants l'avait adopté à une majorité écrasante, seuls 14 élus républicains votant contre. Le 19 juin 1865, l'armée de l'Union, victorieuse de la guerre de Sécession (1861-1865), avait annoncé aux esclaves de la ville texane de Galveston qu'ils étaient libres, plus de deux ans après la Proclamation d'émancipation signée par le président Abraham Lincoln le 1er janvier 1863.

L'esclavage a été aboli en décembre 1865, avec l'adoption du 13e amendement de la Constitution. En faisant du 19 juin le 11e jour férié fédéral, "tous les Américains peuvent sentir le pouvoir de cette journée et apprendre de notre Histoire, célébrer les progrès accomplis et voir la distance parcourue", a déclaré M. Biden. Mais, a-t-il souligné, l'émancipation des esclaves était "seulement le début"



des efforts pour "tenir la promesse de l'égalité raciale". "Nous n'y sommes pas encore", a dit M. Biden, alors que la minorité noire (13% de la population) subit encore des discriminations en matière d'emploi, de logement ou encore de santé, malgré les avancées de la lutte pour les droits civiques dans les années 1960.

Plusieurs Etats conservateurs ont récemment adopté des lois électorales restrictives. Censées lutter contre la fraude, elles sont accusées de limiter l'accès aux urnes des électeurs afro-américains, qui votent majoritairement démocrate. "La promesse d'une Amérique pour tous ne sera pas

tenue tant que le droit sacré de voter restera en danger", a déclaré jeudi Joe Biden. Ce jour férié est réservé aux employés du gouvernement fédéral jugés non-essentiels, mais le "Juneteenth" est déjà férié dans la majorité des Etats américains où la journée est généralement célébrée par des défilés, des concerts ou des fêtes de quartier. Plusieurs grandes entreprises comme Twitter, Nike ou Lyft en ont fait un jour chômé pour leurs salariés après la mort de George Floyd, un Afro-Américain tué par un policier blanc le 25 mai 2020 à Minneapolis. Son meurtre a déclenché une vague historique de colère contre le racisme.

Cette cérémonie de signature intervient également le jour du sixième anniversaire de la mort de neuf personnes dans l'attaque d'un jeune adepte de la suprématie blanche contre une église de la communauté noire à Charleston, en Caroline du Sud. Cet homme "a pris les vies (des fidèles) dans un lieu de culte pour nous rappeler que nos efforts pour éradiquer la haine ne s'arrêtent jamais, la haine se cache mais ne disparaît pas", a mis en garde Joe Biden. L'année marque également le centenaire du massacre d'Afro-Américains à Tulsa, en Arizona.

Le 1er juin 1921, des centaines de manifestants blancs avaient

pillé et brûlé un quartier noir surnommé "Black Wall Street", exemple de réussite économique. Les violences avaient fait jusqu'à 300 morts, selon les historiens. Depuis la mort de George Floyd, le pays s'est penché sur son passé esclavagiste et les appels déjà anciens à indemniser les Noirs pour les torts subis à travers l'Histoire ont pris une nouvelle force. Joe Biden soutient un texte législatif visant à créer une commission d'experts chargés de faire des propositions sur l'indemnisation des descendants des quelque quatre millions d'Africains amenés de force aux Etats-Unis entre 1619 et 1865.

La Chine bloque une déclaration du Conseil de sécurité de l'ONU sur Haïti rédigée par Washington

La Chine a bloqué jeudi une déclaration du Conseil de sécurité de l'ONU sur Haïti, rédigée par les Etats-Unis, qui déplorait "la détérioration de la situation politique, sécuritaire et humanitaire", selon des diplomates.

Le projet de texte de Washington, obtenu par l'AFP, comprenant seulement quatre paragraphes, "soulignait aussi l'urgente nécessité de tenir des élections présidentielle et parlementaires libres et équitables en

2021". Selon un diplomate, la mission diplomatique chinoise a expliqué devoir en référer à sa capitale. D'autres diplomates ont indiqué à l'AFP voir dans la position dure de la Chine un lien avec Taïwan, reconnu par Haïti qui ne manque pas une occasion de soutenir l'île à l'Assemblée générale de l'ONU.

Aucun commentaire n'a pu être obtenu dans l'immédiat auprès de la mission diplomatique chinoise. Le blocage de Pékin est survenu lors d'une réunion du Conseil de sécurité consa-

crée à la situation en Haïti. Lors de cette session, la représentante de l'ONU en Haïti, Helen La Lime, a fait part de son pessimisme pour les prochains mois. "La crise politique profondément enracinée qui a frappé le pays pendant la majeure partie des quatre dernières années ne montre aucun signe de ralentissement", a-t-elle dit. "Un accord politique reste insaisissable, alors que la rhétorique utilisée par certains dirigeants politiques devient de plus en plus acrimonieuse", a ajouté la

responsable de l'ONU.

La légitimité du président Jovenel Moïse, qui gouverne par décret et sans contre-pouvoir depuis janvier 2020, est contestée par une large partie de l'opposition politique et de nombreuses organisations de la société civile.

Le 7 juin, un référendum constitutionnel prévu le 27 juin en Haïti et largement contesté par l'opposition a été reporté sine die, officiellement en raison de la pandémie de Covid-19. Ce référendum visait à supprimer

le Sénat et ouvrir la possibilité de deux mandats présidentiels consécutifs, une réforme renforçant l'exécutif.

C'est la deuxième fois depuis l'entrée en fonctions en janvier de l'administration de Joe Biden que la Chine bloque une déclaration rédigée par les Etats-Unis sur un dossier du Conseil de sécurité. En avril, une déclaration appelant à éviter l'escalade dans le conflit au Sahara occidental avait été refusée par la Chine, l'Inde et des pays africains.

Mots flechés

Par Abou Salma

JeuX & Loisirs

RICHARD	LE FELU POUR LE FELU	BELLE DU TEMPS PASSE	AIR PRONOM	DE BAS EN HAUT; POULIE	QUARTIER DE FERME	PETIT CUBE	JOUR DE L'AN	MÉTAL FIN DE MALADIE	UN HOMME ET UNE FEMME
POINT								ENLÈVEMENT	
VIN			DIVINITÉ ÉGYPTIENNE			GAZ RAPACE NOCTURNE			
LETTRES DE PIERRE			ÉRIGER	ACIER AU NICKEL	EN DIRECT		PARTIR-AS		SYMBOLE DU NEON
TRES ANCIEN		MORCEAU D'ARN EN PLUS			FOCHE				
LIE					LIE				
COMPTE BANCAIRE						RAPIN			SODIUM
		UTILISAIT MYSTÈRE DANS LE CIEL				NAZI EN PAGAILLE		FLOTTE PRÈS DES CÔTES	
NOTE EN TOUT		LETTRES DE SARTRE			AMALG-AME TROU DANS UN MUR		RADIUM VÉLO TOUT TERRAIN		
EN LIVRE		RÈGLE PLATE		CINTRE FIN DE VERBE					LETTRES DE JEAN
COMPENSATION RÉCUSE			NOTE			VOLCAN D'ITALIE			

Solution mots flechés d'hier

	P	L	L	M	V	L	S	A	M
	R	E	T	R	O	V	I	S	E
	E	F	F	I	G	I	E	B	L
	S	F	R	U	T	C	L	O	S
	S	E	R	D	E	A	U	O	T
	E	T	U	I	L	S	U	E	
	A	N	S	C	I	S	S	I	O
	T	R	I	P	O	T	E	S	O
	V	I	L	L	A	E	L	U	S
	M	T	D	A	I	M			
	E	P	I	C	U	R	I	E	N
	N	I	C	H	O	N	S	T	E
	T	S	E	S	O	U	E	S	T

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadja Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadja Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach
Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdolkader
B.P. 2165 - Casablanca - Maroc

Youssef El Gabs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE 130/64

Site web: www.libe.ma

E-mail: Liberation@libe.ma
Téléphone: 0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction: 0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc



Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III									
IV									
V									
VI									
VII									
VIII									
IX									
X									
XI									

HORIZONTALEMENT.

- I. Retour de ma nivelle !
- II. Trainée de peinture
- III. Bien élevée - Il est solitaire parfois
- IV. Austerlitz - Bouge (se)
- V. Ile - Cap d'Espagne - On le test
- VI. Sûr
- VII. N'est pas sûr !
- VIII. Atmosphère d'un auxiliaire - Exdivision d'un voisin
- IX. Avec de l'ail, en revenant prépara le poisson
- X. Il est fredonné - Son brin va au panier
- XI. Elles reviennent mais pas en mémoire !

VERTICALEMENT.

- 1. Remontez à la surface (3 mots)
- 2. Département des ligériens - Choix - Associée d'Eu et d'Aÿ
- 3. Sport d'hiver - Poison des flèches
- 4. Remontez la pendule ! (2 mots)
- 5. Son point est discutable - Il fait des maux fléchés - Sol du sud
- 6. Iridium - Ne va donc pas pedibus
- 7. Neige en masse - Ligne de foin
- 8. Remontée mécanique
- 9. Prénom féminin - Surface - Nipol

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I	M	I	C	R	O	F	I	L	M
II	A	C	R	O	N	O	M	I	A
III	G	E	A	I		R	I	M	E
IV	N	U	I		B	E	T	E	L
V	E	X	O	N	E	R	E		S
VI	S		V	A	N		R	O	T
VII	I	S	A	T	I	S		S	R
VIII	U	S		A		E	S	S	O
IX	M	O	L	L	U	S	C	U	M

Grilles de sudoku

Facile									Moyen								
9			4	2				7	7	5	8						
	4	7			6	3	8			3	4						
7		6	1	9								3	6	9			
9	7					5				7	2		6	5	3		
4						2			6	1	2		8		9	5	
6					1		3				9	4	1		2	7	
	3	2	6				5				6	3	8				
8	5	2		4	9										7	2	
1		9	5			4								9	6		8
Difficile									Expert								
		1	9			8	5				5		7				
			3		6	2						9	5			1	
		2	4						8	2						9	
					1	6									3	4	5
5	4	7		2	9		1			1						6	
	1	5							7	8	3						
				5	3					6						3	4
	6	9		1						5		4	2				
1	5			9	8						8			1			

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile									Moyen								
1	7	9	4	6	3	8	5	2	7	4	8	6	9	5	1	3	2
3	8	6	9	2	5	7	1	4	6	3	2	7	1	4	5	8	9
4	2	5	8	7	1	3	6	9	1	9	5	2	8	3	6	7	4
2	9	8	7	5	4	6	3	1	2	5	4	3	6	8	7	9	1
6	1	7	2	3	8	4	9	5	8	6	1	9	7	2	4	5	3
5	4	3	1	9	6	2	7	8	9	7	3	4	5	1	2	6	8
8	5	2	6	1	7	9	4	3	4	2	9	5	3	7	8	1	6
9	6	1	3	4	2	5	8	7	3	8	7	1	2	6	9	4	5
7	3	4	5	8	9	1	2	6	5	1	6	8	4	9	3	2	7
Difficile									Expert								
8	6	4	1	7	5	3	2	9	1	9	4	3	7	6	5	8	2
2	5	1	3	9	4	6	7	8	2	7	6	5	8	9	4	1	3
9	3	7	2	8	6	4	5	1	5	8	3	2	4	1	7	9	6
6	4	8	7	5	9	2	1	3	4	3	9	6	2	5	8	7	1
5	1	3	4	2	8	9	6	7	6	2	8	9	1	7	3	5	4
7	9	2	6	3	1	5	8	4	7	5	1	4	3	8	6	2	9
3	2	9	8	6	7	1	4	5	8	4	7	1	9	3	2	6	5
1	8	6	5	4	3	7	9	2	9	6	2	8	5	4	1	3	7
4	7	5	9	1	2	8	3	6	3	1	5	7	6	2	9	4	8

O CAPITAL GROUP
Société Anonyme
au capital social de
1.000.000.000 de Dirhams
Siège social : 81 Avenue de
l'Armée Royale, 14e étage -
Casablanca
Registre de commerce
de Casablanca numéro
118.379

Identifiant Fiscal 02200209
Fusion par absorption de la
société FinanceCom par
Holding Mezian Benjelloun
« H.B.M » (nouvellement
dénommée « O CAPITAL
GROUP »), modification de la
dénomination sociale,
transfert du siège social,
augmentations de capital et
nomination du Directeur
Général Délégué

Au terme de l'Assemblée
Générale Extraordinaire du
14 mai 2021, les action-
naires de la société
O CAPITAL GROUP (la «
Société ») ont décidé :

- D'approuver la fusion par absorption de FinanceCom par H.B.M et l'apport en nature effectué par FinanceCom en faveur de H.B.M ;
- D'augmenter le capital social de la société d'un montant de 4 762 800 dirhams pour le porter de 2 000 000,00 dirhams à 6 762 800,00 dirhams, au titre de la fusion par absorption de FinanceCom par H.B.M ;
- De transférer le siège social de la Société de « 6, Avenue de Californie, Casablanca » au « 81, Avenue de l'Armée Royale, 14ème étage, Casablanca » ;
- De modifier la dénomination sociale de la société qui sera dorénavant dénommée « O CAPITAL GROUP » au lieu de « Holding Benjelloun Mazian »
- De modifier corrélativement les articles 2, 4 et 6 des Statuts.

Le dépôt au greffe du tribunal de commerce de Casablanca a été effectué le 9 juin 2021 sous le numéro

782004.

Au terme de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 mai 2021, les actionnaires de la Société ont décidé :

- D'augmenter le capital social de la Société d'un montant de 993 237 200,00 dirhams pour le porter de 6 762 800,00 dirhams à 1 000 000 000,00 dirhams, par voie d'incorporation d'une partie de la prime de fusion ;
- De constater la réalisation définitive de l'augmentation du capital social ;
- De modifier corrélativement l'article 6 des Statuts.

Le dépôt au greffe du tribunal de commerce de Casablanca a été effectué le 9 juin 2021 sous le numéro 782001.

Au terme du Conseil d'Administration du 15 mai 2021, les administrateurs de la Société ont décidé de nommer Monsieur Hicham EL AMRANI, de nationalité Marocaine, titulaire de la CIN n°BK 84253, en qualité de Directeur Général Délégué de la Société.

Le dépôt au greffe du tribunal de commerce de Casablanca a été effectué le 9 juin 2021 sous le numéro 782002.

N° 5569/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SETTAT
COMMUNE EL BOROUJ
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°03/BOR/2021

Le 13/07/2021 à 14 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Commune d'El borouj à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n° 03/BOR/2021, pour TRAVAUX DE FORAGE DES PUTS AU DOUAR OULAD BOCHAHR ET

AUX TERRAINS DE PROXIMITES A LA COMMUNE D'EL BOROUJ PROVINCE DE SETTAT

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la division des Affaires financières et technique - Service des marchés et travaux et du parc de la Commune d'El borouj, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Huit Mille Dirhams 00 Cts (8 000,00 Dhs).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent Cinq mille Six Cent Dirhams 00 Cts (105 600,00 Dhs).T.T.C.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la division des Budgets et Marchés - Service des marchés et de la logistique - Commune d'El borouj ;
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit envoyer, par courrier électronique au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 5570/PA



UNIVERSITE CHOUAIB DOUKALI
ECOLE NATIONALE DES SCIENCES
APPLIQUEES D'EL JADIDA

جامعة شعيب الدكالي

Université Chouaib Doukali

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°02/ENSAJ/2021

Le **Mardi 13 Juillet 2021 à 12 heures 30 minutes** du matin, il sera procédé, au siège de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées d'El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert N°02/ENSAJ/2021 pour les Prestations de gardiennage et surveillance de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées d'El Jadida

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :	En chiffre	10 000,00Dh.
	En lettres	Dix Mille Dirhams.
L'estimation financière est fixée à la somme de :	En chiffres	584 344,26 DHTTC.
	En lettres	Cinq Cent Quatre Vingt Quatre Mille Trois cent Quarante Quatre dirhams vingt Six Centimes

- o Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des affaires économiques de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées d'El Jadida sise à la Route Nationale N°1 (Route Azemmour), Km6, ELHAOUZIA, El Jadida, ou bien téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
- o Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du Règlement relatif aux conditions et formes de passation des Marchés de l'Université Chouaib Doukali d'El Jadida ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.
- o **Une visite des lieux de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées d'El Jadida est prévue le Vendredi 02 Juillet 2021 à 10heures.**
- o Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions de l'article 27 et 29 du Règlement précité.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des affaires économiques de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées d'El Jadida ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics à l'adresse suivante : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 6 du Règlement consultation du présent appel d'offres.

N°5567/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Région Tanger Tétouan Al-Hoceima
Province d'Al-Hoceima
Commune Beni Ammart

**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT (SEANCE PUBLIQUE)
N° 01/2021**

Le **Lundi 12/07/2021 à 11 :00** il sera procédé au siège de la Commune Beni Ammart , salle des réunions , à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre concernant les travaux d'aménagement des pistes à la Commune Beni Ammart province Al-Hoceima .

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **60.000,00 (Soixante mille) DHS**

Le montant de l'estimation du cout des prestations est fixé à la somme de : **3 036 138,00 (Trois million trente six mille cent trente huit dirhams, T.T.C)**

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du service technique de la commune, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à partir de l'adresse électronique : WWW.marchespublics.gov.ma .

Le dossier d'appel d'offre peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du décret n° 02-12-349 du 08 joumada I 1434 (20 mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines dispositions relatives à leurs contrôles et leurs gestions.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conforme aux dispositions des articles 25-27 et 29 du décret n° 02-12-349 précité

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leur pli dans le service technique de la commune
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique via le portail des marchés publiques.

les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 27 du décret n° 02-12-349 précité

Pour les concurrents installés au Maroc :

Copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises BTP/comme suit

Secteur	classe	qualifications Minimales
B :Travaux routiers et voirie urbaine	5	B1

Les concurrents non installés au Maroc : doivent fournir le dossier technique tel que prévu dans l'article 6 paragraphe 2, partie C(a,b) du règlement de la consultation.

N°5568/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE INEZGANE AIT MELLOUL
COMMUNE DE DCHEIRA EL JIHADIA



DEUXIÈME PROGRAMME DE COOPÉRATION COMPACT II FINANCÉ PAR LES ÉTATS UNIS D'AMÉRIQUE A TRAVERS MILLENNIUM CHALLENGE CORPORATION- FONDS DES ZONES INDUSTRIELLES DURABLES « FONZID »
AGENCE MCA-MOROCCO

**AVIS RECTIFICATIF
D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 07/2021**

Le président de la Commune de Dcheira El Jhadia annonce que l'appel d'offre n° 07/2021 relatif aux TRAVAUX DE REQUALIFICATION DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE TASSILA - TRANHE II(LOT N° 1: CONSTRUCTION DU SIEGE DE L'ASSOCIATION DES INDUSTRIELS DE TASSILA ZONE INDUSTRIELLE DE TASSILA COMMUNE- DCHEIRA EL JIHADIA) et LOT N° 2: CONSTRUCTION D'UN ARRONDISSEMENT ADMINISTRATIF ET D'UNE CRECHE ET PRESCOLAIRE A LA ZONE INDUSTRIELLE DE TASSILA COMMUNE- DCHEIRA EL JIHADIA, est rectifié au niveau de la date de visite des lieux et la réunion d'information

Une visite des lieux est organisée le 01/07/2021 à 10h, et une réunion d'information est organisée le même jour à 11h sur le lien suivant <https://us04web.zoom.us/j/75703195427?pwd=WG5aS2FLRTVhUTc3ODsaE5uejZkQTO9>

N°5571/PA

PERFECT GESTION
Conseil fiscal et juridique
Société: FD GROUP SARL
ADDRESS: 10 RUE
DE LIBERTÉ ETG N°3
APPRT N°5
CASABLANCA
CAPITAL SOCIAL:
100.000,00 DHS
(Cent mille dhs)
PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE
GENERALE
EXTRAORDINAIRE DES
ASSOCIES EN DATE DU
08/06/2021

L'Assemblée générale extraordinaire présentée réunie au siège social de la société « FD GROUP » SARL le 08/06/2021 a décidé d'accepter la démission de Mr. MEHELO MOULIOM FADIL FAYCAL de ces fonctions de la gérance unique et la nomination de Mr. MEHELO MOULIOM FADIL FAYCAL et Mr. AKELE ANDRE cogérant de la société « FD GROUP »

Mr. MEHELO MOULIOM FADIL FAYCAL et Mr. AKELE ANDRE sont nommés cogérants de la société « FD GROUP » pour une durée illimitée qui déclarent accepter cette nomination en précisant qu'il n'existe de son chef aucune incompatibilité ou interdiction pouvant faire obstacle à cette nomination

Par conséquent la société sera engagée par la signature de Mr. MEHELO MOULIOM FADIL FAYCAL ou de Mr. AKELE ANDRE

-Dépôt légale a été effectuée au tribunal de commerce de Casablanca sous n°783095

N° 5572/PA

SOCIETE « TEMANDO SERVICES » SARL.AU
AUX TERMES DES STATUTS EGALISES LE 14/06/2021 SOUS N° 25157 AU IER ANNEXE ADMINISTRATIVE DE NADOR CONSTITUEE LA SOCIETE DONT LES CARACTERISTIQUES SUIVANT : DENOMINATION : TEMANDO SERVICES-SARL.AU

- OBJET SOCIAL : 1-RECOUVREUR INTERMEDIAIRE DE PAIEMENT DES FACTEURS

- 2- COMMISSIONNAIRE DE TRANSFERTS DE FONDS ET DE SERVICE FINANCIERES.

- 3- MARCHANDE DES FOURNITURE DE BUREAU.

SIEGE SOCIAL: AVENU 70 RUE 25 N°1 QUARTIER OULAD MIMOUN NADOR

FORME JURIDIQUE : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE ASSOCIEE UNIQUE

CAPITAL SOCIAL 100.000,00 DHS DIVISE EN MILLE(1000) PARTS DE CENT (100) DHS CHACUNE.

Versé PAR AMGHAR MOHAMED QUI EST SA SEUL ASSOCIE ET GERANT MEME.

DUREE : 99 ANS LE DEPOT LEGAL A ETE AU TRIBUNAL DE IER INSTANCE DU NADOR LE 17/06/2021 SOUS N 1354

N° 5573/PA

BUSINESS CENTRE OF AFRICA
I- Au terme d'un acte sous seing privé en date du 02 Juin 2021 à Casablanca, il a été établi les statuts de la société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivants : - Objet : la société a pour objet : Conseil de gestion - Prestation de divers services administratifs et commerciaux. Dénomination : «BUSINESS CENTER OF AFRICA» - Siège : REST-DENCE PRIMA OFFICE N 105 APPRT 16 ETG 3 ANGLE 11 JANVIER ET MOSTAFA MAANI CASABLANCA. Durée : 99 ans. Capital : 100.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisé en 1000 parts de 100,00 DHS répartie comme suite : - Monsieur AHMED SALOUI : 50.000,00 DH, Monsieur JAMAL SALOUI : 50.000,00 DH, Gérance : La société est Gérée Et Administrée par : Monsieur AHMED SALOUI et Monsieur JAMAL SALOUI en qualité de deux cogérants, pour une durée illimitée, Année sociale : 1er janvier au 31 décembre. II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal du commerce de Casablanca sous N° 783058 en date du 17/06/2021.

N° 5574/PA

«JEM Messagerie» SARL Aux termes d'un acte SSP en date du 31-05-2021, il a été établi les statuts d'une société SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : «Jem Messagerie» SARL
Objet : Transport de marchandises

Forme juridique : Société à responsabilité limitée - SARL-

Durée : 99 ans
Siège social : 4 rue Abdelwahab Azaqaqq Egt 3 Appt 10 Casablanca

Capital : Le capital est fixé à la somme de 100.000,00 DH

Gérance : La société est administrée par M. Said El Mataoui.

Dépôt légal : effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous le N° 781859.

N° 5575/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'EL JADIDA SECRETARIAT GENERAL AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT n°16/2021/INDH
Le lundi 12 juillet 2021 à 10 :00 heures. Il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Gouverneur de la province d'El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix relatifs à l'Acquisition des manuels et fournitures scolaires des élèves de la Province d'El Jadida dans le cadre de l'Initiative Royale «un million de cartables » pour l'année scolaire 2021/2022 : Cycle d'enseignement Primaire au district pédagogique d'El Jadida (Communes territoriales : Od Aissa, Od Chanem, Sidi M'Hamed Akhdim et Sidi Abed) . Le dossier d'Appel d'offres peut être retiré à la Divi-

sion des Affaires Administratives /service du budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province d'El Jadida, il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.machéspublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à : vingt Mille dirhams (20.000,00 DH).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : un million quatre cent quatre mille cent quarante neuf dirhams et 31 cts (1.404.149,31 dh)

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent : - Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre du Secrétariat Général de la Province d'El Jadida.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

Les échantillons exigés par les dossiers d'appel d'offres doivent être déposés dans les bureaux de la Division des affaires administratives /service du budget et marchés au Secrétariat Général de la Province d'El Jadida avant le vendredi 09 juillet 2021 à 16 heures (heure limite pour le dépôt des échantillons).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation

N° 5576/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'EL JADIDA SECRETARIAT GENERAL AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT n°17/2021/INDH
Le lundi 12 juillet 2021 à 10 :00 heures Il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Gouverneur de la province d'El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix relatifs à l'Acquisition des manuels et fournitures scolaires des élèves de la Province d'El Jadida dans le cadre de l'Initiative Royale «un million de cartables » pour l'année scolaire 2021 /2022 : Cycle d'enseignement Primaire au district pédagogique d'El Jadida (Communes territoriales : My Abdellah et Od Hcine). Le dossier d'Appel d'offres peut être retiré à la Division des Affaires Administratives /service du budget et des Marchés au Secrétariat Général de la

Province d'El Jadida, il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.machéspublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à : vingt cinq Mille dirhams (25.000,00 DH).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : un million cinq cent soixante dix neuf mille neuf cent cinquante trois dirhams et 81 cts (1.579.953,81 dh)

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent : - Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre du Secrétariat Général de la Province d'El Jadida.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

Les échantillons exigés par les dossiers d'appel d'offres doivent être déposés dans les bureaux de la Division des affaires administratives /service du budget et marchés au Secrétariat Général de la Province d'El Jadida avant le

vendredi 09 juillet 2021 à 16 heures (heure limite pour le dépôt des échantillons).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation

dirhams (20.000,00 DH). - L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : un million deux cent trente deux mille quarante six dirhams et 07 cts (1.232.046,07 dh)

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre du Secrétariat Général de la Province d'El Jadida.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

Les échantillons exigés par les dossiers d'appel d'offres doivent être déposés dans les bureaux de la Division des affaires administratives /service du budget et marchés au Secrétariat Général de la Province d'El Jadida avant le

vendredi 09 juillet 2021 à 16 heures (heure limite pour le dépôt des échantillons).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation

N° 5578/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Intérieur Wilaya de la Région de Béni Mellal Khenifra Province de Béni- Mellal Secrétariat Général

AVIS MODIFICATIF

Concernant les A.O.O N° 10-11-12-13-14 ET 15/INDH/2021, publiés respectivement aux journaux :

- ♣ Libération : N° 9341 du 12-13/06/2021.
- ♣ Rissalat Al Oumma N° 11849 du 12-13/06/2021.

Il est porté à la connaissance du public que Les estimations concernant les avis des appels d'offres cités ci-dessous sont modifiées comme suit :

N° A.O.O	Objet	L'estimation des coûts des prestations
10/INDH/2021	Achat de fournitures et livres scolaires pour les élèves des établissements scolaires au milieu urbain, primaire, au pachalik Béni Mellal, province de Béni Mellal. "dans le cadre de l'Initiative Royale «un million de cartables », année scolaire 2021/2022".	1.230.572,29 dhs (un million deux cent trente mille cinq cent soixante douze dirhams, 29 cts)
11/INDH/2021	Achat de fournitures et livres scolaires pour les élèves des établissements scolaires au milieu rural, primaire, aux collectivités territoriales : Fom Aoudi, Ouled M'barek, Fom El Aneer, Ouled Aiche, cercle Béni Mellal, province de Béni Mellal. "dans le cadre de l'Initiative Royale «un million de cartables », année scolaire 2021/2022".	1.064.369,28 dhs (un million soixante quatre mille trois cent soixante neuf dirhams, 28 cts)
12/INDH/2021	Achat de fournitures et livres scolaires pour les élèves des établissements scolaires au milieu rural, primaire et collégial, aux collectivités territoriales : Ait Oum Elhakti, Dir Elksiba, Nanur, Tagzirt, Tanougcha, cercle El Kasba, province de Béni Mellal. "dans le cadre de l'Initiative Royale «un million de cartables », année scolaire 2021/2022".	1.295.061,95 dhs (un million deux cent quatre vingt quinze mille soixante un dirhams, 95 cts)
13/INDH/2021	Achat de fournitures et livres scolaires pour les élèves des établissements scolaires au milieu rural, primaire et collégial, aux collectivités territoriales : Ouled said, Ouled Youssef, Guetaya, Senguet, cercle Kasbat Tadla, province de Béni Mellal. "dans le cadre de l'Initiative Royale «un million de cartables », année scolaire 2021/2022".	1.017.085,69 dhs (un million dix-sept mille quatre vingt cinq dirhams, 69 cts)
14/INDH/2021	Achat de fournitures et livres scolaires pour les élèves des établissements scolaires au milieu rural, primaire, aux collectivités territoriales : Sidi Jabre, Ouled Gnaou-cercle Béni Mellal- et collégial cercle Béni Mellal, province de Béni Mellal. "dans le cadre de l'Initiative Royale «un million de cartables », année scolaire 2021/2022".	1.147.314,77 dhs (un million cent quarante sept mille trois cent quatorze dirhams, 77 cts)
15/INDH/2021	Achat de fournitures et livres scolaires pour les élèves des établissements scolaires au milieu rural, primaire et collégial, aux collectivités territoriales : Boufferda, Aghbala, Tizi N'sly, cercle Aghbala et urbain primaire aux pachaliks Zaouti Echikh, El Kasba, Kasbat Tadla, province de Béni Mellal. "dans le cadre de l'Initiative Royale «un million de cartables », année scolaire 2021/2022".	1.416.068,75 dhs (un million quatre cent seize mille soixante huit dirhams, 75 cts)

Le reste sans changement

N°5579/PA

La position de change bancaire s'inscrit en hausse

La position de change des banques s'est améliorée, au cours de la période allant du 07 au 11 juin, à -0,6 milliard de dirhams (MMDH) contre -1,1 MMDH une semaine auparavant, selon Attijari Global Research (AGR).

Cette évolution s'explique par une hausse importante des flux export par rapport aux flux import durant cette semaine en lien avec la reprise de la demande étrangère, indique la filiale d'Attijariwafa Bank dans son dernier "MAD Insights", faisant savoir que le spread entre le cours de référence du MAD et son cours central se rapproche davantage de sa bande inférieure et se creuse de 9,1 PBS, passant de -4,41% à -4,50%.

Le dirham s'est apprécié cette semaine face au dollar passant de 8,86 à 8,84, poursuit AGR, précisant qu'il s'agit d'une évolution de la parité USD/MAD de -0,27%. A l'origine, l'effet panier s'est établi à -0,18% contre un effet marché limité de -0,09%, rapporte la MAP.

"La volatilité accrue actuelle de la parité EUR/USD et son incidence sur la variation du dirham, nous conforte dans notre recommandation de couvrir les opérations en devises sur des horizons court terme", soulignent les analystes d'AGR.

En ce qui concerne les perspectives d'évolution, et tenant compte de la résistance des spreads de liquidité à des plus bas niveaux depuis le rallongement de la bande de fluctuation du dirham en mars 2020 et en dépit du mouvement d'appréciation du MAD au cours de cette semaine, les analystes ont maintenu le scénario d'une baisse du dirham face au dollar sur un horizon de 3 mois.

"Nous avons revu à la baisse nos prévisions à horizon 1 et 2 mois, en raison de notre anticipation d'une amélioration des conditions de liquidité en lien avec des entrées de devises plus importantes que prévues au cours de cette période", indiquent-ils.

Le MAD se déprécierait ainsi face au dollar de 0,2%, 0,4% et 0,2% à horizons 1, 2 et 3 mois. La parité USD/MAD atteindrait ainsi 8,86, 8,88 et 8,86 à horizons 1, 2 et 3 mois contre une prévision initiale de 8,87, 8,89 et 8,86 sur les mêmes périodes.

Face à l'euro, le MAD oscillerait de +/-0,1% autour du cours spot de 10,73 durant les trois mois à venir. En effet, la parité EUR/MAD devrait atteindre 10,72, 10,74 et 10,72 à horizons 1, 2 et 3 mois.

Le commerce mondial des produits alimentaires sous le signe de la résilience

L'effondrement tant redouté des marchés alimentaires internationaux n'a finalement pas eu lieu, si l'on en croit l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

En effet, contrairement aux prévisions largement répandues d'une chute des marchés alimentaires internationaux, «des flux commerciaux ont continué à enregistrer de nouveaux records pendant la pandémie de Covid-19», a constaté l'agence onusienne.

Le constat est évident : «Au niveau mondial, les échanges commerciaux de produits agricoles, en particulier de denrées alimentaires moins périssables, ont affiché de meilleurs résultats que ceux du secteur des marchandises pris dans son ensemble», a souligné la FAO dans son rapport intitulé «Perspectives de l'alimentation».

Selon les prévisions relevées dans cette publication semestrielle, alors même que les cours



internationaux devraient rester élevés dans un contexte d'incertitudes pesant sur l'offre et la demande, «le commerce mondial des produits alimentaires devrait connaître une année placée sous le signe de la résilience», a relevé l'organisation des Nations unies.

C'est dans ce contexte que la FAO a décidé de relever ses prévisions pour les dépenses d'importations alimentaires mondiales pour 2021 à 1.720 milliards de dollars. Ce qui correspond à «une hausse de 12% par rapport au chiffre record de 2020, qui s'établissait à 1.530 milliards de dollars», a-t-elle précisé dans sa publication.

Mais à en croire l'organisation des Nations unies, il est à craindre que ces dépenses supplémentaires masquent une évolution défavorable des régimes alimentaires sur les plans quantitatif et qualitatif dans les pays vulnérables du fait de la hausse des prix.

Il est à noter que les exportations de produits agricoles et alimentaires se sont accrues à

l'échelle mondiale de près de 52 milliards de dollars en 2020 par rapport à l'année précédente. Ce qui représente «une progression annualisée de 3,2%», a indiqué la FAO précisant qu'environ 40% de cette hausse était imputable aux pays en développement.

Pour cette année, l'agence table sur une croissance de 8% de la valeur des échanges mondiaux de produits agricoles à 137 milliards de dollars, en raison notamment de la demande en provenance d'Asie de l'Est.

A souligner que «le rapport entre les échanges commerciaux de produits agricoles et ceux de produits non agricoles s'est établi à près de 11% début 2020, soit seulement un tiers du chiffre atteint dans les années 1960, mais près du double du plus bas niveau historique, atteint en 2007», a relevé la FAO de même source.

Selon l'agence, la hausse de la part des importations de produits alimentaires dans l'ensemble des importations peut être un signe avant-coureur de crises suscepti-

bles de survenir dans certaines régions.

C'est ainsi que «des dépenses d'importation des pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV) devraient augmenter de 20%, soit une hausse cinq fois plus rapide que celle attendue dans le groupe des pays les moins avancés», a-t-elle expliqué. Tandis que les pays dont les recettes d'exportation, notamment celles tirées du tourisme, ont été durement touchées par la pandémie, risquent d'être particulièrement vulnérables.

Comme le rappelle la FAO sur son site officiel, «Perspectives de l'alimentation» fournit une analyse détaillée des tendances relatives à l'offre et à la demande des principales denrées alimentaires dans le monde, dont les céréales, les huiles végétales, le sucre, la viande, les produits laitiers et le poisson.

Cette publication offre également une analyse des tendances des marchés à terme et des coûts d'acheminement des produits alimentaires.

Alain Bouithy

Les flux commerciaux ont continué à enregistrer de nouveaux records pendant la pandémie de Covid-19, selon la FAO

Le groupe Accor se mobilise pour favoriser l'accueil des MRE

Le groupe hôtelier Accor s'est dit mobilisé pour favoriser l'accueil des Marocains résidant à l'étranger (MRE), suite aux Hautes instructions de SM le Roi Mohammed VI.

"En tant que premier opérateur hôtelier au Maroc, le groupe Accor est fier de répondre aux Hautes instructions de SM le Roi qui a exhorté tous les opérateurs du tourisme à prendre les dispositions nécessaires afin d'accueillir les MRE dans les meilleures conditions et aux meilleurs prix", indique Accor dans un communiqué.

Dans ce contexte, rapporte la MAP, Accor annonce la mise en place d'un dispositif proposant aux MRE une remise de 30% sur ses tarifs publics, le petit-déjeuner offert

ainsi que la gratuité en chambre pour un enfant, dans toutes les marques du groupe et toutes les villes au Maroc: Fairmont, Sofitel, MGallery, Pullman, Movenpick, Mercure, Novotel, ibis et ibis budget.

Cette promotion exceptionnelle est disponible pour des séjours jusqu'au 15 septembre 2021 en réservant via la plate-forme All.accor.com ou en contactant directement l'hôtel au plus tard 24h avant le début du séjour, explique le communiqué. En outre, le groupe propose aux voyageurs de redécouvrir le Royaume à travers l'initiative #ALLFBLADNA qui propose une sélection d'expériences remarquables destinées à mettre en lumière



l'exceptionnelle diversité des terroirs et territoires du Maroc.

Leader mondial de l'hôtellerie, Accor est présent dans 110 pays,

avec plus de 5.100 hôtels et 10.000 restaurateurs et bars. Le groupe déploie un écosystème hôtelier intégré parmi les plus diversifiés du secteur.



L'ONCF lance un dispositif spécial MRE

L'Office national des chemins de fer (ONCF) a lancé, mardi, un plan spécial "MRE" avec des offres de trains renforcées et un tarif de bienvenue avantageux et ce, conformément aux Hautes instructions Royales visant à faciliter le retour au pays des Marocains résidant à l'étranger (MRE).

"Dès le mardi 15 juin, l'ONCF a renforcé son plan de transport par la programmation de trains spéciaux, notamment au départ des principaux points d'entrée des MRE, maritimes et aériens", indique l'Office mercredi dans un communiqué.

Il s'agit d'une offre totalisant 21 trains par jour au départ de Tanger vers le Sud (Rabat, Casablanca et Marrakech) et vers l'Oriental (Fès, Nador et Oujda), en plus de la liaison au départ de l'aéroport international Mohammed V vers Casablanca dont la desserte

sera assurée par 10 trains avec une cadence de 2h couvrant toute la journée de 5h à 23h, précise-t-on de même source. Par ailleurs, l'ONCF annonce la mise en place exclusivement pour les MRE d'un tarif de bienvenue "AHLAN" offrant une réduction de 50% sur le billet aller/retour de et vers toutes les destinations ferroviaires et à bord de tous les trains Al-Boraq, Al-Atlas et TNR.

Le tarif "AHLAN" est destiné aux MRE pour les accueillir dès leur arrivée au Maroc pour continuer leur voyage vers leur destination et pour les accompagner à leur retour pour rejoindre les aéroports et les ports des villes du Royaume desservies par train, poursuit le communiqué, faisant savoir que ce tarif est valable pour toute la période estivale (15 juin-15 septembre) sur présentation d'un billet d'entrée et de sortie du Maroc (avion/bateau).

Appel à la mise en place d'un financement structuré pour les TPME

Les participants à un webinaire dédié à l'accompagnement des TPME ont appelé à la mise en place d'un financement structuré adapté au cycle d'exploitation de l'entreprise.

Intervenant lors de ce webinaire organisé mercredi par la Chambre de commerce suisse au Maroc (CCSM) sous le thème "Economie inclusive: quelles lignes de financement pour accompagner les TPME ?", le vice-président de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) Mohamed Talal, a souligné qu'il faut penser à un financement structuré qui permettrait à l'entreprise d'avoir des ratios bancaires pour financer leur exploitation.

"Toutes les TPME sont en train de repenser leur modèle économique et de production, en s'ouvrant sur de nouveaux marchés", a-t-il fait observer, ajoutant que les entreprises ont compris qu'ils devraient être agiles et réactives pour faire face aux imprévus et accompagner la transformation digitale qui s'accélère rapidement.

Et de rappeler que l'entreprise marocaine a traversé des périodes très difficiles lors de la crise de Covid-19, vu qu'elle était dans l'obligation de payer des charges non-productives de valeurs et de richesse.

A cet égard, rapporte la MAP, il a mis l'accent sur les outils mis en place pour accompagner les entreprises en période de crise, à travers "DAMAN OXYGENE" et "DAMAN RELANCE", qui ont

aidé les entreprises notamment en termes de trésorerie.

Or, "DAMAN OXYGENE" est considéré comme une dette non productrice de valeur, estime M. Talal, notant qu'il va falloir l'absorber et trouver des solutions de financement dans le futur pour "éponger cette dette".

De son côté, le directeur général de Maroc PME, Brahim Arjdal, a indiqué que l'agence a mis en place un programme d'appui à 77 projets d'investissement liés à la fabrication des équipements utilisés dans la lutte contre la pandémie de Covid-19.

Ces projets, d'un montant d'investissement global de 544 millions de dirhams, ont permis de créer 4.325 emplois, dont 2.366 emplois directs, a précisé M. Arjdal, notant que ces projets ont concerné plusieurs activités, dont la production des masques, filtres et gels hydro-alcooliques.

Il a également souligné qu'une offre de conseil et expertise technique pour accompagner le déploiement des plans de relance des TPME a été mise en place, permettant d'accompagner 624 projets et couvrant plusieurs aspects.

Il s'agit de l'optimisation de la production et de la supply chain, la transformation numérique de l'entreprise, la sécurisation et développement des ventes, la gestion des liquidités et financement en plus d'un plan de relance et gestion des risques.

M. Arjdal a, en outre, fait part de la reconfiguration des programmes actuels "Mouwakaba" et "Istitmar" avec des offres plus avantageuses, notamment par des conditions d'accès et de paiement simplifiées.

Pour sa part, le principal manager, Advice for small businesses "BERD", Rachid El Amrani, a fait savoir que la BERD dispose d'un programme d'accompagnement et d'appui aux entreprises qui accompagne une centaine d'entreprises par an au Maroc.

Cette période difficile de Covid-19 a permis aux entreprises de revoir leur stratégie et leur vision, ce qui va leur permettre d'amorcer une nouvelle ère pour l'après Covid-19, a-t-il fait remarquer. Il a également souligné que les besoins en matière de prévision de stratégie ont augmenté d'une

façon phénoménale durant cette période, faisant part de demandes importantes de la part des entreprises en matière de digitalisation de process en amont et en aval.

Les entreprises se sont également penchées sur l'optimisation et l'amélioration de leur compétitivité par plusieurs canaux, y compris le canal de l'efficacité

énergétique, à travers la réduction de la facture énergétique.

Par ailleurs, M. El Amrani a indiqué que la BERD a lancé une grande initiative l'année dernière "parc business initiative", regroupant un ensemble de débats entre des experts nationaux et internationaux autour du business après Covid-19, qui seront synthétisés

dans un livre blanc avec des recommandations claires et qui sortira au mois de juillet prochain. La Chambre de commerce suisse au Maroc (CCSM) est une association à but non lucratif qui œuvre pour le développement et la promotion des relations économiques et commerciales entre la Suisse et le Maroc.



Société de développement local
Casablanca Baia

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX

N° Appel d'Offres	Désignation des Prestations	Date et Heure d'Ouverture des Plis	Cautionnement Provisoire	Estimation des travaux d'aménagement du Marché en Dh TTC
AO/CB/05/2021	Prestations de gardiennage des places et des Espaces Verts Gérés par la Société Casablanca Baia Lot 1 : Parc de la ligue arabe, Place Mohammed V et place Rachidi Lot 2 : Promenade maritime de la mosquée Hassan II, Corniche Ain Diab et Jardin Abdelhadi Boutaleb Lot 3 : Jardin de l'Hermitage, Jardin Al Bathaa et le Vélodrome	29/07/2021 A 11 heures	Lot 1 : Vingt six mille Dirhams 26 000,00 DH Lot 2 : Vingt cinq mille Dirhams 25 000,00 DH Lot 3 : Vingt neuf Dirhams 29 000,00 DH	Lot 1 : Un million six cent quatre vingt sept mille six cent quatre vingt Dirhams 1 687 680,00 DH Lot 2 : Un million six cent quatorze mille deux cent quarante Dirhams 1 614 240,00 DH Lot 3 : Un million huit cent soixante treize mille quatre cent quarante Dirhams 1 873 440,00 DH

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés gratuitement au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAIA à l'adresse indiquée ci-dessous ou téléchargés à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles du règlement de la consultation.

Les dossiers des soumissionnaires doivent parvenir par courrier recommandé avec accusé de réception, ou déposés contre récépissé au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAIA, ou remis au Président de la commission d'ouverture des plis d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis, sous plis fermés et cachetés, à l'attention de :

Monsieur le Directeur Général de la Société CASABLANCA BAIA
14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°21 - 20 130 Casablanca

Une visite des lieux sera organisée à tous les sites en date du 12/07/2021 à 10h00. Le rendez-vous est fixé au siège de la société CASABLANCA BAIA S.A : 14 Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 – (20 130)Casablanca.

Les plis reçus postérieurement à la date et heure ci-dessus ne seront pas admis.

Pour toutes informations supplémentaires veuillez contacter
CASABLANCA BAIA
Tél : +212 5 22 36 87 74 / Fax : +212 5 22 36 87 73
Mail : casabaia@casabaia.ma



Les entreprises devraient être agiles et réactives pour faire face aux imprévus et accompagner la transformation digitale

Art & culture

Fès et Oujda accueillent le tournage du 5^{ème} Indiana Jones



Depuis quelques jours, Harrison Ford a revêtu son costume d'explorateur pour le tournage d'Indiana Jones 5 en Angleterre. Fouet accroché à la ceinture, chapeau Fedora vissé sur la tête, l'aventurier préféré des cinéphiles reprend du service à 78 ans.

Le tournage a débuté à Londres le 7 juin et se poursuivra à Fès et Oujda cet été. Réalisé par James Mangold (*Le Mans 66*), Indiana Jones 5 a connu un long développement. Son scénario ne convenait pas à Steven Spielberg, qui a préféré quitter le projet. En tout, il aura fallu attendre treize ans, depuis la sortie du quatrième volet, pour voir cette nouvelle suite arriver à son terme.

Si l'histoire reste encore secrète, on sait que le casting réunit, entre autres, Harrison Ford, Phoebe Waller-

Bridge (*Fleabag*), Mads Mikkelsen (*Drunk*), Toby Jones, Thomas Kretschmann, Boyd Holdbrook et Shounette Renee Wilson. Sa sortie est prévue pour juillet 2022, pile à temps pour le 80^{ème} anniversaire de Harrison Ford.

Il y a quelques jours, des photos du tournage ont été publiées sur les réseaux sociaux et l'on pouvait apercevoir des marqueurs noirs parsemant le visage de Harrison Ford. Ces petits points sont des capteurs servant à l'équipe des effets spéciaux spécialisée dans le rajustement numérique. Selon nos confrères d'Allociné, la rumeur court à propos d'une intrigue axée autour de flashbacks ramenant Indy à l'époque des événements de «La Dernière Croisade», durant la Seconde Guerre mondiale.

D'autres bruits de couloir se font également entendre, évoquant un récit basé sur la Fontaine de Jouvence. Indy sortirait de sa retraite pour empêcher des personnes mal intentionnées de mettre la main sur la précieuse source. Tout cela n'est bien sûr que spéculations. Il faudra patienter pour savoir dans quel pétrin Indy s'est encore fourré.

Il est à noter qu'Indiana Jones vient s'ajouter à la série des grandes productions internationales tournées au Maroc telles que James Bond, Jason Bourne, Mission Impossible, Game of Thrones ou Homeland. «Le succès du Maroc et son attractivité en tant que grand espace de tournage sont dus, d'une part, aux multiples décors qu'offre notre pays, à sa lumière exceptionnelle, à l'expérience et à la qualification de ses

équipes techniques, et, d'autre part, aux mesures prises depuis 2017 par le Centre cinématographique marocain ainsi que les avantages octroyés aux producteurs étrangers», explique le CCM, tout en soulignant que c'est le producteur marocain Zakaria Alaoui et sa société Zak Productions qui seront en charge du tournage au Maroc. Rappelons enfin que le premier volet «Les Aventuriers de l'Arche perdue» est sorti en 1981 et a donné lieu à deux autres épisodes tout aussi populaires, «Indiana Jones et le temple maudit» en 1984 et «Indiana Jones et la dernière croisade» en 1989, avec le défunt Sean Connery dans le rôle du père de l'archéologue. Un quatrième volet, «Indiana Jones et le royaume du crâne de cristal», est sorti en 2008.

Mehdi Ouassat

Hassan Benkhalfa, directeur général du Festival Handifilm

Peu de films marocains abordent la question du handicap

L'Association Handifilm organise actuellement à Rabat la 14^{ème} édition du Festival Handifilm sous le thème «Les troubles d'apprentissage à travers le zoom des jeunes cinéastes». A cette occasion, le directeur général du festival, Hassan Benkhalfa, revient, dans un entretien accordé à la MAP, sur les acquis apportés par cet événement, le traitement de la thématique du handicap dans le cinéma marocain, ainsi que sur le rôle des jeunes dans la dissémination des valeurs de diversité et de respect de l'autre via le 7^{ème} art.

En 14 ans d'existence, quelle est la contribution du festival à la cause des personnes en situation de handicap ?

On peut dire que le public du festival s'est élargi d'une édition à l'autre et que le nombre de nos partenaires a augmenté au niveau national et international. Depuis la neuvième édition, le festival bénéficie du Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI. Pendant cette période, nous avons fait la promotion de quelques films marocains et de nombreux films internationaux qui traitent de la question du handicap de manière positive et projettent une image positive du handicap et des personnes en situation de handicap.

Ce foisonnement a culminé avec la production du premier film marocain utilisant la technologie de l'audiodescription pour les malvoyants et les aveugles et le sous-titrage pour les sourds. Ce film mettait en vedette Mohamed Choubi et une actrice porteuse du syndrome de Down.

Comment évaluez-vous le traitement de la question des personnes en situation de handicap dans le cinéma marocain, aussi bien en termes de visibilité que d'interprétation cinématographique ?

Peu de films marocains abordent la question du handicap. Les personnages interprétés par les personnes en situation de handicap ne servent pas l'image de cette catégorie ainsi que son rôle positif dans le développement social. Ces films présentent une sorte de satire négative pour provoquer le rire ou la pitié. A mon avis, le film «Six mois et un jour» d'Abdeslam Kelai est un bon exemple de film sur le handicap car il traite, de manière artistique et positive, de la problématique de l'intégration des personnes souffrant d'autisme au sein de la société marocaine.

L'édition actuelle traite des troubles de

l'apprentissage. Pourquoi cette thématique ?

Chaque année, nous choisissons un sujet qui touche les types de handicap ou certaines techniques ou moyens d'intégrer les personnes en situation de handicap. Certains types courants et bien connus de handicap ont naturellement eu la priorité. Lors de cette édition, nous avons voulu souligner les difficultés d'apprentissage en tant que sorte de handicap caché malgré sa prévalence élevée et ses conséquences néfastes pour les jeunes apprenants.

Parmi ces difficultés d'apprentissage, il y a la dyslexie, la dysgraphie et la dyscalculie, qui contribuent de manière significative au taux élevé de décrochage scolaire et à la prévalence de l'analphabétisme. A travers les sujets et les thématiques que nous traitons, nous cherchons à sensibiliser le grand public et les responsables en particulier afin qu'ils changent leur perception du handicap.

Changer cette perception favoriserait le rayonnement d'une culture d'acceptation du handicap chez le grand public et amènerait les responsables à élaborer des politiques publiques

et à prendre des mesures pour améliorer la participation des personnes en situation de handicap au développement inclusif.

En tant qu'association, quelles sont vos propositions pour promouvoir la visibilité des personnes en situation de handicap dans le cinéma ?

Afin de renforcer la présence positive des questions de handicap en général et d'améliorer l'image des personnes en situation de handicap dans le cinéma, nous proposons la création d'un atelier pour un cinéma inclusif favorisant la participation d'acteurs, de cinéastes et de techniciens en situation de handicap. Nous proposons également d'encourager la réalisation de films prenant en compte les personnes ayant une déficience sensorielle (aveugles, malvoyants et malentendants) et de s'assurer que les salles obscures sont adaptées aux normes d'accessibilité. Nous insistons également sur la nécessité de faire participer les praticiens spécialisés en médecine et en réadaptation comme conseillers en matière de handicap pour s'assurer que les rôles des personnages soient conformes aux types de handicap traités dans les films.

Spike Lee à l'honneur au 74^{ème} Festival de Cannes

Après avoir mis à l'honneur Agnès Varda pour l'affiche de son édition 2019, le Festival de Cannes a choisi d'honorer l'Américain Spike Lee, président du jury de la 74^e édition, ont annoncé jeudi les organisateurs.

Louant un "regard curieux", "personnel" "tendre" et "malicieux", le Festival a choisi de mettre en lumière le réalisateur sous les traits du personnage qu'il avait joué dans son premier long-métrage "Nola Darling n'en fait qu'à sa tête" (1986).

Sur l'affiche, Spike Lee, alias Mars Blackmon (un des trois amants

de Nola Darling) est entouré de deux palmiers, faisant écho à la ville de Cannes et sa fameuse Croisette. Pied de nez des organisateurs, le film ayant été tourné dans sa ville, New York. "Parce que l'impatience est immense de retrouver le décor cannois: le bord de mer, les palmiers et l'écran noir qui accueillera en page blanche les films de la Sélection officielle", écrivent les organisateurs dans un communiqué.

Présenté à la Quinzaine des réalisateurs, "Nola Darling n'en fait qu'à sa tête" avait remporté le Prix de la jeunesse, dans la catégorie film étran-

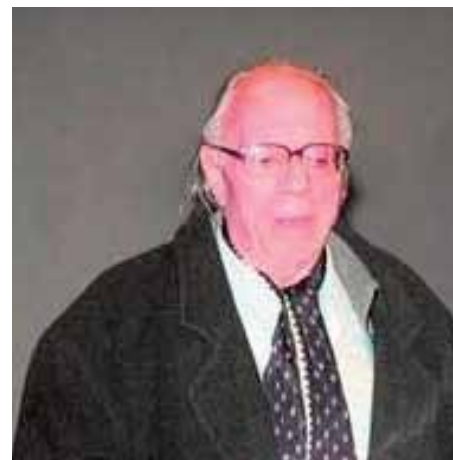
ger à Cannes en 1986. Le Festival, qui doit se tenir du 6 au 17 juillet, doit encore annoncer le film qui sera projeté lors de la "dernière séance" après le palmarès ainsi que la composition du jury, présidé par Spike Lee.

Cinéaste franc-tireur et premier artiste noir à occuper cette fonction, Spike Lee avait remporté le Grand prix à Cannes en 2018 avec "Blackkklansman", sur un policier noir infiltré au Ku Klux Klan. Il signalait alors son retour sur la Croisette, après 27 ans d'absence. Le film lui avait ensuite valu le tout premier Oscar de sa carrière.



Bouillon de culture

Jean-Pierre Koffel



A l'occasion du 10^{ème} anniversaire de la disparition de Jean-Pierre Koffel, l'Institut français (IF) de Kénitra rend hommage à la mémoire de ce poète et romancier français, né et décédé au Maroc, à travers plusieurs activités culturelles et artistiques.

Ainsi, un premier hommage sera rendu à Koffel, samedi, par l'Institut français et les Amitiés Poétiques et Littéraires du Maroc (APLM) avec la présentation de la pièce de théâtre "C'est ça que Dieu nous a donné", indique un communiqué de l'Institut français de Kénitra.

Un groupe de poètes et d'auteurs rendra un second hommage, dimanche, à la mémoire du poète à travers un récital de poésies sous le thème "Jean-Pierre Koffel, cet apôtre d'Apolon".

Dans la foulée de ces hommages, la Galerie de l'IF de Kénitra abritera du 19 juin au 17 juillet l'exposition "Jean-Pierre Koffel dans son temps". Cette exposition, organisée en partenariat avec l'APLM, est une invitation à découvrir le parcours d'homme de lettres et d'artiste de Jean-Pierre Koffel.

Né à Casablanca le 21 novembre 1932 et décédé à Kénitra le 2 novembre 2010, Jean-Pierre Koffel est poète, nouvelliste et romancier "français du Maroc" comme il aimait se définir lui-même. Agrégé de lettres classiques, brillant helléniste et latiniste, il a traduit Sophocle et Sénèque.

Il a obtenu le Prix du Maroc de poésie en 1947 pour un poème paru dans la Vigie Marocaine. Durant sa vie, il avait dirigé plusieurs associations littéraires et poétiques au Maroc et collaboré avec plusieurs journaux et hebdomadaires.

Expériences, visions et enjeux du cinéma arabe

Un nouvel ouvrage de Mohamed Chouika

"Le cinéma arabe : Expériences, visions, enjeux" est le titre du nouvel ouvrage de l'écrivain et critique de cinéma, Mohamed Chouika, qui vient de paraître aux Editions du Département de la culture de Sharjah.

Le livre de 208 pages (format moyen) comprend une préface et trois chapitres touchant, dans leur globalité, à des sujets et à des visions inhérents au cinéma arabe, à ses questionnements créatifs, aux centres d'intérêts et préoccupations des industriels, ainsi qu'à l'étude d'échantillons cinématographiques sélectionnés. Selon une déclaration de M. Chouika, parvenue à la MAP, l'ouvrage reconnaît, dans sa préface, que "l'image constitue aujourd'hui, un enjeu civilisationnel intimement lié à la mondialisation". Face à l'ampleur avec laquelle la technologie est diffusée à même d'envahir les diverses structures sociales, les produits audiovisuels, eux, continuent de se multiplier et leur consommation d'accroître à la faveur de la baisse de leurs coûts et de la simplification des modes d'accès, à travers la généralisation de la numérisation, a-t-il expliqué. Cette technologie a une incidence directe sur les sociétés arabes, qui demeurent un marché ouvert pour ces produits dont la consommation reste à la portée de tout individu, a ajouté M. Chouika, relevant que cette

situation est très sérieuse puisqu'il ne s'agit pas d'une satiété passagère, mais plutôt de mécanismes qui affectent la mémoire, l'imaginaire et le cœur. Le livre "Le cinéma arabe : Expériences, visions, enjeux" se veut un prolongement de ce qui a été accompli par M. Chouika dans son ouvrage "Le cinéma maghrébin : Questions d'individualité et de diversité" et ce, en parallèle avec l'effort consenti, depuis des années, pour assurer le suivi des questions liées au cinéma marocain, à travers un projet qui se poursuit sur le terrain et qui comprend plus de six ouvrages.

Dans cette publication, M. Chouika traite du cinéma à travers la philosophie et l'esthétique visuelle et s'ouvre sur la simplification de ses concepts et causes, avec un regard axé sur les dimensions maghrébines et arabes, ce qui a donné lieu à la publication de plusieurs ouvrages, dont "L'être humain iconique", "La réflexion autour du cinéma, l'offre cinématographique comme vision du monde", ainsi que "L'image cinématographique : technique et lecture".

Côte littéraire, Mohamed Chouika a publié huit recueils de nouvelles et deux études dans ce domaine, notamment "Le paradoxe narratif" ainsi que deux expériences créatives dans le cadre des nouvelles hypertextuelles ("Probabilités" et "Liens").





Gemma Arterton jouera Jackie Kennedy dans le film 37 Heavens

La star de Quantum of Solace et King's man va incarner Jackie Kennedy dans un long métrage intitulé 37 Heavens. Le film retracera la relation, sur laquelle beaucoup ont spéculé, entre Jackie O. et le diplomate britannique Lord David Harlech, qui sera interprété, quant à lui, par Guy Pearce que l'on a pu voir dans Iron man 3 ou encore dans Mildred Pierce en 2011. Ce chapitre de la vie de l'ex-First Lady est largement méconnu de son histoire. Le film sera réalisé par Marc Munden, connu, entre autres, pour ses films Le jardin secret et The Third Day. La production est prévue pour début 2022.

Le film retracera la visite très médiatisée, au Cambodge, de Jackie Kennedy et Lord David Harlech en 1967. Ce dernier était un ancien combattant et ancien ambassadeur britannique à la Maison Blanche à l'époque de Kennedy. Jackie était arrivée au Cambodge en tant qu'invitée personnelle du prince Sihanouk, qui cherchait à rétablir les relations diplomatiques avec les Etats-Unis. L'ex-première dame avait choisi d'être accompagnée de Lord Harlech, récemment veuf.

Le site Deadline explique «Sous le charme des mystérieuses ruines antiques d'Angkor Wat et loin de l'hystérie de la 'Jackie-mania', Kennedy s'ouvre à David et leur connexion, forgée en partie par un chagrin partagé, la surprend».

Des échanges épistolaires ont récemment été découverts et on a pu apprendre qu'un projet de «mariage secret» avait été évoqué par Harlech mais rejeté par Jackie Kennedy qui a finalement épousé Aristotle Onassis, quelque temps après son voyage au Cambodge. Jamie Bialkower, l'un des producteurs du film, a déclaré : «En lisant le scénario vivant et intime de Steve Austin, nous avons été instantanément transportés dans un autre temps et dans un autre lieu. Le film promet d'être une romance profondément ressentie et contre-courant de l'histoire. Gemma Arterton et Guy Pearce donneront vie à ces figures fascinantes et très humaines dans toute leur complexité, sous la vision de réalisateur saisissante de Marc Munden». Jackie Kennedy a récemment été interprétée par Natalie Portman dans le biopic Jackie de Pablo Larrain, nominé aux Oscars 2016.



Le nouveau départ de J-Lo

On ne sait pas encore si J-Lo a décidé de quitter la Floride pour retrouver Ben Affleck. «Deadline» annonçait il y a quelques jours la signature d'un contrat pharaonique entre l'actrice de «Queens» et le géant Netflix. Ce départ serait-il motivé par de nouvelles obligations professionnelles ? Quand bien même ce déménagement donnerait un souffle nouveau aux Bennifers. «Elle est enthousiaste à l'idée d'un nouveau départ et de poursuivre les choses avec Ben. Ils seront bientôt chez eux à L.A.», précise la source à «E! News».

Il y a quelques semaines, le couple avait été aperçu plus proche que jamais dans un restaurant de Los Angeles, où Jennifer Lopez a déjà une maison. En tête à tête, ils étaient blottis l'un contre l'autre en public, rapportait alors «E! News». Une démonstration de tendresse qui a vite balayé les doutes quant à la nature de leurs retrouvailles.

Alyssa Milano veut se lancer en politique pour 2024

Alyssa Milano dans l'arène politique, c'est pour bientôt ! Celle qui fut à l'initiative du mouvement #MeToo n'a du reste jamais caché ses penchants politiques : taclant très régulièrement l'ex-président Donald Trump, soutien du ticket Joe Biden / Kamala Harris aux dernières élections présidentielles américaines, militante pro active pour les droits des personnes transgenres, le problème des armes à feu, etc...

Sa voix porte d'autant plus qu'elle compte 3,6 millions de followers sur Twitter et 3 millions d'abonnés sur son compte Instagram.

Le mois dernier, la comédienne, révélée par Madame est servie et Charmed, s'opposait d'ailleurs au représentant républicain Tom McClintock en prenant à témoin ses millions de followers :

«Le membre du Congrès McClintock était l'un des 63 républicains à s'opposer au projet de loi sur les crimes haineux asiatiques», écrivait-elle le 20 mai. «C'est mon représentant au Congrès. Dois-je me présenter contre lui ?»

Le 8 juin, Alyssa Milano a franchi le pas en confirmant au site The Hill puis au site Deadline vouloir briguer un mandat de représentante au Congrès pour les prochaines élections, prévues pour 2024. «Je regarde le 4e district de Californie pour potentiellement courir contre McClintock» disait-elle. «Je partage mon temps entre Truckee, en Californie, et Bell Canyon, en Californie, et les républicains sont très implantés dans le 4e District».

D'ici là, la comédienne a encore le temps de largement faire mûrir son projet de reconversion.



Emma Stone ravie de jouer une méchante dans Cruella

Emma Stone tenait à jouer le rôle principal de Cruella car elle n'avait jamais eu l'occasion de jouer une méchante dans sa carrière. L'actrice américaine était en train de filmer *La Land*, pour lequel elle a remporté l'Oscar de la meilleure actrice en 2017, lorsqu'elle a entendu pour la première fois que les patrons de Disney faisaient un film sur l'emblématique méchante des 101 Dalmatiens, Cruella D'Enfer. «C'était tellement excitant de penser à jouer une méchante, entre guillemets, parce qu'avant cela, le seul rôle où je sentais que j'avais été un peu mauvaise était quand j'ai joué Sally Bowles dans *Cabaret* (à Broadway) parce qu'elle est toxicomane et elle prenait des décisions un peu sauvages. Elle ne ressemble à personne à qui j'ai eu accès auparavant », a-t-elle déclaré au *New York Times*.

Elle a été annoncée comme celle qui jouerait la tueuse de chiots début 2016, mais le film n'est entré en production qu'en 2019,

et à cette époque, elle avait finalement joué des personnages plus douteux, notamment dans la mini-série Netflix *Maniac* et la comédie d'époque *La Favorite*, toutes deux sorties en 2018.

« J'ai fait d'autres rôles entre-temps comme *Maniac* et *La Favorite* où ces femmes savaient ce qu'elles voulaient et ne faisaient pas dans la demi-mesure. J'ai vraiment aimé cette phase où j'ai joué ces femmes qui sont beaucoup moins préoccupées par ce que les gens pensent d'elles, et en même temps j'ai travaillé là-dessus moi-même dans ma vie. Cela a définitivement été une belle relation symbiotique ».

La star de 32 ans a également révélé qu'elle n'avait pas incarné tout à fait Cruella jusqu'à ce qu'elle n'enfile ses costumes et sa perruque et qu'elle se sentait «assez idiot» lorsqu'elle essayait de perfectionner la voix et le rire de son personnage. *Cruella* est maintenant disponible sur Disney+.



Record de vente de vinyles de Taylor Swift

Décidément, rien ne résiste à Taylor Swift. Si l'on n'est jamais étonné de voir la pop star faire exploser les records en matière de streams, on le sera peut-être plus en apprenant que ses vinyles se vendent également comme des petits pains. L'artiste vient en effet de battre le record de vente de vinyles sur une semaine aux États-Unis avec son album *Evermore*, paru en version pressée le 28 mai.

Avant ça, c'était Jack White qui détenait ce record, avec 40.000 copies vendues de son album *Lazaretto* dans la première semaine de sa sortie, en juin 2014, comme le rappelle le site NME. Un chiffre atteint par Taylor Swift en seulement trois jours ! Autant dire qu'il sera désormais difficile de détrôner l'interprète de *Look What You Made Me Do*.

Taylor Swift avait surpris ses fans avec la sortie d'*Evermore*, son second album surprise de 2020 avec *Folklore*. Après sa sortie digitale, l'album a été commercialisé en version CD, cassette et désormais vinyle, cette dernière version ayant demandé un temps de production plus long. En parallèle, la chanteuse a sorti *Fearless* (Taylor's Version), la version réenregistrée de son album de 2008, qui s'est hissée sans peine au sommet du Billboard 200.

Depuis, Taylor Swift a de nouveau mis son public en ébullition avec une nouvelle mouture de *Wildest Dreams*, un titre issu de son album 1989, dont on peut entendre un extrait dans la bande-annonce de *Spirit Untamed*, le prochain film d'animation de *Dreamworks*.

Bruce Springsteen va sortir des duos avec The Killers et John Mellencamp

Bruce Springsteen a été très occupé pendant son confinement, faisant équipe avec The Killers et John Mellencamp sur de nouvelles chansons. Le chanteur américain a abordé sa nouvelle musique lors d'une interview sur E Street Radio de SiriusXM, révélant que le morceau sur lequel il a travaillé avec The Killers et leur leader, Brandon Flowers, devrait sortir dans quelques jours. «C'est (Brandon) et moi avec le groupe, nous avons fait quelque chose qui va sortir bientôt, dans une semaine environ, a-t-il partagé. J'ai été occupé».

La star originaire du New Jersey s'est également rendue dans l'Indiana pour contribuer au prochain projet de John Mellencamp. «J'ai travaillé sur trois chansons de l'album de John et j'ai passé du temps dans l'Indiana avec lui, a-t-il expliqué. J'aime beaucoup John. C'est un grand auteur-compositeur et j'en suis devenu très proche et je me suis beaucoup amusé avec lui. J'ai chanté un peu sur son disque».

Le rockeur va également aider à rouvrir le quartier des théâtres de New York avec une série


limitée de concerts à Broadway, à partir de la fin du mois. «J'ai hâte d'être devant un public, a-t-il déclaré aux animateurs Dave Marsh et Jim Rrotolo. Ça va être énorme. En fait, je suis content de travailler».

Cependant, le chanteur admet avoir hésité à relancer ces concerts intimes, car il prévoyait déjà de reprendre la route avec E Street Band l'année prochaine. «Jon (Landau, son manager) m'en a parlé. Je savais que nous allions partir en tournée avec le groupe l'année prochaine, alors j'ai dit : "Peut-être que je vais prendre un congé"». Ce n'est que lorsque l'un de ses amis l'a convaincu que les concerts de Broadway étaient exactement ce dont les fans avaient besoin après la crise du Covid-19 qu'il a reconsidéré la question. «Ce sera juste agréable d'être de retour là-bas (et) de donner un coup de main».

Bruce Springsteen reviendra à Broadway à partir du 26 juin pour une série de concerts au St. James Theatre, qui se poursuivra jusqu'au début du mois de septembre.



Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale et de la formation professionnelle
De l'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Casablanca – Settat
Direction provinciale d'El-Jadida

**AVIS D'APPELS D'OFFRES AU "RABAIS OU A MAJORATION"
N° : 06J/INV/2021**

Le 14/07/2021 à 10h, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale d'El-Jadida du MENFPESRS relevant de l'AREF Casablanca – Settat, Boulevard Ibn Toumert El Jadida 24000, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres au "rabaïs ou à majoration" quia pour objet : Travaux de construction de (23) Unités Préscolaires dans les communes territoriales en six (06) lots séparés :

OBJET	Estimation du maître d'ouvrage de DH TTC	Caution provisoire
LOT N° 1 : Travaux de construction de (04) Unités Préscolaires : Une (01) à la Commune territoriale Zaoulat Lakouacem, Deux (02) à la Commune territoriale Mettough, Une (01) à la Commune territoriale Ouled Frej, Province El Jadida	750 720,00 (Sept Cent Cinquante Mille Sept Cent Vingt Dirhams TTC)	22 522,00 (Vingt Deux Mille Cinq Cent Vingt Deux Dirhams TTC)
LOT N° 2 : Travaux de construction de (04) Unités Préscolaires : Trois (03) à la Commune territoriale Ouled Rahmoune, Une (01) à la Commune territoriale Ouled Hamdane, Province El Jadida	750 720,00 (Sept Cent Cinquante Mille Sept Cent Vingt Dirhams TTC)	22 522,00 (Vingt Deux Mille Cinq Cent Vingt Deux Dirhams TTC)
LOT N° 3 : Travaux de construction de (04) Unités Préscolaires : Une (01) à la Commune territoriale My Abdellah, Une (01) à la Commune territoriale Ouled Aissa, Deux (02) à la Commune territoriale Ouled Ghanem, Province El Jadida	750 720,00 (Sept Cent Cinquante Mille Sept Cent Vingt Dirhams TTC)	22 522,00 (Vingt Deux Mille Cinq Cent Vingt Deux Dirhams TTC)
LOT N° 4 : Travaux de construction de (05) Unités Préscolaires : Trois (03) à la Commune territoriale Zaoulat Saïss, Une (01) à la Commune territoriale Sidi Smal, Une (01) à la Commune territoriale Sebts Saïss, Province El Jadida	938 400,00 (Neuf Cent Trente Huit Mille Quatre Cent Dirhams TTC)	28 152,00 (Vingt Huit Mille Cent Cinquante Deux Dirhams TTC)
LOT N° 5 : Travaux de construction de (03) Unités Préscolaires : Deux (02) à la Commune territoriale Ouled Rahmoune, Une (01) à la Commune territoriale Ouled Hamdane, Province El Jadida	563 040,00 (Cinq Cent Soixante Trois Mille Quarante Dirhams TTC)	16 891,00 (Seize Mille Huit Cent quatre Vingt et Onze Dirhams TTC)
LOT N° 6 : Travaux de construction de (03) Unités Préscolaires : Deux (02) à la Commune territoriale Mettough, Une (01) à la Commune territoriale Ouled Sidi Ali Ben Youssef, Province El Jadida	563 040,00 (Cinq Cent Soixante Trois Mille Quarante Dirhams TTC)	16 891,00 (Seize Mille Huit Cent quatre Vingt et Onze Dirhams TTC)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale d'El-Jadida, Service De Construction, D'équipements Et De Patrimoine, Bd Ibn Toumert. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Jourmada I (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises délivrée par les services du Ministère de l'Équipement et du Transport

Secteur	Qualifications exigées	Classes
A	A 2	1-2-3-4-5

Les concurrents peuvent :


- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des constructions et équipements et patrimoines de la direction provinciale d'El-Jadida.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N°5515/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale et de la formation professionnelle
De l'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région de Casablanca – Settat
Direction provinciale d'El-Jadida

AVIS D'APPELS D'OFFRES AU « RABAIS OU A MAJORATION » N° : 09J/INV/2021

Le 15/07/2021 à 11h, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale d'El-Jadida MENFPESRS relevant de l'AREF Casablanca – Settat, Boulevard Ibn Toumert El Jadida 24000, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres au "rabaïs ou à majoration" :

OBJET	Estimation du maître d'ouvrage de DH TTC	Caution provisoire
Travaux de constructions de Neuf (09) des salles de classe aux communes territoriales suivantes : - Deux (02) salles de classe à la commune territoriale Sidi M'Hamed Akhdim ; - Trois (03) salles de classe à la commune territoriale Sidi smail ; - Une (01) salle de classe à la commune territoriale Boulaouane ; - - Trois (03) salles de classe à la commune territoriale Mogress, Province d'El Jadida	1 276 797,60 Un million deux cent soixante-seize mille sept cent quatre-vingt-dix-sept Dirhams Soixante Centimes	39 000,00 Trente Neuf Mille Dirhams

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale d'El Jadida, service des constructions, d'équipements et de patrimoine, Bd Ibn Toumert. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Jourmada I (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises délivrée par les services du Ministère de l'Équipement et du Transport

Secteur	Qualifications exigées	Classes
A	A 2	1-2-3-4

Les concurrents peuvent :


- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des constructions et équipements et patrimoines de la direction provinciale d'El-Jadida.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N°5518/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale et de la formation professionnelle
De l'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région de Casablanca - Settat
Direction provinciale d'El-Jadida

AVIS D'APPELS D'OFFRES AU "RABAIS OU A MAJORATION" N° : 07J/INV/2021

Le 14/07/2021 à 11h, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale d'El-Jadida MENFPESRS relevant de l'AREF Casablanca – Settat, Boulevard Ibn Toumert El Jadida 24000, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres au "rabaïs ou à majoration" en quatre (04) lots séparés :

OBJET	Estimation du maître d'ouvrage de DH TTC	Caution provisoire
Lot n° 1 : Travaux de construction de dix (10) salles de classe en dur à la place des salles en préfabriqué aux communes territoriales suivantes : sept (07) salles de classes à la commune territoriale Sidi smail – deux (02) salles de classe à la commune territoriale Sebts Saïss – une (01) salle de classe à la commune territoriale Zaoulat Saïss..	1 581 264,00 Un Million Cinq Cent Quatre Vingt et Un Mille Deux Cent Soixante Quatre Dirhams	48 000,00 Quarante Huit Mille Dirhams
Lot n° 2 : Travaux de construction de quatre (04) salles de classe en dur à la place des salles en préfabriqué à la commune territoriale Zaoulat Saïss.	616 962,00 Six Cent Seize Mille Neuf Cent Soixante Deux Dirhams	19 000,00 Dix Neuf Mille Dirhams
Lot n° 3 : Travaux de construction de treize (13) salles de classe en dur à la place des salles en préfabriqués aux communes territoriales suivantes : cinq (05) salles de classes à la commune territoriale Boulaouane – cinq (05) salles de classe à la commune territoriale Mettough – une (01) salle de classe au commune territoriale Ouled Frej – deux (02) salles de classe à la commune territoriale Zaoulat Lakouacem.	2 055 643,20 Deux Millions Cinquante Cinq Mille Six Cent Quarante Trois Dirhams et Vingt Centimes	62 000,00 Soixante Deux Mille Dirhams
Lot n° 4 : Travaux de constructions de sept (07) salles de classe en dur à la place des salles en préfabriqués aux communes territoriales suivantes : cinq (05) salles de classes au commune territoriale Oulad Hamdane - deux (02) salles de classes à la commune territoriale Si Hsaien Ben Abderrahmane.	1 106 884,80 Un Million Cent Six Mille Huit Cent Quatre Vingt Quatre Dirhams et Quatre Vingt Centimes	33 000,00 Trente Trois Mille Dirhams

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale d'El-Jadida, service de construction, d'équipements et de patrimoine, Bd Ibn Toumert. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Jourmada I (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents installés au Maroc doit fournir une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises délivrée par les services du Ministère de l'Équipement et du Transport

Secteur	Qualifications exigées	Classes			
A	A 2	LOT N° 1 1-2-3-4	LOT N° 2 1-2-3-4-5	LOT N° 3 1-2-3-4	LOT N° 4 1-2-3-4

Les concurrents peuvent :


- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des constructions, équipements et patrimoines de la direction provinciale d'El-Jadida.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N°5516/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale et de la formation professionnelle
De l'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région de Casablanca - Settat
Direction provinciale d'El-Jadida

AVIS D'APPELS D'OFFRES AU « RABAIS OU A MAJORATION » N° : 08J/INV/2021

Le 15/07/2021 à 10h, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale d'El-Jadida MENFPESRS relevant de l'AREF Casablanca – Settat, Boulevard Ibn Toumert El Jadida 24000, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres au « rabaïs ou à majoration » :

OBJET	Estimation du maître d'ouvrage de DH TTC	Caution provisoire
Travaux de construction de Deux (02) Salles de Classe : (une (01) à l'unité scolaire LAZROG secteur scolaire ESSLAMNA à la Commune territoriale Oulad Rahmoune - une (01) à l'unité scolaire OULED BOUAITA secteur scolaire TAICHA à la Commune territoriale Oulad Hamdane, Province d'El Jadida.	299 991,31 (Deux Cent Quatre Vingt Dix Neuf Mille Neuf Cent Quatre Vingt et Onze Dirhams .Trente et Un Centimes)	4500,00 (Quatre Mille Cinq Cent Dirhams)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale d'El Jadida, service de construction, d'équipements et de patrimoine, Bd Ibn Toumert. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Les concurrents installés au Maroc doit fournir une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises délivrée par les services du Ministère de l'Équipement et du Transport.


Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Jourmada I (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des constructions et équipements et patrimoines de la direction provinciale d'El-Jadida.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N°5517/PA

Royaume du Maroc

 Ministère de l'Éducation Nationale et de la formation professionnelle
 De l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
 Académie Régionale d'Éducation et de Formation
 Région de Casablanca – Settat
 Direction provinciale d'El-Jadida

AVIS D'APPELS D'OFFRES AU « RABAIS OU A MAJORATION » N° : 101/INV/2021

Le **15/07/2021 à 12h**, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale d'El-Jadida MENFPESRS relevant de l'AREF Casablanca – Settat, Boulevard Ibn Toumert El Jadida 24000, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres au "rabais ou à majoration" :

OBJET	Estimation du maître d'ouvrage de DH TTC	Caution provisoire
Travaux d'étanchéité des bâtiments du Lycée Qualifiant ABOU CHOUAIB DOUKALI à la commune territoriale El Jadida, PROVINCE D'EL JADIDA.	514 044.00 Cinq Cent Quatorze Mille quarante Quatre Dirhams	10 000.00 Dix Mille Dirhams

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale d'El Jadida, service des constructions, d'équipements et de patrimoine, Bd Ibn Toumert. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises délivrée par les services du Ministère de l'Équipement et du Transport

Secteur	Qualifications exigées	Classes
A	A2	1-2-3-4-5


Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des constructions et équipements et patrimoines de la direction provinciale d'El-Jadida.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N°5519/PA

Royaume du Maroc

 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
 DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
 ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
 RÉGION DE CASABLANCA – SETTAT
 DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 32/2021/INV.

Le **12/07/2021 à 12h00min**, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de l'éducation nationale et de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de TAROUDANT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : 32/2021/INV, pour la réception des fonds de fouilles et le contrôle de qualité des matériaux des travaux de Création D'internet Du Lycée Collégial Tazemourte A La Ct Tazemourte, relevant de la Direction Provinciale de Taroudant.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 108 000,00 Dhs (TTC Toute Taxe Comprise), (Cent Huit Mille Dirhams Toute Taxe Comprise).

La caution provisoire : 2 000,00 Dhs (Deux Mille Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières.
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification :

Activité	Qualification	Catégorie
Contrôle de qualité	CQ.1	4

(Ce certificat tient lieu du dossier technique)

Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat cité, ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 8 du règlement de consultation.

N°5522/PA

«SOCIETE FASSIE DE FER»
 « SOFAFER »
 I) Suite aux délibérations de l'A.G.O.R.E du 16.01.2019 et de l'A.G.O du 03.05.2021 de la « SOCIETE FASSIE DE FER » Par abréviation « SOFAFER » SARL, au capital de 45.000.000,00 DHS, ayant son siège social à Fès, Avenue 801 Rue Ibn Baja Q.Ind. Sidi Brahim. Il a été décidé :
 * La fermeture définitive de la succursale sise à Larache, Magasin N°192. Lotissement Al Maghreb Al Jadid.
 * Le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes Sté « CHIZAUDITING » Représentée par Mr. SLAOUI Iz-El Arab, pour une durée de 3 ans.
 II) Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Fès, le 15/06/2021 sous le n° de dépôt 2858/2021 et 2859/2021, et le RC n° 18 619. LE GERANT
N° 5557/PA

«SOCIETE SENASTEEL»
 STE « SENASTEEL »
 I) Suite aux délibérations de l'A.G.O du 24.05.2021 de la Sté « SENASTEEL » SARL, au capital de 6.000.000,00 DHS, ayant son siège social à Fès, Lot 1 Parcelle N° 6 Ras El Ma. A Côté Holcimil a été décidé :
 * Le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes Sté « CHIZAUDITING » Représentée par Mr. SLAOUI Iz-El Arab, pour une durée de 3 ans.
 II) Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Fès, le 15/06/2021 sous le n° de dépôt 2860/2021, et le RC n° 41 405. LE GERANT
N° 5559/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Intérieur
 Wilaya de la Région Casablanca-Settat
 Province de Settat
 Cercle de Settat Janoubia
 Caïdat Ouled Bouziri
 Commune Machraa Ben Abbou
 Avis d'appel d'offres ouvert N° 03/2021
 Le 13/07/2021 à 11h00, il sera procédé dans le bureau du président de la commune Machraa Ben Abbou, province de Settat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Travaux d'électrification d'un ensemble de foyers relevant des villages de la commune Machraa Ben Abbou, commune Machraa Ben Abbou province de Settat.
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau technique de la commune Machraa Ben Abbou, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quarante Mille (40 000,00) dirhams.
 L'estimation des couts des prestations établis par le maitre d'ouvrage est fixé à la somme de : Un Millions Quatre Cent Trente Six Mille Vingt Six Dirhams, 80 Centimes (1 436 026,80 Dhs) TTC.
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° :2-12-349 relatif à marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau du président de la commune Machraa Ben Abbou.
 - Soit envoyer par voie électronique au portail des marchés publics.
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis au Bureau technique de la commune.
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 9 et 10 du règlement de consultation.
 Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe Minimale et les qualifications suivantes :

SECTEUR	CLASSE MINIMALE	QUALIFICATIONS EXIGEES
A	4	A2

N°5521/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Intérieur
 Wilaya de la Région Casablanca-Settat
 Province de Settat
 Cercle de Settat Janoubia
 Caïdat Ouled Bouziri
 Commune Machraa Ben Abbou

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 04/2021

Le : 13/07/2021 à 2 h 30 mn, il sera procédé dans le bureau du président de la commune Machraa Ben Abbou, Province Settat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offres de prix, pour : Travaux De Construction Du Siege De La Commune De Machraa Ben Abbou, Commune Machraa Ben Abbou Province de Settat.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau technique de la commune Machraa Ben Abbou, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quarante Mille (40 000,00) dirhams.
 L'estimation des couts des prestations établis par le maitre d'ouvrage est fixé à la somme de : Un Millions Quatre Cent Trente Six Mille Vingt Six Dirhams, 80 Centimes (1 436 026,80 Dhs) TTC.
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° :2-12-349 relatif à marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau du président de la commune Machraa Ben Abbou.
 - Soit envoyer par voie électronique au portail des marchés publics.
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis au Bureau technique de la commune.
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 9 et 10 du règlement de consultation.
 Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe Minimale et les qualifications suivantes :

SECTEUR	CLASSE MINIMALE	QUALIFICATIONS EXIGEES
A	4	A2

N°5521/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale,
de la Formation
professionnelle,
de l'Enseignement
Supérieur et de la
Recherche Scientifique
ACADEMIE
REGIONALE
D'EDUCATION
ET DE FORMATION
REGION CASABLANCA
- SETTAT
DIRECTION
PROVINCIALE
D'EL JADIDA
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N° : 03/CA/INV/2021
Le 14/07/2021 à 12h, il
sera procédé dans les bu-
reaux de la Direction Pro-
vinciale d'El-Jadida
MENFESRS relevant de
l'AREF Casablanca – Set-
tat, Boulevard Ibn Toumert
El Jadida 24000, à l'ou-
verture des plis relatifs à La
Consultation Architectu-
rale ayant pour objet : Les
études architecturales et
suivi des travaux des ex-
tensions du lycée collégial
MOULAY AL HASSANIE à
la commune territoriale
OULAD RAHMOUNE,

du lycée collégial IBN
TOUFAIL à la commune
territoriale HAOUZIA et
du lycée collégial SIDI
AABED à la commune ter-
ritoriale SIDI ABED, Pro-
vince d'EL JADIDA
Le budget prévisionnel
maximum, hors taxes,
pour l'exécution des tra-
vaux à réaliser est de : 3
125 000,00 Dirhams HT
(Trois Millions Cent Vingt
Cinq Mille Dirhams Hors
Taxes)
Le dossier de la consulta-
tion architecturale peut
être retiré auprès du Ser-
vice Constructions, Equi-
pements et Patrimoine à
la Direction Provinciale
d'El-Jadida, il peut égale-
ment être téléchargé à par-
tir du portail des marchés
publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles
100, 101 et 102 du décret N°
2-12-349 du 08 Joumada
Aloula 1434(20 mars 2013)
relatif aux marchés pu-
blics.
Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer leurs dos-

siers par courrier recom-
mandé avec accusé de ré-
ception au Service
Construction, Equipements
et Patrimoine à la
direction provinciale d'El-
Jadida.
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au service
précité.
- Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
- En application des dispo-
sitions du décret précité et
celles de l'arrêté n°20-14
du 4 septembre 2014 relatif
à la dématérialisation des
procédures des marchés
publics, les concurrents
peuvent soumissionner
électroniquement dans le
cadre de cet appel d'offres
au portail des marchés de
l'état « www.marchespublics.gov.ma ».
- Une réunion sera prévue
le 29/06/2021 à 11h à la
Direction Provinciale d'El
Jadida
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 au règle-
ment de consultation ar-
chitecturale
N° 5526/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GENERAL
DBM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 07/2021

Le **Mardi 20 Juillet 2021 à 10 Heures**, il sera procédé, au Siège du
Secrétariat Général de la Province de Youssoufia à l'ouverture des plis relatif
à l'Appel d'Offres Ouvert sur offres de prix, pour **Les Travaux de Construction
des Unités du Préscolaire au niveau de La Commune de Jdour / Province de
Youssoufia.**

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au Bureau du Service des Marchés
de la DBM/SG de la Province de Youssoufia, il peut également être téléchargé à
partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

* Le cautionnement provisoire est fixé à **Quatre-vingt Dix Mille
Dirhams (90 000,00 Dhs)**.

* L'Estimation du Cout des prestations établi par le Maître d'Ouvrage
est fixée à **Deux Millions Neuf Cent Vingt-Six Mille Dirhams TTC (2 926 000.00
Dhs - TTC)**.

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents
doivent être conformes aux dispositions des Articles N° 27,29,31et 148 du Décret N°
2.12.349 en date du 20 Mars 2013 du décret relatif aux marchés publics.

Les plis des concurrents peuvent :
- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau du
Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia ;
- Soit déposés, contre récépissé, dans le Bureau du Service des Marchés de la
DBM/SG de la Province de Youssoufia ;
- Soit remis , séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au
début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit Transmettre par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés
Publics.

Très Important :

➤ Les concurrents installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique
comprenant une Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification
délivré par le Ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau dans
le domaine suivant (Secteur/Qualification /Classe).

Secteur demandé	Qualification demandée	Classe minimale demandée
A	A2	4

➤ Les Concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique
tel que prévu par l'article 10 du Règlement de consultation .
➤ Les Pièces justificatives à fournir sont Celles prévues par l'Article 10 du
Règlement de consultation .
➤ Les échantillons, Catalogues, Prospectus, et Notices seront déposés au niveau
du Parc Auto Provincial (Bureau du Service MG - DRHMG/SG) contre décharge
au plus tard **Le Lundi 19 Juillet 2021 à 9 Heures (Date limite)**.

N°5525/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
REGION SOUSS MASSA
DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 35/2021/INV.

Le **13/07/2021 à 10h00min**, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de TAROUDANT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : **35/2021/INV**, pour la **réception des fonds de fouilles et le contrôle de qualité des matériaux des travaux d'extension des lycées collégiaux : Azrar A La Commune Territoriale Azrar, Houzious A La Commune Territoriale Houzious, Assays A La Commune Territoriale Assays, Et Sidi Hmad Ouamer A La Commune Territoriale Sidi Hmad Ouamer, relevant de la Direction Provinciale de Taroudant.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : **232 000,00 Dhs (TTC Toute Taxe Comprise)**. (Deux Cent Trente Deux Mille Dirhams Toute Taxe Comprise).

La caution provisoire : 2 000,00 Dhs (Deux Mille Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières.
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification :

Activité	Qualification	Catégorie
Contrôle de qualité	CQ.1	4

(Ce certificat tient lieu du dossier technique)

Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat cité, ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 8 du règlement de consultation.

N°5523/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
REGION SOUSS MASSA
DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 38/2021/INV.

Le **13/07/2021 à 12h00min**, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de TAROUDANT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : **38/2021/INV**, pour la **réception des fonds de fouilles et le contrôle de qualité des matériaux des travaux d'extension des lycées qualifiants : Issen à la commune territoriale Issen et Tinzerte à la commune territoriale Tinzerte, relevant de la Direction Provinciale de Taroudant.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : **50 000,00 Dhs (TTC Toute Taxe Comprise)**. (Cinquante Mille Dirhams Toute Taxe Comprise).

La caution provisoire : 2 000,00 Dhs (Deux Mille Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières.
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification :

Activité	Qualification	Catégorie
Contrôle de qualité	CQ.1	4

(Ce certificat tient lieu du dossier technique)

Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat cité, ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 8 du règlement de consultation.

N°5524/PA

STE « DEUTSCH CUISINE »
 I) Suite aux délibérations de l'A.G.E du 15.05.2021, et l'A.G.E du 22.05.2021 de la Sté « DEUTSCH CUISINE » SARL, au capital de 100.000,00 DHS, ayant son siège social à Fès, 5 Rue Othmane Bnou Affane Champs De Course, il a été décidé:
 * La dissolution anticipée,
 * Désignation d'un liquidateur,
 * Fixation du siège de la liquidation,
 * La radiation et la Liquidation,
 II) Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Fès, le 15.06.2021, et le 16.06.2021 sous le n° de dépôt 2884/2021, et 2899/2021 et le RC n° 52 033.
 LIQUIDATEUR
 N° 5529/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
 ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
 ACADEMIE REGIONALE

D'EDUCATION ET DE FORMATION
 REGION SOUSS MASSA
 DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT
 AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE
 N° :08/2021/CA
 Le 12/07/2021 à 10h00 du matin, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Education et de la Formation – région Souss Massa à TAROUDANT, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour : Les études et la conception de projet architecturale et le suivi des travaux de création d'internat du lycée collégial Tazemourte à la CT Tazemourte, relevant de la direction provinciale de Taroudant.
 Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au Bureau des Marchés relevant de la direction provinciale de ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle à TAROUDANT, ou téléchargé du portail des marchés publics

: www.marchespublics.gov.ma
 Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de 4 500 000,00 DH (HT) (Quatre Million Cinq Cent Mille Dirhams).
 Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des architectes doivent être conformes aux dispositions de l'article 120 Décret n° 2-12-349 du 8 jourmada Ier 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics
 Les dossiers des architectes sont soit :
 - déposés, contre récépissé, auprès du bureau des Marchés, service des Affaires Administratives et Financière relevant de la direction provinciale de TAROUDANT.
 - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
 - Soit déposer, leurs plis, par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
 - soit remis, séance tenante, au président de jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de la consultation architecturale du projet en question.
 N.B : - Toute pièce fournie doit être certifiée conforme à l'original.
 N° 5530/PA
 ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
 ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
 ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
 REGION SOUSS MASSA
 DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT
 AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE
 N° :09/2021/CA
 Le 13/07/2021 à 14h00 du matin, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Education et de la Formation – région Souss Massa à TAROUDANT, à l'ouver-

ture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour : Les études et la conception de projet architecturale et le suivi des travaux d'extension des lycées collégiaux : Azrar à la commune territoriale Azrar, Houzioua à la commune territoriale Houzioua, Assayss à la commune territoriale Assayss, et Sidi Hmad Ouamer à la commune territoriale Sidi Hmad Ouamer, relevant de la direction provinciale de Taroudant.
 Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au Bureau des Marchés relevant de la direction provinciale de ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle à TAROUDANT, ou téléchargé du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
 Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de 9 666 667 DH (HT) (Neuf Million Six Cent Soixante Sept Dirhams).
 Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des

dossiers des architectes doivent être conformes aux dispositions de l'article 120 Décret n° 2-12-349 du 8 jourmada Ier 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics
 Les dossiers des architectes sont soit :
 - déposés, contre récépissé, auprès du bureau des Marchés, service des Affaires Administratives et Financière relevant de la direction provinciale de TAROUDANT.
 - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
 - Soit déposer, leurs plis, par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
 - soit remis, séance tenante, au président de jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de la consultation architecturale du projet en question.
 N.B : - Toute pièce fournie doit être certifiée conforme à l'original.
 N° 5531/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 WILAYA DE LA REGION DE MARRAKECH-SAFI
 PROVINCE DE YOUSOUFIA
 SECRETARIAT GENERAL
 DBM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 08/2021

Le Mardi 20 Juillet 2021 à 11 Heures, Il sera procédé, au Siège du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia à l'ouverture des plis relatif à l'Appel d'Offres Ouvert sur offres de prix, pour les Travaux de Construction des unités du Préscolaire au niveau des Communes de Lakhoulqa et Tiamim / Province de Youssoufia .

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

* Le cautionnement provisoire est fixé à Quatre Vingt Quinze Mille Dirhams (95 000,00 Dhs).

* L'Estimation du Cout des prestations établi par le Maitre d'Ouvrage est fixée à Trois Millions Quatre Vingt Seize Mille Dirhams TTC (3 096 000.00 Dhs - TTC).

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles N° 27,29,31et 148 du Décret N° 2.12.349 en date du 20 Mars 2013 du décret relatif aux marchés publics.

Les plis des concurrents peuvent :

- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia ;
- Soit déposés, contre récépissé, dans le Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia ;
- Soit remis , séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit Transmettre par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Très Important :

➤ Les concurrents installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique comprenant une Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification délivré par le Ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau dans le domaine suivant (Secteur/Qualification /Classe).

Secteur demandé	Qualification demandée	Classe minimale demandée
A	A2	4

- Les Concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique tel que prévu par l'article 10 du Règlement de consultation .
- Les Pièces justificatives à fournir sont Celles prévues par l'Article 10 du Règlement de consultation .
- Les échantillons, Catalogues, Prospectus, et Notices seront déposés au niveau du Parc Auto Provincial (Bureau du Service MG - DRHMG/SG) contre décharge au plus tard Le Lundi 19 Juillet 2021 à 9 Heures (Date limite).

N°5527/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 WILAYA DE LA REGION DE MARRAKECH-SAFI
 PROVINCE DE YOUSOUFIA
 SECRETARIAT GENERAL
 DBM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 09/2021

Le Mardi 20 Juillet 2021 à 12 Heures, Il sera procédé, au Siège du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia à l'ouverture des plis relatif à l'Appel d'Offres Ouvert sur offres de prix, pour les travaux de construction des unités du Préscolaire au niveau des Communes de Jnan Bouih, Ighoud et Sidi Chiker / Province de Youssoufia .

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

* Le cautionnement provisoire est fixé à Quatre Vingt Dix Mille Dirhams (90 000,00 Dhs).

* L'Estimation du Cout des prestations établi par le Maitre d'Ouvrage est fixée à Deux Millions Huit cent Quatre Vingt Deux Mille Dirhams TTC (2 882 000.00 Dhs - TTC).

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles N° 27,29,31et 148 du Décret N° 2.12.349 en date du 20 Mars 2013 du décret relatif aux marchés publics.

Les plis des concurrents peuvent :

- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia ;
- Soit déposés, contre récépissé, dans le Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia ;
- Soit remis , séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit Transmettre par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Très Important :

➤ Les concurrents installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique comprenant une Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification délivré par le Ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau dans le domaine suivant (Secteur/Qualification /Classe).

Secteur demandé	Qualification demandée	Classe minimale demandée
A	A2	4

- Les Concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique tel que prévu par l'article 10 du Règlement de consultation .
- Les Pièces justificatives à fournir sont Celles prévues par l'Article 10 du Règlement de consultation .
- Les échantillons, Catalogues, Prospectus, et Notices seront déposés au niveau du Parc Auto Provincial (Bureau du Service MG - DRHMG/SG) contre décharge au plus tard Le Lundi 19 Juillet 2021 à 9 Heures (Date limite).

N°5528/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET DE LA
FORMATION
PROFESSIONNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
ACADEMIE
REGIONALE
D'ÉDUCATION ET DE
FORMATION
REGION SOUSS MASSA
DIRECTION
PROVINCIALE
DE TAROUDANT
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N° :10/2021/CA

Le 13/07/2021 à 14h30 du matin, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation - région Souss Massa à TAROUDANT, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour : Les études et la conception de projet architecturale et le suivi des travaux d'extension des

lycées qualifiants : Issen à la commune territoriale Issen, Tinzerte à la commune territoriale Tinzerte, relevant de la direction provinciale de Taroudant. Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au Bureau des Marchés relevant de la direction provinciale de ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle à TAROUDANT, ou téléchargé du portail des marchés publics : www.marches-publics.gov.ma
Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de 2 083 334.00 DH (HT) (Deux Million Quatre Vingt Trois Mille Trois Cent Trente Quatre Dirhams).
Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des architectes doivent être conformes aux dispositions de l'article 120 Décret n° 2-12-349 du 8 jourmada ler 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics
Les dossiers des archi-

tectes sont soit :
- déposés, contre récépissé, auprès du bureau des Marchés, service des Affaires Administratives et Financière relevant de la de la direction provinciale de TAROUDANT.
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
- Soit déposer, leurs plis, par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
- soit remis, séance tenante, au président de jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de la consultation architecturale du projet en question.
N.B : - Toute pièce fournie doit être certifiée conforme à l'original.

N° 5534/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET DE LA

FORMATION
PROFESSIONNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
ACADEMIE
REGIONALE
D'ÉDUCATION ET DE
FORMATION
REGION SOUSS MASSA
DIRECTION
PROVINCIALE
DE TAROUDANT
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT N° :

30/2021/INV.
Le 12/07/2021 à 11heures00 minutes, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation - région Souss Massa à TAROUDANT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : 30/2021/INV, pour études techniques et le suivi des TRAVAUX DE CREATION D'INTERNAT DU LYCEE COLLEGIAT TAZEMOURTE A LA CT TAZEMOURTE, RELEVANT DE LA DI-

RECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marches-publics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 54 000,00 Dhs (TTC Toute Taxe Comprise). (Cinquante Quatre Mille Dirhams Toute Taxe Comprise).
La caution provisoire : 3 000,00 Dhs (Trois Mille Dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent:
• Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières.
• Soit les envoyer, par

courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.
• Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.
Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément dans le domaine d'activité (Bâtiment) D14, D15, D16. (Ce certificat tient lieu du dossier technique)
Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat cité, ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9 du règlement de consultation.
N.B : - Toute pièce fournie doit être certifiée conforme à l'original.
N° 5535/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GENERAL
DBM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 10/2021

Le Mardi 20 Juillet 2021 à 13 Heures, Il sera procédé, au Siège du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia à l'ouverture des plis relatif à l'Appel d'Offres Ouvert sur offres de prix, pour les Travaux de Construction des Unités du Préscolaire au niveau de la Commune de Ras Ain, / Province de Youssoufia .

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

* Le cautionnement provisoire est fixé à Quatre Vingt Quinze Mille Dirhams (95 000,00 Dhs).

* L'Estimation du Cout des prestations établi par le Maître d'Ouvrage est fixée à Trois Millions Quatre Vingt Seize Mille Dirhams TTC (3 096 000.00 Dhs - TTC).

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles N° 27,29,31et 148 du Décret N° 2.12.349 en date du 20 Mars 2013 du décret relatif aux marchés publics.

Les plis des concurrents peuvent :

- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia ;
- Soit déposés, contre récépissé, dans le Bureau du Service des Marchés de la Province de Youssoufia ;
- Soit remis , séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit Transmettre par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Très Important :

➤ Les concurrents installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique comprenant une Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification délivré par le Ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau dans le domaine suivant (Secteur/Qualification /Classe).

Secteur demandé	Qualification demandée	Classe minimale demandée
A	A2	4

➤ Les Concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique tel que prévu par l'article 10 du Règlement de consultation .

➤ Les Pièces justificatives à fournir sont Celles prévues par l'Article 10 du Règlement de consultation .

➤ Les échantillons, Catalogues, Prospectus, et Notices seront déposés au niveau du Parc Auto Provincial (Bureau du Service MG - DRHMG/SG) contre décharge au plus tard Le Lundi 19 Juillet 2021 à 9 Heures (Date limite).

N°5532/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GENERAL
DBM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 11/2021

Le Mardi 20 Juillet 2021 à 14 Heures, Il sera procédé, au Siège du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia à l'ouverture des plis relatif à l'Appel d'Offres Ouvert sur offres de prix, pour les Travaux de Construction des unités du Préscolaire au niveau des Communes d'El Guanteur et Sbiaat / Province de Youssoufia .

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

* Le cautionnement provisoire est fixé à Quatre Vingt Dix Mille Dirhams (90 000,00 Dhs).

* L'Estimation du Cout des prestations établi par le Maître d'Ouvrage est fixée à Deux Millions Huit Cent Seize Mille Dirhams TTC (2 816 000.00 Dhs - TTC).

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles N° 27,29,31et 148 du Décret N° 2.12.349 en date du 20 Mars 2013 du décret relatif aux marchés publics.

Les plis des concurrents peuvent :

- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia ;
- Soit déposés, contre récépissé, dans le Bureau du Service des Marchés de la Province de Youssoufia ;
- Soit remis , séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit Transmettre par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Très Important :

➤ Les concurrents installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique comprenant une Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification délivré par le Ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau dans le domaine suivant (Secteur/Qualification /Classe).

Secteur demandé	Qualification demandée	Classe minimale demandée
A	A2	4

➤ Les Concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique tel que prévu par l'article 10 du Règlement de consultation .

➤ Les Pièces justificatives à fournir sont Celles prévues par l'Article 10 du Règlement de consultation .

➤ Les échantillons, Catalogues, Prospectus, et Notices seront déposés au niveau du Parc Auto Provincial (Bureau du Service MG - DRHMG/SG) contre décharge au plus tard Le Lundi 19 Juillet 2021 à 9 Heures (Date limite).

N°5533/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
ACADEMIE REGIONALE
D'ÉDUCATION
ET DE FORMATION
REGION SOUSS MASSA
DIRECTION
PROVINCIALE
DE TAROUDANT
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT N° :
31/2021/INV.

Le 12/07/2021 à 11h30 min, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation – région Souss Massa à TAROUDANT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : 31/2021/INV, pour Le contrôle technique des études et le suivi des Travaux De Création D'internat Du Lycée Collegial Tazemourte A La Ct Tazemourte, Relevant De La Direction Provinciale De Taroudant.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 116 000,00 Dhs (TTC Toute Taxe Comprise). (Cent Seize Mille Dirhams Toute Taxe Comprise). (Cent Huit Mille Dirhams Toute Taxe Comprise). La caution provisoire : 2 000,00 Dhs (Deux Mille Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières.
• Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.

• Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N.B : - Toute pièce fournie doit être certifiée conforme à l'original.

N° 5536/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
ACADEMIE REGIONALE
D'ÉDUCATION ET DE

FORMATION
REGION SOUSS MASSA
DIRECTION
PROVINCIALE
DE TAROUDANT
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT N° :
33/2021/INV.

Le 13/07/2021 à 09 heures 00 minutes, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation – région Souss Massa à TAROUDANT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : 33/2021/INV, pour études techniques et le suivi des TRAVAUX D'EXTENSION DES LYCEES COLLEGIUMS : AZRAR À LA COMMUNE TERRITORIALE AZRAR, HOUZIOUA À LA COMMUNE TERRITORIALE HOUZIOUA, ASSAYSS À LA COMMUNE TERRITORIALE ASSAYSS, ET SIDI HMAD OUMER À LA COMMUNE TERRITORIALE SIDI HMAD OUMER, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 116 000,00 Dhs (TTC Toute Taxe Comprise). (Cent Seize Mille Dirhams Toute Taxe Comprise). La caution provisoire : 3 000,00 Dhs (Trois Mille Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières.

• Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.
• Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément dans le domaine d'activité (Bâtiment) D14, D15, D16. (Ce certificat tient lieu du dossier technique)

Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat cité, ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9 du règlement de consultation.

N.B : - Toute pièce fournie doit être certifiée conforme

à l'original.

N° 5537/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA RECHERCHE
PROFESSIONNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
ACADEMIE REGIONALE
D'ÉDUCATION ET DE
FORMATION
REGION SOUSS MASSA
DIRECTION
PROVINCIALE
DE TAROUDANT
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT N° :
34/2021/INV.

Le 13/07/2021 à 09h30 min, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation – région Souss Massa à TAROUDANT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : 34/2021/INV, pour Le contrôle technique des études et le suivi des travaux d'extension des lycées collégiens : Azrar A La Commune Territoriale Azrar, Houzioua A La Commune Territoriale Houzioua, Assayss A La Commune Territoriale Assayss, Et Sidi Hmad Oumer A La Commune Territoriale Sidi Hmad Oumer, Relevant De La Direction Provinciale De Taroudant.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 232 000,00 Dhs (TTC Toute Taxe Comprise). (Deux Cent Trente Deux Mille Dirhams Toute Taxe Comprise). La caution provisoire : 2 000,00 Dhs (Deux Mille Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières.

• Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.
• Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N.B : - Toute pièce fournie doit être certifiée conforme à l'original.

N° 5538/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
ACADEMIE REGIONALE
D'ÉDUCATION ET DE
FORMATION
REGION SOUSS MASSA
DIRECTION
PROVINCIALE
DE TAROUDANT
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT N° :
36/2021/INV.

Le 13/07/2021 à 10heures30 minutes, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation – région Souss Massa à TAROUDANT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : 36/2021/INV, pour études techniques et le suivi des TRAVAUX D'EXTENSION DES LYCEES QUALIFIANTS : ISSEN À LA COMMUNE TERRITORIALE ISSEN ET TIZERTZ À LA COMMUNE TERRITORIALE TIZERTZ, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 25 000,00 Dhs (TTC Toute Taxe Comprise). (Vingt Cinq Mille Dirhams Toute Taxe Comprise). La caution provisoire : 3 000,00 Dhs (Trois Mille Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières.

• Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.
• Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément dans le domaine d'activité (Bâtiment) D14, D15, D16. (Ce certificat tient lieu du dossier technique)

Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat cité, ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique

tel que prévu par l'article 9 du règlement de consultation.

N.B : - Toute pièce fournie doit être certifiée conforme à l'original.

N° 5539/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
ACADEMIE REGIONALE
D'ÉDUCATION ET DE
FORMATION
REGION SOUSS MASSA
DIRECTION
PROVINCIALE
DE TAROUDANT
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT N° :
37/2021/INV.

Le 13/07/2021 à 11h30 min, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation – région Souss Massa à TAROUDANT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : 37/2021/INV, pour Le contrôle technique des études et le suivi des travaux d'extension des lycées qualifiants : Issen à la commune territoriale Issen, Tinzerte à la commune territoriale Tinzerte, Relevant De La Direction Provinciale De Taroudant.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 50 000,00 Dhs (TTC Toute Taxe Comprise). (Cinquante Mille Dirhams Toute Taxe Comprise). La caution provisoire : 2 000,00 Dhs (Deux Mille Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières.

• Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.
• Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N.B : - Toute pièce fournie doit être certifiée conforme à l'original.

N° 5540/PA

ROYAUME DU MAROC

Ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement

Département de l'Environnement
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE

PRIXN°01/LNESP/2021

Le 13/07/2021 à 10h30, il sera procédé à la salle de réunion du Laboratoire National des Etudes et de Surveillance de la Pollution relevant du Département de l'Environnement Ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement ; sis à Avenue Mohammed Ben Abdellah Erregragui, Madinat Al Irfane, Agdal- Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur offres de prix N°01/LNESP/2021, relatif à l'achat de matériels techniques au profit du Laboratoire National des Etudes et de Surveillance de la Pollution relevant du Département de l'Environnement à Rabat en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents au bureau du secrétaire du Laboratoire National des Etudes et de Surveillance de la Pollution, sis, Av Mohamed Ben Abdellah Erregragui, Madinat Al-irfane, Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 10 000,00 Dhs (dix mille dirhams).

L'estimation est fixée à un montant de 516.000,00 (cinq cent seize mille dirhams) DH TTC.

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 joudada 1er 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics, tel qu'il a été modifié et complété.

Les concurrents peuvent :
1. Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

2. Soit les déposer, contre récépissé, au secrétariat du Laboratoire National des Etudes et de Surveillance de la Pollution, sis Avenue Mohammed Ben Abdellah Erregragui, Madinat Al Irfane, Agdal- Rabat ;

3. Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

4. Soit les transmettre par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les prospectus exigés par le dossier d'Appel d'Offres, portant les indications du nom et adresse du concurrent doivent être déposés contre récépissé avant le 12/07/2021 à 16H dernier délai, au Laboratoire National des Etudes et de Surveillance de la Pollution, sis à Avenue Mohammed Ben Abdellah Erregragui, Madinat Al Irfane, Agdal- Rabat. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

N° 5541/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE OUARZAZATE
SG/DBM/SM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 16/INDH/2021**

Le 13 Juillet 2021 à 10h, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour L'ACQUISITION DES KITS SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE « UN MILLION DE CARTABLES » POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2021-2022 AU PROFIT DES ELEVES RELEVANT DES COMMUNES : TOUNDOUTE ET IMINOULAOUNE PROVINCE D'OUARZAZATE. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 10.000,00dhs (Dix mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 589.019,87 dhs (Cinq Cent Quatre Vingt Neuf Mille Dix Neuf Dirhams Et Quatre Vingt Sept Centimes)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis à avenue Mohamed VI Ouarzazate.
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité
- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis

-Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 8 du règlement de consultation.

N° 5542/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE OUARZAZATE
SG/DBM/SM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 17/INDH/2021**

Le 13/07/2021 à 10h30, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour L'ACQUISITION DES KITS SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE « UN MILLION DE CARTABLES » POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2021-2022 AU PROFIT DES ELEVES RELEVANT DES COMMUNES : SKOURA AHL LWASSAT ET IDELSSANE PROVINCE D'OUARZAZATE.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme 975.649,52 dhs (Neuf Cent Soixante Quinze Mille Six Cent Quarante Neuf Dirhams Et Cinquante Deux Centimes)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis à avenue Mohamed VI Ouarzazate.
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité
- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis

-Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 8 du règlement de consultation.

N° 5544/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE OUARZAZATE
SG/DBM/SM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°19/INDH/2021**

Le 13/07/2021 à 11h30, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour L'ACQUISITION DES KITS SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE « UN MILLION DE CARTABLES » POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2021-2022 AU PROFIT DES ELEVES RELEVANT DES COMMUNES : AMERZGANE - TELOUATE ET AIT ZINEB PROVINCE D'OUARZAZATE.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 540.622,92 dhs (Cinq Cent Quarante Mille Six Cent Vingt-Deux Dirhams Et Quatre-Vingt-Douze Centimes).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349relatif aux mar-

chés publics.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 615.866.93 dhs (six cent quinze mille huit cent soixante-six dirhams et quatre vingt treize centimes).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis à avenue Mohamed VI Ouarzazate.
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité
- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis

-Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 8 du règlement de consultation.

N° 5545/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
D'OUARZAZATE
SG/DBM/SM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°20/INDH/2021**

Le 15/07/2021 10h00, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour L'ACQUISITION DES KITS SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE « UN MILLION DE CARTABLES » POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2021-2022 AU PROFIT DES ELEVES RELEVANT DES COMMUNES : TAZNAKHTE , SIROUA, OUISSSELSSATE, KHOUZAMA ET IZNAGEN PROVINCE D'OUARZAZATE.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 766.480,47 (Sept Cent Soixante Six Mille Quatre Cent Quatre-Vingt Dirhams Et Quarante Sept Centimes).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349relatif aux mar-

chés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349relatif aux mar-

chés publics.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 545.354,32 (cinq cent quarante-cinq mille trois cent cinquante-quatre dirhams et trente-deux centimes)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis à avenue Mohamed VI Ouarzazate.
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité
- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis

-Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 8 du règlement de consultation.

N° 5546/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE OUARZAZATE
SG/DBM/SM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°21/INDH/2021**

Le 15 Juillet 2021 à 10h30, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour L'ACQUISITION DES KITS SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE « UN MILLION DE CARTABLES » POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2021-2022 AU PROFIT DES ELEVES RELEVANT DE LA COMMUNE : OUARZAZATE PROVINCE D'OUARZAZATE.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 650.589,83 (six cent cinquante mille cinq cent quatre-vingt-neuf dirhams et quatre-vingt trois centimes)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis à avenue Mohamed VI Ouarzazate.
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité
- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis

-Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 8 du règlement de consultation.

N° 5548/PA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 540.622,92 dhs (Cinq Cent Quarante Mille Six Cent Vingt-Deux Dirhams Et Quatre-Vingt-Douze Centimes).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis à avenue Mohamed VI Ouarzazate.
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité
- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis

-Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 8 du règlement de consultation.

N° 5547/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE OUARZAZATE
SG/DBM/SM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°22/INDH/2021**

Le 15 Juillet 2021 à 11h, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour L'ACQUISITION DES KITS SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE « UN MILLION DE CARTABLES » POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2021-2022 AU PROFIT DES ELEVES RELEVANT DE LA COMMUNE : OUARZAZATE PROVINCE D'OUARZAZATE.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 650.589,83 (six cent cinquante mille cinq cent quatre-vingt-neuf dirhams et quatre-vingt trois centimes)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis à avenue Mohamed VI Ouarzazate.
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité
- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis

-Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 8 du règlement de consultation.

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région de Rabat Salé Kénitra
Salé Kénitra
Direction Provinciale de SIDI SLIMANE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 01/EXP/DPSS/2021
Séance publique

Le lundi 12 juillet 2021 à dix heures 40 min du matin (10h40min). Il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° : 01/EXP/DPSS/2021 pour : l'Achat de matières et four-

nitures d'alimentation LEGUMES ET FRUITS au profit des internats des établissements de l'enseignement secondaire qualifiant, de l'enseignement secondaire collégiale, des écoles communautaires et des cantines des établissements de l'enseignement secondaire collégiale relevant de la direction provinciale de Sidi Slimane AREF de la région de Rabat Salé Kénitra Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des marchés et des achats-service des affaires administratives et financières, Direction provinciale de Sidi Slimane. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

- La caution provisoire est fixée à 50 000,00 Dhs (cinquante mille Dirhams)
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :

- Estimation Max : 3 418 370,60 DHS (trois millions quatre cent dix huit mille trois cent soixante dix dirhams 60 cts.TTC)
- Estimation Min : 1 799 142,42 DHS (un million sept cent quatre vingt dix neuf mille cent quarante deux dirhams 42 cts TTC)

Pour les sociétés non installées au Maroc, le dossier technique à fournir est celui prévu dans le règlement de consultation. Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 mars 2013 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent soit :
- déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau des marchés et des achats de la Direction Provinciale de Sidi Slimane;
- les envoyer par courrier recommandé avec accusé

de réception au bureau précité ;
- les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouver-

ture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

blics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 5 du règlement de consultation.
N° 5549/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale de la Formation Professionnelle de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation De la Région de Rabat Salé Kénitra
Direction provinciale de Sidi Slimane

AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N°12/INV/DPSS/2021
SEANCE - PUBLIQUE

Le lundi 12 Juillet 2021 à partir de dix heures 00 minutes (10h00min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis concernant: ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DU COLLEGE HASSAN II A LA COMMUNE DE KCEIBIA A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, comme suit :

C.A n°	OBJET	Estimation du coût des prestations Hors taxe	Heure d'ouverture des plis des C.A
12/INV/DPSS/2021	ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DU COLLEGE HASSAN II A LA COMMUNE DE KCEIBIA A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	1 400 000,00 (un million quatre cent mille dirhams H.T)	A partir de dix heures 00 min (10h 00min)

Les dossiers des consultations architecturales peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane auprès du service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des architectes doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent:

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Il est prévu une visite des lieux le jeudi 01 Juillet 2021 à partir de 11 heures du matin.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N°5550/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale de la Formation Professionnelle de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation De la Région de Rabat Salé Kénitra
Direction provinciale de Sidi Slimane

AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N°13/INV/DPSS/2021
SEANCE - PUBLIQUE

Le lundi 12 Juillet 2021 à partir de dix heures 20 minutes (10h20min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert concernant: ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DE ONZE (11) SALLES DE CLASSE PRIMAIRES A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, comme suit :

C.A n°	OBJET	Estimation du coût des prestations Hors taxe	Heure d'ouverture des plis des C.A
13/INV/DPSS/2021	ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DE ONZE (11) SALLES DE CLASSE PRIMAIRES A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	2 310 000,00 (deux millions trois cent dix mille) dirhams H.T	A partir de dix heures 20 min (10h 20min)

Les dossiers des consultations architecturales peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane auprès du service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des architectes doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent:

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Il est prévu une visite des lieux le jeudi 01 Juillet 2021 à partir de 11 heures du matin.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N°5551/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya Région Guelmim Oued-Noun
Province de Sidi Ifni

المبادرة الوطنية للتنمية البشرية
Initiative Nationale pour le Développement Humain

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 06/2021/INDH

Le 13 Juillet 2021 à partir de 10 heures 00 minutes, il sera procédé dans les bureaux de la province de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur : Achat de manuels et fournitures scolaires pour les établissements scolaires relevant de la Province de Sidi Ifni dans le cadre de l'Initiative Royale « un million de cartables » pour l'année scolaire 2021/2022 en quatre lots séparés.

N° du lot	Cautionnement provisoire	L'estimation des coûts des prestations	Date et heure d'ouverture des plis
(LOT N° 1) : Achat de manuels et fournitures scolaires pour les établissements scolaires relevant de la Province de Sidi Ifni dans le cadre de l'Initiative Royale « un million de cartables » pour l'année scolaire 2021/2022 (Communes Mesti, Inni N°fast, Sbouya, Mirleft et Sidi Ifni).	10.000,00 Dhs « Dix Mille Dirhams »	415.104,19 Dhs (Quatre Cent Quinze Mille Cent Quatre Dirhams, 19 centimes.)	13/07/2021 à 10 heures
(LOT N° 2) : Achat de manuels et fournitures scolaires pour les établissements scolaires relevant de la Province de Sidi Ifni dans le cadre de l'Initiative Royale « un million de cartables » pour l'année scolaire 2021/2022 (Communes Ait Abdellah, Tangarfa, Tioughza et Trine Amellou).	10.000,00 Dhs « Dix Mille Dirhams »	333.915,96 Dhs (Trois Cent Trente Trois Mille Neuf Cent Quinze Dirhams, 96 centimes.)	13/07/2021 à 10 heures 30
(LOT N° 3) : Achat de manuels et fournitures scolaires pour les établissements scolaires relevant de la Province de Sidi Ifni dans le cadre de l'Initiative Royale « un million de cartables » pour l'année scolaire 2021/2022 (Communes Ait Erkha, Sidi H'ssaine Ou Ali, Sidi M'barek, Lakhsas et Sidi Abdellah Oubelaid).	10.000,00 Dhs « Dix Mille Dirhams »	408.207,57 Dhs (Quatre Cent Huit Mille Deux Cent Sept Dirhams, 57 centimes.)	13/07/2021 à 11 heures
(LOT N° 4) : Achat de manuels et fournitures scolaires pour les établissements scolaires relevant de la Province de Sidi Ifni dans le cadre de l'Initiative Royale « un million de cartables » pour l'année scolaire 2021/2022 (Communes Tighirt, Sebt Ennabour, Ibdet, Boutrouch et Anfig).	10.000,00 Dhs « Dix Mille Dirhams »	394.924,21 Dhs (Trois Cent Quatre Vingt Quatorze Mille Neuf Cent Vingt Quatre Dirhams, 21 centimes.)	13/07/2021 à 11 heures 30

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au Service des Marchés de la Province de Sidi Ifni, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des marchés de la Province de Sidi Ifni
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des marchés de la Province de Sidi Ifni,
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la Séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre, par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Les échantillons exigés, pour chaque lot, par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau du Service des Marchés de la Province de Sidi Ifni avant le 12/07/2021 à 16h30 heures (heure limite de dépôt des échantillons).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 08 du règlement de consultation.

N°5552/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Wilaya Région Guelmim Oued-Noun
Province de Sidi Ifni

AVIS MODIFICATIF

APPELS D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
N° 05/2021/BG

Le Gouverneur de la Province de Sidi Ifni porte à la connaissance du public que l'avis d'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 05/2021/BG, paru au journal Libération numéro 9340 en date du 11 Juin 2021 prévu pour le 06 Juillet 2021 à 10 heures 30 minutes, a été modifié selon les indications suivantes :

- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **679.410,00 dhs (Six Cent Soixante Dix Neuf Mille Quatre Cent Dix Dirhams ,00 Cts).**
- Les Concurrents installés au Maroc doivent produire la copie légalisée du certificat de classification et de qualification figurant sur le tableau suivant :

Secteur	Classe minimale	Qualifications exigées
L (Menuiserie - Charpente)	4	L8 (Charpente métallique)

Les Concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation

En effet, le reste du contenu de cet avis reste sans changement.

N°5553/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE SIDI IFNI
CONSEIL PROVINCIAL DE SIDI IFNI

AVIS MODIFICATIF

APPELS D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
N° 06/2021/BP

Le Président du Conseil Provincial de Sidi Ifni porte à la connaissance du public que l'avis d'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 06/2021/BP, paru au journal Libération numéro 9340 en date du 11 Juin 2021 a été modifié selon les indications suivantes :

Au lieu :

- Le 25 Juillet 2021 à 11 heures 00 minutes, il sera procédé au siège du Conseil Provincial de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur : Travaux d'électrification du forage destiné AEP du douar Anfeg, Commune d'Anfeg, Province Sidi Ifni.


Lire :

- Le 05 Juillet 2021 à 11 heures 00 minutes, il sera procédé au siège du Conseil Provincial de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur : Travaux d'électrification du forage destiné AEP du douar Anfeg, Commune d'Anfeg, Province Sidi Ifni.

En effet, le reste du contenu de cet avis reste sans changement.

N°5554/PA

Royaume du Maroc
Université Hassan II
de Casablanca
Faculté de Médecine Dentaire



FMDC
Faculté de Médecine Dentaire
Université Hassan II de Casablanca

المملكة المغربية
جامعة الحسن الثاني
بالدار البيضاء
كلية طب الأسنان

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
RÉGION MARRAKECH SAFI
PROVINCE DE SAFI
CONSEIL PROVINCIAL DE SAFI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
N° 10 /2021/BP

Le 15 JUILLET 2021 à 10 :00 H, il sera procédé, dans les bureaux du président du conseil provincial de Safi, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix en séance Publique, ayant pour objet : ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES PISTES RELEVANTS DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE SIDI AISSA A LA PROVINCE DE SAFI .
Le maître d'ouvrage est le président du conseil provincial de Safi.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des finances et des patrimoines du conseil provincial de Safi et peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

La Caution provisoire : MILLE (1000.00) dirhams.
L'Estimation des coûts des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : QUARANTE DEUX MILLE DIRHAMS TTC (42 000.00)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 ,31 et 148 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

La soumission électronique est autorisée conformément aux dispositions de l'arrêté N°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de la passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du conseil provincial de Safi
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre du conseil provincial de Safi.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit soumissionner par voie électronique via le portail marocain des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation

- Les concurrents non installés au Maroc sont invités à fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation
- Les concurrents nationaux doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat D'agrément.

AGREMENT	DOMAINES D'ACTIVITES
D 5	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ouvrages d'art
D17	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Voirie ▪ Réseaux d'assainissement ▪ Eau potable

N°5556/PA

« TRI » S.A.R.L.
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 300 000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL :
HAY SALAM MAG 9 BLOC F4-REZ DE CHAUSSEE ROUTE D'IMMOUZER-FES TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

L'Assemblée Générale extraordinaire de la société «TRI» réunie en date du 24 Février 2020 a décidé de transférer le siège social de la société de l'adresse suivante :

Hay Salam Mag 9 Bloc F 4- Rez de Chaussée Route d'Immoizer-Fes.

A l'adresse suivante :
5, RUE Ouled Ziane, Apt n° 4, 1er étage-quartier La Foncière-Arrondissement Sidi Belyout Casablanca.
L'Assemblée Générale extraordinaire décide de modifier l'article 4 des statuts en conséquence.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 17/06/2021 sous le n° 783060.

POUR EXTRAIT ET MENTION

Le gérant

N° 5560/PA

ETUDE MAITRE MOHAMED KARIM DOULIAZAL NOTAIRE
A CASABLANCA
465 BVD AMBASSADEUR BEN AICHA
APPT 41 - 5 ETAGE SOCIETE « LEAD PREMIUM » S.A.R.L

1- Aux termes du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire au rapport de Maître Mohamed Karim DOULIAZAL, Notaire à Casablanca, en date du 19/03/2021, les associés de la société « LEAD PREMIUM » SARL ont décidé de transférer le siège social de Casablanca, 7 Place Nid d'Iris 1er étage, à l'adresse suivante :

CASABLANCA, 4 Rue Imam Mouslim Oasis.

2- Aux termes du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire au rapport de Maître Mohamed Karim DOULIAZAL, Notaire à Casablanca, en date du 20/05/2021, les associés de la société « LEAD PREMIUM » SARL ont décidé de modifier la signature sociale qui devient conjointe entre les deux co-gérants.

Le dépôt légal a été effectué auprès du Tribunal de Commerce de Casablanca le 08/06/2021, sous le numéro 781685.

Pour extrait et mention Maître Mohamed Karim DOULIAZAL

N° 5561/PA

Etude Maître Mohamed Karim DOULIAZAL NOTAIRE à Casablanca
465 Bd Ambassadeur Ben Aicha 4ème étage
TEL 05.22.40.05.58
FAX 05.22.40.05.59

CONSTITUTION D'UNE SOCIETE

Aux termes d'un acte authentique en date du 26 mai 2021 il a été établi les statuts d'une société, avec les caractéristiques suivantes :
Dénomination : « LE 16EME ANGLE » S.A.R.L
OBJET :

- Toutes opérations de promotion immobilière, acquérir, construire et aliéner tous immeubles à usage d'habitation, professionnel, administratif et commercial.

- La promotion Immobilière sous toutes ses formes ;
- Les travaux de lotissements, canalisation, voirie et viabilisation ;

- développer un projet immobilier ou lotissement pour le compte de toutes personnes physique ou morale

- La réalisation des investissements dans tous les autres secteurs (industriel, agricole...);

- L'acquisition de toutes propriétés urbaines ou rurales leur exploitation par tous moyens et la promotion immobilière.

- Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement aux objets sus-énoncés ou susceptible d'en favoriser le développement.

SIEGE SOCIAL : Le siège social est fixé à Casablanca, Sidi moumen Lot n° 2013.
DUREE : QUATRE VINGT DIX NEUF (99) années consécutives, à compter de son immatriculation au registre de commerce.

LES APPORTS : Il est fait apport à la société d'une somme de DIX MILLE (10.000,00) Dirhams, inscrite au nom de :

1- Monsieur Mohamed CHAABANE.....50 PARTS
2- Monsieur Mohamed EL ALLAM 50 PARTS

Soit au total: 100 PARTS
CAPITAL SOCIAL - PARTS SOCIALES :

Le capital social de la société est donc fixé à la somme de DIX MILLE DIRHAMS (10.000,00) et divisé en CENT (100) parts sociales, de cent (100) Dirhams chacune, numérotées de 1 à 100, toutes souscrites en numéraire et libérées ,

elles sont attribuées, savoir:
1. Monsieur Mohamed CHAABANE ... 5000 dhs
2. Monsieur Mohamed EL ALLAM ... 5000 dhs
Soit au total 10.000 DHS
ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 Décembre BENEFCES : Le produit net de l'exercice par le prélèvement légal et statutaire, sera attribué aux associés ou réparti en les associés futurs proportionnellement au nombre des actions appartenant à chacun d'eux.
GERANCE : Est nommé en tant que co-gérants de la société, pour une durée illimitée Monsieur Mohamed CHAABANE par la signature conjointe de Monsieur Mohamed EL ALLAM.

Le dépôt légal a été effectué au centre Régional d'investissement de Casablanca le ...
Registre de commerce
Pour extrait et mention
N° 5562/PA

elles sont attribuées, savoir:
1. Monsieur Mohamed CHAABANE ... 5000 dhs
2. Monsieur Mohamed EL ALLAM ... 5000 dhs
Soit au total 10.000 DHS
ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 Décembre BENEFCES : Le produit net de l'exercice par le prélèvement légal et statutaire, sera attribué aux associés ou réparti en les associés futurs proportionnellement au nombre des actions appartenant à chacun d'eux.
GERANCE : Est nommé en tant que co-gérants de la société, pour une durée illimitée Monsieur Mohamed CHAABANE par la signature conjointe de Monsieur Mohamed EL ALLAM.

Le dépôt légal a été effectué au centre Régional d'investissement de Casablanca le ...
Registre de commerce
Pour extrait et mention
N° 5562/PA

UNIVERSITE CHOUAIB DOUKKALI -PRESIDENCE- EL JADIDA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 06/UCD/2021

Le 13/07/2021, à 10 H, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le président de l'université Chouaib Doukkali, -sis à Avenue Jabran Khalil Jabran, El jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres, sur offres de prix pour : Elaboration des études techniques et suivi des travaux de construction de la Faculté Polydisciplinaire de Sidi Bennour.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés relevant de la présidence précitée. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 40.000,00 DH (Quarante mille dirhams).

L'estimation des couts des prestations est fixée à la somme de : 2.400.000,00 Dhs TTC (Deux millions quatre cent mille dirhams TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement relatif aux marchés publics de l'université Chouaib Doukkali d'El Jadida.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer, contre récépissé leurs plis au bureau du service des marchés de l'Université Chouaib Doukkali.

• Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.

• Soit les envoyer par voie électronique via le portail Marocain des marchés publics.

Une visite des lieux est prévue le 01/07/2021 à 11 heures. Le lieu de rencontre est le site du projet du Campus Universitaire de Sidi Bennour.

Un certificat d'agrément délivré par le Ministère de l'Équipement dans les domaines d'activité suivants : D14+D15+D16+D17 prévues par le règlement de consultation du présent Appel d'Offres Ouvert.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du Règlement de consultation.
N° 5563/PA

UNIVERSITE CHOUAIB DOUKKALI -PRESIDENCE- EL JADIDA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 07/UCD/2021

Le 13/07/2021, à 11 H, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le président de l'université

Chouaib Doukkali, -sis à Avenue Jabran Khalil Jabran, El jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres, sur offres de prix pour : Elaboration des études techniques et suivi des travaux de construction de la Faculté Polydisciplinaire de Sidi Bennour.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés relevant de la présidence précitée. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 40.000,00 DH (Quarante mille dirhams).

L'estimation des couts des prestations est fixée à la somme de : 2.400.000,00 Dhs TTC (Un million deux cent mille dirhams TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement relatif aux marchés publics de l'université Chouaib Doukkali d'El Jadida.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer, contre récépissé leurs plis au bureau du service des marchés de l'Université Chouaib Doukkali.

• Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.

• Soit les envoyer par voie électronique via le portail Marocain des marchés publics.

Une visite des lieux est prévue le 01/07/2021 à 11 heures. Le lieu de rencontre est le site du projet du Campus Universitaire de Sidi Bennour.

Un certificat d'agrément délivré par le Ministère de l'Équipement dans les domaines d'activité suivants : D14+D15+D16+D17 prévues par le règlement de consultation du présent Appel d'Offres Ouvert.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du Règlement de consultation.
N° 5564/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEURE
PROVINCE DE NOUACEUR
COMMUNE BOUSKOURA
DIRECTION DES SERVICES
DIVISION DES TRAVAUX COMMUNAUX
N°.....D.S/D.T.C

AVIS RECTIFICAF
APPEL D'OFFRE N° 21/2021/CUB/DTC

Le président de la commune Bouskoura annonce aux intéressés, à l'appel d'offre concernant le marché n°21/2021/CB/DTC relatif aux travaux d'entretien d'installation d'éclairage public sis a la commune de Bouskoura province de Nouaceur

Que l'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 879 972 .80 DH (un million huit cent soixante-dix-neuf mille huit cent soixante-dix-neuf dirhams et 80cts TTC) au lieu de 1 879 972 .00 DH

Téléphone : 05 22 33-44-22
Fax : 05 22 33-46-28.
N° 5565/PA

Chouaib Doukkali, -sis à Avenue Jabran Khalil Jabran, El jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres, sur offres de prix pour : Contrôle et optimisation des études techniques et contrôle des travaux de construction de la Faculté Polydisciplinaire de Sidi Bennour.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés relevant de la présidence précitée. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20.000,00 DH (Vingt mille dirhams).

L'estimation des couts des prestations est fixée à la somme de : 1.200.000,00 Dhs TTC (Un million deux cent mille dirhams TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement relatif aux marchés publics de l'université Chouaib Doukkali d'El Jadida.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer, contre récépissé leurs plis au bureau du service des marchés de l'Université Chouaib Doukkali.

• Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.

• Soit les envoyer par voie électronique via le portail Marocain des marchés publics.

Une visite des lieux est prévue le 01/07/2021 à 11 heures. Le lieu de rencontre est le site du projet du Campus Universitaire de Sidi Bennour.

Un certificat d'agrément délivré par le Ministère de l'Équipement dans les domaines d'activité suivants : D14+D15+D16+D17 prévues par le règlement de consultation du présent Appel d'Offres Ouvert.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du Règlement de consultation.
N° 5563/PA

UNIVERSITE CHOUAIB DOUKKALI -PRESIDENCE- EL JADIDA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 07/UCD/2021

Le 13/07/2021, à 11 H, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le président de l'université

Chouaib Doukkali, -sis à Avenue Jabran Khalil Jabran, El jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres, sur offres de prix pour : Elaboration des études techniques et suivi des travaux de construction de la Faculté Polydisciplinaire de Sidi Bennour.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés relevant de la présidence précitée. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 40.000,00 DH (Quarante mille dirhams).

L'estimation des couts des prestations est fixée à la somme de : 2.400.000,00 Dhs TTC (Un million deux cent mille dirhams TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement relatif aux marchés publics de l'université Chouaib Doukkali d'El Jadida.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer, contre récépissé leurs plis au bureau du service des marchés de l'Université Chouaib Doukkali.

• Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.

• Soit les envoyer par voie électronique via le portail Marocain des marchés publics.

Une visite des lieux est prévue le 01/07/2021 à 11 heures. Le lieu de rencontre est le site du projet du Campus Universitaire de Sidi Bennour.

Un certificat d'agrément délivré par le Ministère de l'Équipement dans les domaines d'activité suivants : D14+D15+D16+D17 prévues par le règlement de consultation du présent Appel d'Offres Ouvert.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du Règlement de consultation.
N° 5564/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEURE
PROVINCE DE NOUACEUR
COMMUNE BOUSKOURA
DIRECTION DES SERVICES
DIVISION DES TRAVAUX COMMUNAUX
N°.....D.S/D.T.C

AVIS RECTIFICAF
APPEL D'OFFRE N° 21/2021/CUB/DTC

Le président de la commune Bouskoura annonce aux intéressés, à l'appel d'offre concernant le marché n°21/2021/CB/DTC relatif aux travaux d'entretien d'installation d'éclairage public sis a la commune de Bouskoura province de Nouaceur

Que l'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 879 972 .80 DH (un million huit cent soixante-dix-neuf mille huit cent soixante-dix-neuf dirhams et 80cts TTC) au lieu de 1 879 972 .00 DH

Téléphone : 05 22 33-44-22
Fax : 05 22 33-46-28.
N° 5565/PA

d'El Jadida.
Les concurrents peuvent :
• Soit déposer, contre récépissé leurs plis au bureau du service des marchés de l'Université Chouaib Doukkali.

• Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.

• Soit les envoyer par voie électronique via le portail Marocain des marchés publics.

Une visite des lieux est prévue le 01/07/2021 à 11 heures. Le lieu de rencontre est le site du projet du Campus Universitaire de Sidi Bennour.

Un certificat d'agrément du bureau de contrôle délivré par une compagnie d'assurances via la Responsabilité Civile Décennale dans les domaines d'activité objet du présent appel d'offres est prévu par le règlement de consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du Règlement de consultation.
N° 5564/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEURE
PROVINCE DE NOUACEUR
COMMUNE BOUSKOURA
DIRECTION DES SERVICES
DIVISION DES TRAVAUX COMMUNAUX
N°.....D.S/D.T.C

AVIS RECTIFICAF
APPEL D'OFFRE N° 21/2021/CUB/DTC

Le président de la commune Bouskoura annonce aux intéressés, à l'appel d'offre concernant le marché n°21/2021/CB/DTC relatif aux travaux d'entretien d'installation d'éclairage public sis a la commune de Bouskoura province de Nouaceur

Que l'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 879 972 .80 DH (un million huit cent soixante-dix-neuf mille huit cent soixante-dix-neuf dirhams et 80cts TTC) au lieu de 1 879 972 .00 DH

Téléphone : 05 22 33-44-22
Fax : 05 22 33-46-28.
N° 5565/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
إقليم سيدي افني
دائرة الاخصاص
قيادة تغيرت
جماعة تغيرت

اعلان بإجراء امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد تقني الدرجة الثانية بجماعة تغيرت برسم سنة 2021.

يعلن رئيس المجلس الجماعي لجماعة تغيرت الى علم المساعدين التقنيين من الدرجة الثالثة التابعين لميزانية جماعة تغيرت انه سينظم لفائدتهم امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2021 يوم الثلاثاء 13 يولييو 2021 بمقر الجماعة لولوج الدرجة التالية :

الدرجة الممتحن بشأنها	الاختبار الكتابي	المدة	المعامل	تاريخ ومكان اجراء الامتحان	الاختبار الشفوي	المدة	المعامل	عدد المناصب المتباري عليها
مساعد تقني الدرجة الثانية	- اختبار كتابي عام : يتعلق بالقطاع المعني.	2 ساعات	2	يوم الثلاثاء 13 يولييو 2021 على الساعة التاسعة صباحا بمقر الجماعة.	- تناقش فيه لجنة الامتحان مع المترشح المواضيع الكتابية عند الاقتضاء و مواضيع اخرى تهم مهام وتخصص المترشح بهدف تقييم قدراته على ممارسة الوظائف او المهام المرتبطة بالدرجة الممتحن بشأنها.و يمكن عند الاقتضاء اخضاع المترشح لاختبار تطبيقي.	بين 15 و 30 دقيقة	3	1
	- اختبار كتابي خاص : يتعلق بالوظائف او المهام الممارسة من طرف الموظفين الممتحنين للدرجة الممتحن بشأنها او بمجال اختصاصات الادارة المعنية .	3 ساعات	3					

ويتكون ملف الترشيح من :

1 - طلب المشاركة في الامتحان.
2 - نسخة من بطاقة التعريف الوطنية.

فعلسى الموظفين الذين تتوفر فيهم الاقدمية المطلوبة في الدرجة أي ست (06) سنوات من الخدمة الفعلية في إطار مساعد تقني من الدرجة الثالثة إلى حدود أول اختبار كتابي والراغبين في المشاركة في الامتحان المهني المشار اليه اعلاه ان يبادرو الى تقديم ملف المشاركة وايداعه بمكتب الضبط بالجماعة قبل يوم الجمعة 9 يولييو 2021 كآخر اجل لقبول الطلبات .

N°5566/PA

Sport



Ronaldo et Pogba

Un petit geste pour de grandes conséquences ?

En escamotant deux bouteilles d'une célèbre boisson gazeuse pour le premier, une bouteille de bière pour le second, Cristiano Ronaldo et Paul Pogba ont soulevé une tempête marketing en plein Euro, nouvel exemple de la prise de conscience de leur pouvoir par les sportifs.

Quand Ronaldo frappe... du poing sur la table, on l'écoute! La superstar portugaise n'a pas seulement l'un des plus beaux palmarès de l'histoire du foot avec son impressionnante collection de titres, trophées, records et buts, il est aussi sans rival sur les réseaux sociaux.

En février, le quintuple Ballon d'Or est devenu la première personnalité au monde à dépasser le chiffre astronomique des 500 millions d'abonnés sur les principales plateformes.

Aussi quand Ronaldo, 36 ans, décide de passer un message, comme en début de semaine durant une conférence de presse, en retirant deux bouteilles de Coca-Cola posées devant lui

par les organisateurs de l'Euro, pour les placer hors du champ des caméras de télévision, cela ne passe pas inaperçu.

D'autant que l'attaquant du Portugal qui a proscrit tout aliment trop sucré de son alimentation pour préserver son physique irréprochable, appuie son geste en assénant: "De l'eau, pas du Coca".

Le lendemain, c'est un autre sponsor de l'Euro et de l'UEFA, Heineken, qui subit un "bad buzz", un bouche à oreille virtuel négatif, lorsque le champion du monde français Paul Pogba retire une bouteille de bière sans alcool de son pupitre, à nouveau en conférence de presse.

S'ils ne s'attendaient sans doute pas à un tel emballement sur les réseaux sociaux et ailleurs, Ronaldo et Pogba savent au mieux gérer leur image.

"De plus en plus souvent, les sportifs cherchent à s'associer avec des produits et des marques en adéquation avec leur propre marque et leurs valeurs", analyse pour l'AFP Simon Chadwick,



directeur des Sports eurasiatiques à l'Emlyon Business School.

"Ce que dit Ronaldo qui a fait par le passé de la pub pour Pepsi et représentait Coca en Chine dans les années 2000, c'est: +En tant qu'un individu, j'ai le droit de changer par rapport à ce que j'ai fait dans le passé+", poursuit-il.

Pour Simon Chadwick, il s'agit d'une nouvelle forme d'activisme.

"Que vous soyez en ligne ou dans le monde réel, quand il y a quelque chose devant vous que vous n'aimez pas et qui ne vous correspond pas, vous l'enlevez simplement", explique-t-il.

Leur message porte et marque, mais de là à contribuer à une chute de quatre milliards de dollars dans la capitalisation boursière du mastodonte Coca Cola, comme on a pu le dire après le geste de Ronaldo?

Selon Gregori Volokhine, gérant de portefeuilles pour Meschaert Financial Services, l'action Coca-Cola a perdu jusqu'à 0,65% en cours de séance et a terminé en recul de 0,25% dans un mar-

ché à la baisse.

"Sur une capitalisation boursière de 235 milliards de dollars, cela correspond à un peu plus de 500 millions. On ne l'aurait même pas remarqué s'il n'y avait pas eu cette controverse", explique-t-il.

Pour les marques concernées, "il y aura probablement différents impacts, mais c'est encore trop tôt pour les établir", note de son côté Bertrand Chovet, directeur général de Brand Finance France.

"Les placements produits devraient être un peu plus mesurés aujourd'hui, mais les joueurs bénéficient de ces sponsors, donc ils sont un peu en contradiction", relève-t-il.

Si Coca-Cola et Heineken, sollicités par l'AFP, n'ont pas répondu dans l'imédiat, l'UEFA a rappelé jeudi que "les contributions de ces sponsors sont importantes pour le tournoi et le football européen", a rappelé le directeur de l'Euro, Martin Kallen lors d'un point de presse.

Les deux marques sont les plus gros

partenaires de la confédération européenne, selon une étude du cabinet KPMG, qui estime la valeur annuelle du contrat de Heineken à 45 millions de dollars (38 millions d'euros) et de celui de Coca-Cola à 35 millions de dollars (29 millions d'euros).

Mais l'UEFA n'envisage pas de sanction individuelle contre Ronaldo ou Pogba: "Nous avons un règlement approuvé par les fédérations qui participent (à l'Euro), nous sommes en contact et leur avons rappelé leurs obligations", a-t-il ajouté.

En attendant les prochaines conférences de presse de Ronaldo et Pogba, ils ont déclenché une nouvelle mode durant cet Euro parmi leurs collègues moins connus et, de fait, moins sponsorisés, comme l'Ukrainien Andriy Yarmolenko jeudi soir après la victoire face à la Macédoine du Nord (2-1).

"J'ai vu Ronaldo", a-t-il souri, avant de rapprocher les deux bouteilles de soda et la bière et de lancer aux sponsors: "Contactez-moi!"

Kevin De Bruyne change tout



Une demi-heure et deux gestes de classe pour faire basculer le match: entré à la pause quand la Belgique était au fond du trou, Kevin De Bruyne a renversé le Danemark presque à lui tout seul (2-1) jeudi à Copenhague et confirmé qu'avec lui, les Diables Rouges pouvaient viser haut.

On l'avait laissé à Porto, lors de la

finale de la Ligue des champions, visage rougi et oeil gauche tuméfié après un choc violent avec Antonio Rüdiger. Assommé, il avait été contraint de regarder du banc Chelsea battre Manchester City (1-0) et le privier du trophée.

Victime d'une double fracture, au nez et à l'orbite gauche, le blond meneur de jeu a dû ensuite subir "une petite intervention chirurgicale", selon les mots de son sélectionneur Roberto Martinez, et n'avait plus joué depuis le match du 29 mai.

Il a ainsi manqué le premier match des Diables Rouges dans cet Euro, le net succès 3-0 obtenu face aux Russes, et il était encore sur le banc au coup d'envoi jeudi à Copenhague.

"Ils sont +fit+", avait assuré mercredi Martinez à propos de "KDB" et d'Eden Hazard et Alex Witsel, autres convalescents longue durée dont les entrées ont aussi été précieuses jeudi.

"Reste à savoir combien de temps

ils pourront jouer (...). Une chose est d'être prêt sur le plan médical, être en état de disputer un match international en est une autre", avait-il ajouté.

Mais De Bruyne a vite chassé les doutes. Alors que les Belges avaient été pris dans la bourrasque danoise en première période, son entrée a totalement changé le visage du match. Il a apporté du calme et de la précision technique et a fait planer un danger constant sur la défense des locaux, très tranquilles jusque-là.

Puis il a fait franchement la différence, dès son premier ballon réellement intéressant. Après une accélération dévastatrice de Romelu Lukaku, il a contrôlé en pleine surface, a effacé Daniel Wass de sang froid, glacial même, et a offert un but facile à Thorgan Hazard (1-1, 55e).

Un quart d'heure après, c'est cette fois lui qui a mis la dernière touche à une merveilleuse action collective belge en plaçant une frappe sèche du gauche au ras du poteau de Kasper Schmeichel (2-1, 70e).

Venu fêter son but sur la gauche du terrain, là où Christian Eriksen a été victime de son malaise samedi, il a appelé au calme avec ses deux mains et s'est contenté d'une célébration très sobre et sans sourire.

"Je ne voulais pas célébrer ce but. J'ai trop de respect pour les supporters danois", a-t-il ensuite expliqué au micro de la RTBF.

"Dans un tournoi, il y aura toujours des moments difficiles. On doit savoir y répondre. Heureusement, nous n'avons pas concédé plus qu'un but avant la pause. Cela nous a permis de trouver une solution, de mieux poser notre jeu", a-t-il aussi expliqué.

Encore dangereux à la 75e d'une frappe de loin, le milieu de Manchester City, élu en fin de saison pour la deuxième année d'affilée joueur de l'année en Premier League par le Syndicat des joueurs professionnels anglais (PFA), a donc tiré les siens vers le haut et la qualification pour les 8e de finale.

A 29 ans, il le fait souvent et de-

puis longtemps, en club comme en sélection. Si les Diables avancent dans cet Euro, il sera parmi les candidats au Ballon d'Or.

Résultats

Groupe B
Belgique-Danemark : 2-1

Groupe C
Ukraine-Macédoine du Nord : 2-1

Pays-Bas-Autriche : 2-0

Programme du week-end

Samedi 19 juin

Groupe F : Hongrie - France

(14 heures, Budapest)

Groupe F : Portugal - Allemagne

(17 heures, Munich)

Groupe E : Espagne - Pologne

(20 heures, Séville)

Dimanche 20 juin

Groupe A : Italie - Pays de Galles

(17 heures, Rome)

Groupe A : Suisse - Turquie

(17 heures, Bakou)

Coupes africaines

Le Wydad et le Raja tout près de l'ultime acte

Fouzi Benzarti : *Les joueurs ont fait du bon boulot et méritent d'aller jusqu'au bout*Lassad Chabbi : *Les éléments aguerris sont capables de mettre l'adversaire en difficulté*

Le WAC et le Raja seront appelés en cette fin de semaine à disputer respectivement le tour des demi-finales aller de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération au titre de la saison sportive 2020-2021.

Et c'est le Wydad qui ouvrira le bal ce samedi à partir de 20 heures au Complexe Mohammed V de Casablanca en défiant la formation sud-africaine de Kaizer Chiefs. Troisième face-à-face entre ces deux clubs après les deux précédentes confrontations lors de la phase de poules, l'une soldée en faveur des Rouges par 4 à 0 et l'autre au profit des Sud-Africains par 1 à 0.

Cette opposition en deux manches (match retour le 26 courant à 19h00 à Johannesburg) ne devrait ressembler en rien aux deux premières. Un first acte que le Wydad est tenu de bien négocier et n'obéissant d'ailleurs qu'à une seule option : la victoire sans encaisser de but.

Les Rouge et Blanc, leaders du championnat et qui affichent un moral au beau fixe, aucunement entamé par le nul concédé à la maison contre la lanterne rouge de la Botola, la RCAZ, sont outillés pour franchir ce cap et se rapprocher d'une finale qu'il ne faudrait rater sous aucun prétexte du moment où elle aura pour cadre le Complexe Mohammed V.

Excepté Cheikh Comara, blessé, c'est un WAC au grand complet qui abordera ce choc sifflé par un trio d'arbitrage sénégalais, conduit par Maguette N'Diaye devant être secondé par El Hadji Malick Samba et Nouha Bangoura. Alors qu'à la VAR, l'on trouve, comme premier juge, le célèbre gambien reférence Bakary Gassama dont les Wydadis gardent un mauvais souvenir après la finale mascarade de Radès.

Pour le coach du Wydad, Fouzi Benzarti, c'est un match qui sera différent des rencontres de la phase de groupes. Il est vrai que la qualification se décidera en deux matches mais il faut assurer un bon résultat à domicile en vue d'entrevoir le retour dans de bonnes



dispositions. A propos de son groupe, le coach tunisien n'a pas manqué d'encenser ses protégés en qui il croit, soulignant qu'ils ont fait du bon boulot et qu'ils méritent d'aller jusqu'au bout. Une finale où le WAC aura à jouer le vainqueur du match entre l'Espérance de Tunis et Al Ahly d'Egypte, tenant du titre, prévu également ce samedi à 17 heures.

Si le Wydad se produira à la maison, le Raja aura à jouer la demi-finale aller de la Coupe de la Confédération en déplacement, du côté du Caire, où il sera attendu de pied ferme, dimanche à 20 heures, par les Egyptiens de Pyramids, finalistes malheureux de la précédente édition face à la Renaissance de Berkane.

Le Raja qui a survolé le tour des groupes, avec six victoires en autant de sorties, aura à cœur de conserver cet élan et de rééditer sa performance réalisée face à cette même équipe de Pyramids, défaite par les Verts en deux temps, à Casablanca par 2 à 0 et au

Caire par 3 à 0.

Après avoir regagné vendredi à bord d'un vol spécial la capitale égyptienne, le Raja disposera de deux jours pleins pour préparer ce match que l'entraîneur des Verts, Lassad Chabbi, n'appréhende pas. Faisant savoir à ce propos que « certes le match sera difficile, mais le Raja compte dans ses rangs des éléments aguerris capables de mettre l'adversaire en difficulté », ajoutant que « ça se jouera sur de petits détails en attendant le match retour programmé le 27 courant à Casablanca ».

Pour ce match, le Raja disposera de sa force de frappe, Malongo-Rahimi, un tandem sommé d'être au meilleur de sa forme pour se défaire de l'arrière-garde de Pyramids, réputée lente.

Il convient de signaler en dernier lieu que l'autre demi-finale de la C2 continentale, opposant les Camerounais de Coton Sport aux Algériens de la Jeunesse Sportive de Kabylie, se déroulera dimanche à 17 heures.

Mohamed Bourab

Divers

Botola Pro D1

Le championnat national de football Botola Pro D1 se poursuivra ce week-end pour le compte de la 22ème journée, sachant que deux matches comptant pour cette manche ont été disputés mercredi. Il s'agit de la rencontre WAC-RCAZ sanctionnée par un nul blanc et de la confrontation IRT-Raja qui s'est soldée en faveur des Verts sur le score de 3 à 0.

Ci-dessous le programme des matches restants :

Samedi
17h00 : AS FAR-MCO
19h15 : OCS-MAT
21h30 : SCCM-RSB
Dimanche
17h00 : DHJ-RCOZ
19h15 : CAYB-FUS
21h30 : HUSA-MAS

EN U20

La sélection nationale U20 s'est entraînée jeudi 17 juin en prévision de son entrée en lice en Coupe arabe organisée jusqu'au 6 juillet 2021.

Au cours de cette séance programmée au stade des entrepreneurs arabes et qui a duré environ 80 minutes, l'ensemble des joueurs retenus ont été présents.

Lors de cette compétition, les Lions de l'Atlas évolueront dans la poule B qui comprend le Tadjikistan, Djibouti et les Emirats Arabes Unis.

Le premier match de l'EN est prévu ce dimanche contre l'équipe du Tadjikistan, alors que le 23 de ce mois, elle affrontera la sélection du Djibouti avant de défier le onze émirati samedi 26 juin.

Stage du 7 national

La sélection nationale de handball effectuera, du 18 au 24 juin, un stage de préparation à l'Université Al Akhawayn à Ifrane.

Ce rassemblement s'inscrit dans le cadre des préparatifs de l'équipe nationale à la Coupe d'Afrique des nations prévue à Laâyoune et Guelmim en janvier 2022, à indiquer la Fédération Royale marocaine de handball (FRMH) dans un communiqué.

Voici la liste des joueurs convoqués : Jamal Ouali, Hassan Kachradi, Said Al Malki et Hamza Manane (Raja Agadir), Ibrahim Hafiz et Mountassir Ain Nass (Widad Smara), Oussama Bakdouri, Ilyas Al Boussiri, Abdelhakim Hamdaoui et Achraf Aflliss (Club Derb Sultan), Mohamed Zahir, Mohamed Zine et Mohamed Mounir (AS FAR), Zouhair Al Housini et Salaheddine Ben Faris (Hilal Nador), Ayoub Barkhane (Rabita Al Bidouia), Mustapha Fathane (Centre Ain Sebaa), Mohamed Achalane (Amal Tiznit), Salaheddine Bouhafaf (Itihad Nouaceur) et Ibrahim Ben Ali (Etudiants de Tétouan).

Championnat de basketball

Voici le programme de la 13ème journée de la division excellence du championnat national de basketball (saison 2020-2021) :

Poule Nord
Samedi 19 juin (16h00)
Renaissance de Berkane - Lixus Larache
Maghreb de Fès - Association Michlifen Ifrane
Dimanche 20 juin
(18h00) Amal El Hajeb - Itihad de Tanger
Lundi 21 juin
(17h00) Club Pomme Athletic Midelt - Chabab Al Hoceima
Poule Sud
Jeudi 17 juin :
(19h00) AS Salé - Amal Essaouira
Samedi 19 juin (16h00)
Wydad de Casablanca - Kawkab de Marrakech
Chabab El Ouatia - AS FAR.
A noter que le match FUS de Rabat-Olympic de Safi devait avoir lieu vendredi.

Championnat arabe d'athlétisme

La moisson marocaine se poursuit de plus belle

Les athlètes marocains en lice au 22e championnat arabe d'athlétisme (16-20 juin à Tunis), ont rafilé neuf nouvelles médailles, dont quatre en or et une en argent, à l'issue des épreuves de la deuxième journée de la compétition.

Au terme de cette journée, le Maroc totalise 12 médailles, dont cinq en or et deux en argent.

Pour cette deuxième journée, les médailles d'or ont été remportées par Mohamed Tindouft au 3000 m steeple, Ghizlane Siba à l'épreuve du saut en hauteur, Assia Raziki au 400m et Soukaina Hajji au 800m.

L'unique médaille d'argent de la journée a été l'œuvre d'Abdellatif Sadiki au 1500m.

Quant aux médailles de bronze, elles ont

été remportées par Anas Essayi au 1500m, Salma Lahlali au 400m, Mohamed Koussi au 110m haies et Noura Ennadi au 100m haies.

Lors de la première journée, rappelé-t-on, Rahma Tahiri avait offert la première médaille d'or au Royaume, en remportant l'épreuve du 5000m, alors que Mouhcine Outhalha avait décroché la médaille de bronze au 10.000 m, avant que sa compatriote Yousra Lajdoud ne rafle l'argent à l'épreuve du saut en longueur.

Pour rappel, vingt-quatre athlètes marocains sont engagés dans ce 22e championnat arabe d'athlétisme qui connaît une participation record de plus de 400 sportifs d'une vingtaine de pays.

Voici la liste complète des médailles ma-

rocaines au terme des deux premières journées :

1ère journée :

Rahma Tahiri - 5000m (or)
Yousra Lajdoud - saut en longueur (argent)

Mouhcine Outhalha - 10000m (bronze)

2ème journée :

Mohamed Tindouft - 3000m steeple (or)
Ghizlane Siba - saut en hauteur (or)
Assia Raziki - 400m (or)
Soukaina Hajji - 800m (or)
Abdellatif Sadiki - 1500m (argent)
Anas Essayi - 1500m (bronze)
Salma Lahlali - 400m (bronze)
Mohamed Koussi - 110m haies (bronze)
Noura Ennadi - 100m haies (bronze).

Le livre

- Comme mon père à Manosque. «Je veux rentrer chez moi».

- Plusieurs employés sont partis à sa recherche. Le directeur a pris sa voiture et sillonne les rues du quartier. On ne l'a pas encore retrouvée.

- Elle ne peut ni courir ni marcher vite. Donc elle n'est pas loin. - L'ennui, c'est qu'elle n'est pas assez vêtue. Il fait froid le soir maintenant. Nous avons prévenu la police. Il y a deux voitures qui sillonnent Auderghem.

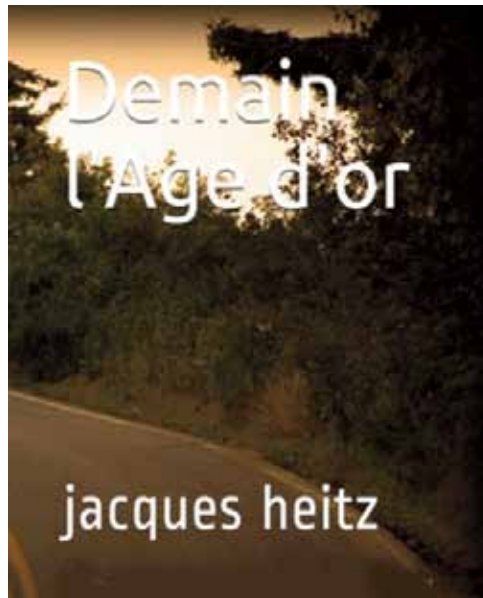
Je suis très contrarié. J'ai prévu un bon repas, une soirée studieuse, le vin est débouché. Dois-je me joindre à la meute qui organise une battue pour retrouver ma mère ? J'imagine la petite silhouette transie, chancelante, recroquevillée sur un banc. Et les étangs ! Pourvu qu'elle ne se soit pas approchée des étangs.

-Faut-il prévenir Mlle Nivellet ?
-Surtout pas. Inutile de l'afoler. De toute façon elle n'a pas de voiture.

Dîner tranquillement ici alors que tout le monde la recherche lâbas ? Je ne pourrais rien avaler. «J'arrive» dis-je à l'infirmière. J'éteins sous les casseroles, je rebouche la bouteille de saint-émilion, je prends dans un placard un plaid, non deux, je me hâte vers ma voiture. Mon portable ouvert

sur le siège du passager à côté de moi. Le directeur de la maison de retraite a mon numéro. Si lui ou les policiers retrouvent ma mère, il me prévient aussitôt. Les étangs d'Auderghem sont entourés de pelouses, je me gare sur le boulevard. Peu de promeneurs, il commence à faire froid et c'est l'heure du repas. Quelques joggeurs, des cygnes, des canards, des oies d'Égypte mais nulle trace de ma chère maman. Je me dis qu'on l'aurait vue, qu'on ne l'aurait pas laissé s'approcher du bord de l'eau, fragile comme elle est. Je fais quand même au pas de course le tour des étangs. Elle s'est peut-être arrêtée sur un banc et y est restée, engourdie par le froid, trop fatiguée pour bouger.

Je retourne à la voiture, le soir est tombé, je parcours lentement des rues, rebrousse chemin, repars. Les trottoirs ne sont pas bien éclairés. Soudain je crois la voir, là, cette silhouette de vieille dame, c'est elle, je reconnais son manteau brun. J'arrête la voiture, en descends, comment l'approcher sans l'effrayer, elle est seule et je dois avoir l'air inquiet, peu rassurant. Je ralentis le pas, respire un grand coup, m'efforce de paraître inoffensif. Je dépasse la vieille dame, me retourne en souriant, comment ai-je pu me tromper à ce point ? Elle ne ressemble



en rien à ma mère qui d'ailleurs, je m'en souviens trop tard, est partie sans manteau. Je reviens à la voiture. Le portable sur le siège cliquette. Un appel en absence.

- M. Nivellet, votre maman est revenue. Un monsieur l'a trouvée dans le parc. Elle parlait toute

seule. Il s'est douté qu'elle venait de la maison de retraite et l'a conduite ici.

J'en prends à mon tour le chemin en remuant des pensées fort peu aimables pour l'auteur de mes jours. Après la peur, la colère. Je me trompe en tapant le code de

la porte d'entrée. J'ai tapé celui de mon immeuble. Moi aussi je veux rentrer à la maison. Le directeur vient aussitôt à ma rencontre :

- Je suis désolé, nous sommes en tort, je le reconnais. J'espère qu'elle n'a pas pris froid. Elle avait les pieds gelés. L'infirmière l'a couchée avec deux bouillottes. Votre maman est très calme mais absente. Elle ne répond pas aux questions.

J'entre dans sa chambre. Elle repose sagement dans son lit, les draps la couvrent jusqu'au menton. A mon approche, elle ouvre les yeux et tout son visage se plisse dans un sourire espiègle. On dirait une vieille petite fille qui vient de jouer un bon tour aux adultes.

- Tu voulais rentrer chez toi, Maman ?

- Je suis allée me promener. Il faisait un peu froid. Un monsieur très gentil m'a ramenée.

Se peut-il qu'elle nous manipule ? Qu'elle se moque de nous en toute conscience ? Non, impossible n'est-ce pas ? Ou bien...

- Tu te souviens de tout alors ?

- J'ai été attendre mon papa puis que la guerre est finie. Je me faisais du souci.

- Ah ! la guerre est finie et ton papa est revenu ? Alors il n'y a plus de raison de se faire du souci.

(A suivre)

Recettes

Sablés spirales vanille et chocolat

Ingrédients :

Pour 20 sablés environ
Pour la pâte vanillée
150 g de farine
75 g de sucre semoule
50 g de beurre à température ambiante
La moitié d'un œuf entier battu
1 c. à soupe de lait
½ c. à café d'extrait de vanille liquide
Pour la pâte cacao
135 g de farine
15 g de cacao amer en poudre
75 g de sucre glace
50 g de beurre à température ambiante
La moitié d'un œuf entier battu
2 c. à soupe de lait
Les étapes :

Pâte vanillée

Dans un premier temps, réalisez la pâte sablée à la vanille. Pour cela, mélangez la farine et le sucre glace dans un saladier puis incorporez le beurre préalablement coupé en petits dés à la main ou avec la feuille de votre robot.

Ajoutez la moitié de l'œuf battu ainsi que le lait et l'extrait de vanille. Malaxez jusqu'à l'obtention d'une boule. Vous pouvez également vous servir du pétrin de votre robot. Dans ce cas, continuez jusqu'à ce que la pâte se décolle des parois.

Aplatissez la pâte à l'aide de la paume de votre main, puis filmez-la et placez-la au frais pen-

dant 45 minutes.

Pâte cacao

Pour la seconde pâte, faites de même. Dans un saladier, mélangez la farine, le sucre glace ainsi que le cacao puis incorporez le beurre.

Versez la deuxième moitié de l'œuf battu ainsi que le lait puis formez une boule. Aplatissez-la légèrement puis réservez-la au frais pendant 45 minutes.

Le façonnage

Étalez chacune des pâtes entre deux feuilles de papier cuisson sur une épaisseur de 2 à 3 millimètres. Essayez de former deux rectangles tout en vous assurant qu'ils mesurent la même taille.

Badigeonnez la pâte sablée à la vanille d'un œuf battu et déposez par-dessus celle au cacao. Découpez le reste de pâte qui dépasse si nécessaire.

Maintenant, formez délicatement un rouleau dans le sens de la largeur tout en serrant bien.

Filmez au contact avec du film alimentaire puis placez au congélateur pendant une heure environ. Pendant ce temps-là, préchauffez votre four à 160 °C.

Directement à la sortie du congélateur, coupez des tranches de 6 millimètres d'épaisseur puis disposez-les à plat sur une plaque recouverte de papier sulfurisé. Enfouissez pour 15 à 18 minutes de cuisson (attention, ils ne doivent pas être dorés).



Le plus grand dinosaure découvert en Australie identifié comme une nouvelle espèce



Un énorme dinosaure dont des fossiles avaient été découverts en 2006 en Australie a formellement été identifié comme le spécimen d'une nouvelle espèce, nommée Australotitan cooperensis, et l'un des plus grands animaux connus à avoir foulé la surface du globe.

Ce dinosaure appartient au groupe des titanosaurès qui a vécu il y a près de 100 millions d'années. On a découvert des spécimens de ce groupe de dinosaures herbivores au long cou sur tous les continents.

On estime qu'il mesurait de 5 à 6,5 mètres de haut et de 25 à 30 mètres de long, ce qui en fait le plus grand dinosaure australien connu.

«Si on se fie aux comparaisons de taille des membres, ce nouveau titanosaur fait partie des cinq plus grands au monde», a déclaré Robyn Mackenzie, de l'Eromanga Natural History Museum, dans le sud-ouest de l'Etat du Queensland (nord-est). Les os fossilisés avaient été découverts en 2006 dans la ferme familiale de M. Mackenzie, à un millier de km à l'ouest de Brisbane, dans le bassin d'Eromanga, et le squelette avait été baptisé «Cooper», du nom d'une rivière de l'Etat.

Cette découverte avait été initialement tenue

secrète alors que les chercheurs réalisaient patiemment le chantier de fouilles. Le squelette fut pour la première fois exposé au public en 2007.

Scott Hocknull, paléontologue au Queensland Museum, a expliqué que la confirmation du fait que Cooper appartenait bien à une nouvelle espèce était le résultat d'un «processus très long et fastidieux».

Ces recherches, qui ont impliqué des comparaisons en 3D des os de Cooper avec ceux de ses cousins les plus proches, ont été publiés lundi dans la revue scientifique PeerJ.

Nombre d'autres ossements de dinosaures ont été découverts dans la même zone, a expliqué M. Hocknull, ajoutant que davantage de fouilles étaient nécessaires. «Des découvertes comme celles-ci ne sont que la pointe émergée de l'iceberg», a-t-il dit.

Le plus grand dinosaure connu à ce jour est Patagotitan mayorum, le «Titan de Patagonie», découvert en Argentine et décrit en 2017.

Les paléontologues ont estimé qu'il pouvait peser environ 70 tonnes, soit l'équivalent d'environ 10 éléphants d'Afrique et mesurer environ 37 mètres de long et huit mètres au garrot.